



Département de Droit Public et de Science Politique

Master 2 Etudes politiques (finalité recherche)

Année universitaire 2015-2016

Les Gentils Virus: Etude d'une communauté politique alternative

Mémoire présenté et soutenu par Simon HECKLER

Sous la direction de Madame le Professeur Sylvie STRUDEL

Septembre 2016



Département de Droit Public et de Science Politique

Master 2 Etudes politiques (finalité recherche)

Année universitaire 2015-2016

Les Gentils Virus: Etude d'une communauté politique alternative

Mémoire présenté et soutenu par Simon HECKLER

Sous la direction de Madame le Professeur Sylvie STRUDEL

Septembre 2016

« Dieu se rit des hommes qui déplorent les effets dont ils chérissent les causes »

Jacques-Bénigne Bossuet, *Sermons*

Sommaire

Sommaire	3
Remerciements	4
Introduction	5
Protocole méthodologique	24
Chapitre 1er: L'institution en codes	32
SECTION 1: Organisation et structuration des Gentils Virus	32
SECTION 2: Organisations parallèles et arènes non concurrentielles	39
SECTION 3: Positionnement d'Etienne Chouard au sein de la communauté	48
SECTION 4: Synthèse	56
Chapitre 2ème: L'institution en actes	61
SECTION 1: Deux outils au sein de leur répertoire d'actions	63
SECTION 2: Le militantisme en actes	89
Conclusion	102
Annexes	103
Table des graphiques et des tableaux	115
Bibliographie	116

Remerciements

Je souhaite ici remercier les personnes sans qui ce mémoire n'aurait pas vu le jour.

- Sylvie Strudel, ma Directrice de Mémoire, pour son enthousiasme et sa patience, son aide et sa formidable disponibilité ;
- Hugues Portelli, mon Directeur de Master, ainsi que l'ensemble de mes professeurs pour m'avoir donné le goût de la recherche ;
- Thomas Ehrhard, pour ses précieux et judicieux conseils ;
- L'ensemble des personnes rencontrées au cours de mon enquête et celles qui ont accepté de m'accorder des entretiens. Un remerciement particulier et chaleureux à Catherine Vergnaud et Etienne Chouard ;
- Ma famille, pour ses petites mains et ses grands coeurs ;
- Mes camarades de promo, pour la bonne ambiance qui doit nécessairement accompagner une année de cours et d'examens ;
- Mes amis enfin, en particulier Loïc Marini et Benjamin Schmitt, pour nos conversations toujours inspirantes.

Introduction

« Il faut savoir, bande de décadents ramollis de téléloche et de pâtés en croûte, que les Grecs sont à l'origine du pire des maux dont crève aujourd'hui le monde civilisé : la démocratie »¹. Le constat dressé par Pierre Desproges est lucide, à condition toutefois d'y apporter une nuance que seul un humour britannique pouvait formuler aussi habilement: le pire des maux certes, mais à l'exception de tous les autres².

Le cadre d'analyse ainsi posé est à peu de chose près aussi précis que la définition de la démocratie elle-même. Jacques Robert³ ne s'y est pas trompé, écrivant qu'il est « très compliqué de cerner le mot de démocratie, surtout quand la crise de la démocratie se trouve constamment évoquée »⁴. L'enjeu est là en effet: la démocratie est toujours présentée sous l'angle de ses grandes vertus quand elle est comparée aux autres régimes politiques, autrement dit à ce qu'elle n'est pas, et elle est presque toujours vouée aux gémonies quand il s'agit de la qualifier pour ce qu'elle est.

Ecrire que la démocratie est en crise paraît être une évidence. Les faits sont là. Selon les derniers résultats du baromètre de la confiance politique du CEVIPOF⁵, 67% des français estiment que la démocratie ne fonctionne pas bien. 39% éprouvent de la méfiance à l'égard de la politique, 33% du dégoût et 8% de l'ennui, alors même que 56% des personnes interrogées s'intéressent à la politique. L'abstention, en particulier chez les jeunes, est souvent pointée comme un problème

¹ Pierre Desproges, *Fonds de tiroir*, Points, 2008, 144 p.

² L'expression est évidemment empruntée à Winston Churchill, qui déclara que « La démocratie est le pire des régimes - à l'exception de tous les autres déjà essayés dans le passé » (Democracy is the worst form of government - except for all those other forms, that have been tried from time to time).

³ Professeur agrégé de droit public, Président de l'Université Paris 2 - Panthéon Assas de 1979 à 1984, membre du Conseil Constitutionnel de 1989 à 1998.

⁴ Jacques Robert, « La crise de la démocratie, un discours récurrent », *La démocratie continue*, (dir.) Dominique Rousseau, L.G.D.J. Bruylant, 1995, 250 p.

⁵ Vague 7 de Janvier 2016 du Baromètre de la confiance politique du CEVIPOF, le Centre de recherches politiques de Sciences Po: <http://www.cevipof.com/fr/le-barometre-de-la-confiance-politique-du-cevipof/resultats-1/vague7/> (Consulté le 16.08.2016).

important à chaque élection, les partis politiques connaissent une hémorragie militante certaine⁶, la parole publique semble décrédibilisée, l'incompétence des élus mise en cause. La fidélité partisane des électeurs s'estompe, les grands repères idéologiques du 20ème siècle et leur confrontation politique suffoquent. En outre, c'est la nature et la structuration même de la démocratie qui sont aujourd'hui interrogées par certains. Dans ce contexte, tenter de définir la démocratie reviendrait presque, pour un médecin, à demander son nom et son carnet de santé à un soldat venant de marcher sur une mine. Agissons, nous réfléchissons après. L'adage conviendra sans doute au médecin sur le champ de bataille, qui aura à être rapide et efficace pour sauver le patient. Il n'est pas certain en revanche qu'il convienne à ceux qui souhaitent soigner la démocratie de ses maux. Il est sans doute nécessaire de la dégager, un temps, de la pression de l'agenda médiatique et politique, des actions et réactions de son lot d'acteurs et de commentateurs pour l'analyser, l'interroger, la comprendre et, peut-être, lui (re)donner tout son sens. C'est ce que se proposent de faire les Gentils Virus, en dressant un constat (nous ne sommes pas en démocratie) et en proposant une solution (la démocratie suppose pour les citoyens d'édicter eux-mêmes leurs propres règles du jeu, donc d'écrire leur constitution).

Ainsi, avant d'analyser les Gentils Virus, avant de chercher à comprendre qui ils sont, ce qu'ils font, pourquoi ils le font et comment ils le font, ce qui sera notre objet d'étude, plaçons nous dans la même approche méthodologique qu'eux et qui est finalement celle de la science politique et de la recherche scientifique: le recul et la réflexion, pour mieux permettre ensuite l'action. Se dérober à la pression et aux aléas de l'actualité nous permet déjà de voir que la crise de la démocratie n'est pas nouvelle. Cela nous donnera ainsi l'occasion de nous interroger sur la nature structurelle de la crise de la démocratie, processus indispensable pour ancrer l'identité et l'action des Gentils Virus dans l'analyse. Seulement alors, nous pourrons les situer dans le panel des propositions et des solutions et les présenter.

La crise permanente

La démocratie prend ses principales racines aux alentours du 5ème siècle avant J.-C, dans la Grèce Antique. Celle-ci est alors composée de cités aristocratiques et monarchiques, qui se constituent petit à petit en territoires autonomes dans lesquels les populations participent au pouvoir

⁶ Samuel Laurent, « Des Républicains au PS, la désertion des militants », Le Monde, 22.09.2015: http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/09/22/des-republicains-au-ps-la-desertion-des-militants_4766932_4355770.html (Consulté le 16.08.2016).

politique. L'histoire du monde grec est celle de la transformation de ces petites entités royales et guerrières en cités autonomes dans lesquelles il y a toujours des magistrats spécialisés qui s'occupent de la guerre mais où le pouvoir principal est confié aux assemblées. Ce qui est essentiel, c'est l'idée qui s'impose progressivement selon laquelle les bons régimes sont ceux dans lesquels le pouvoir n'est pas monopolisé par un seul homme (il n'appartient pas à un roi qui serait le maître des populations qu'il gouverne), mais ce sont ceux ayant un pouvoir procédant de la loi et étant contenu dans la loi. La liberté est ainsi le règne de la loi. C'est la distinction centrale entre les cités de la Grèce antique et le despotisme des Barbares d'alors. Une nuance importante doit cependant être ici mentionnée: c'est celle posée par Aristote, qui distinguait la « politeia » (un concept alliant la citoyenneté au mode d'organisation de la Cité et qui s'apparente à la République) de la démocratie qui était perçue par le philosophe comme un régime plus vicié, dans lequel le peuple abusait de ses pouvoirs, même si elle constituait la forme pervertie de gouvernement la moins mauvaise. Si tous gouvernent au bénéfice du bien commun, ce n'est pas une démocratie pour Aristote, c'est une politeia. Récapitulons simplement ces notions:

Gouvernement	Forme juste	Forme pervertie
Un seul homme	Royauté (Monarchie)	Tyrannie (le plus mauvais des régimes)
Un petit nombre (une minorité)	Aristocratie	Oligarchie
La majorité	Politeia (République)	Démocratie (la moins mauvaise des formes perverses de gouvernement).

Tableau 1 - Les formes de gouvernement

Dans une politeia, tout le monde gouverne. Le régime suppose donc que le peuple soit vertueux, ce qu'il n'est pas selon Aristote, qui estime que cette malversation politique conduit à la démocratie. La politeia étant donc impossible à mettre en place, elle ne peut exister que sous sa forme pervertie de démocratie, qui permet d'éviter deux défauts qui font sombrer les autres régimes, selon le philosophe: la corruption (de par son nombre, le peuple n'est pas incorruptible, mais il est moins facilement corruptible) et la sédition (qui représente moins de danger en démocratie que dans les autres régimes, puisqu'il y a plus de pauvres que de riches au pouvoir). La logique du philosophe est donc simple: la monarchie et l'aristocratie ont de grandes qualités mais, tout pouvoir pouvant dégénérer, la tyrannie et l'oligarchie seraient trop dangereuses pour le peuple. La politeia, moins bon des bons régimes, dégénère en démocratie, moins mauvais des mauvais régimes. C'est

donc la forme de gouvernement la plus acceptable. Ce choix, qui peut sembler se faire par défaut, n'est néanmoins pas hasardeux: Aristote estime en effet que la réunion d'individus, si elle ne produit pas de la vertu, conduit tout de même à une grande intelligence collective, que la science du bon gouvernement n'est la propriété de personne et que la politique faite par tous les citoyens instruit tous les citoyens. Athènes est ainsi le berceau de la démocratie, au sens où le *demos*, le peuple, c'est-à-dire l'ensemble des citoyens, donc des hommes libres, exercent le pouvoir. La pratique du tirage au sort⁷ alliée à celle de l'élection renforcera, pour les grecs, la stabilité du régime en contenant les dérives oligarchique et tyrannique du pouvoir.

Platon sera un des premiers à critiquer cette conception de la démocratie. Il lui reproche, note Jacques Robert, d'être « trop sensible à la versatilité de l'opinion, aux séductions de la parole et aux idées fausses que véhiculent les philosophes »⁸. Machiavel, pour l'auteur, placera le contractualisme comme fondement de la démocratie en affranchissant la recherche du bien politique de toute transcendance de sorte que « la société ne résulte que d'un accord volontaire des individus qui la composent et que le pouvoir n'est légitime que lorsqu'il est librement consenti ».

La philosophie des Lumières voit s'affronter des conceptions différentes de la démocratie: Montesquieu ne l'envisage pas sans libéralisme (il importe moins que le peuple se gouverne lui-même que le gouvernement soit modéré), Rousseau ne la conçoit qu'au travers de la participation de tous aux affaires de la Cité. La Révolution tranchera dans un sens sur lequel nous allons revenir.

Le 19^{ème} siècle, en France, s'épuisera à régler la bataille entre monarchistes, républicains et partisans de l'empire. L'autoritarisme ne s'apaisera qu'avec la III^{ème} République et la stabilité relative de la « démocratie parlementaire ». Mais l'entre-deux-guerres, note toujours Jacques Robert, verra refleurir les discours sur la crise de la démocratie. La gauche, par la voix de Léon Blum, pointera le manque de cohérence et de discipline des partis, le droite proposant une réforme de l'Etat sans aller jusqu'à l'élection du président de la République au suffrage universel direct. Carré de Malberg avance que, pour compenser le déficit démocratique, il faut promouvoir le référendum. Mais tous s'accordent alors sur le fait que la vraie démocratie s'incarne dans la suprématie du Parlement. Le régime de Vichy met fin à la III^{ème} République en 1940. C'est encore l'occasion d'un débat sur la crise de la démocratie. Jugé trop démocratique par Vichy, le texte

⁷ Nous reviendrons sur cette notion, centrale dans l'analyse des Gentils Virus.

⁸ Jacques Robert, « La crise de la démocratie, un discours récurrent », *op. cit.*

constitutionnel de 1875 sera considéré comme insuffisamment démocratique à la sortie de la guerre. L'instabilité de la IV^{ème} République, de 1946 à 1958 avec son jeu de chaises dansantes gouvernementales, fera naître des « mécontentements démocratiques », ceux du Général de Gaulle en premier lieu qui propose par référendum en 1958 le texte de la Constitution de la V^{ème} République. Rapprochant le dirigeant et le peuple par le référendum et par l'élection du président de la République au suffrage universel direct en 1962, reléguant les partis à la vie parlementaire, bien encadrée par le pouvoir exécutif, le texte et ses modifications sera celui qui mettra un terme à la démocratie intégralement parlementaire. Mais la naissance parallèle de la figure du monarque républicain, la crise de la société de mai 1968, l'apparition publique des affaires et l'absence de réglementation du financement des partis politiques et des campagnes électorales, au moment où, à partir des années 1980, se fait jour une nouvelle manière de concevoir le parti politique et la compétition électorale dans le jeu politique, sont autant de paramètres qui réitérent les crises de confiance successives dans le modèle de démocratie libérale occidentale.

Qu'en est-il aujourd'hui? Le développement de la mondialisation, le capitalisme financier, la diminution des marges de manoeuvre de l'Etat-nation, l'intégration croissante à des niveaux de décision supra-nationaux et leurs corollaires, l'éloignement des centres de décision des citoyens et la place accrue laissée aux acteurs économiques tels que les multinationales, laissent à penser pour certains que nous serions entrés dans l'ère de la post-démocratie⁹. « Aujourd'hui, nous serions ainsi entrés dans l'ère de la post-démocratie : les institutions démocratiques demeurent évidemment, avec des élections libres, des partis politiques en compétition, un Etat de droit, la séparation des pouvoirs etc. Mais les décisions les plus importantes sont prises ailleurs, dans d'autres cadres : ceux des grandes firmes internationales, des agences de notation ou des organismes technocratiques comme la Banque mondiale. Bref, la mondialisation économique et le capitalisme financier auraient, pour une bonne part, vidé la démocratie de sa substance », commente Yves Sintomer¹⁰ qui précise que la démocratie « devient un spectacle, avec ses acteurs, ses récits et ses intrigues installés sur le devant de la scène, pendant que l'essentiel se déroule en coulisses ». Le resserrement de la sphère des élites ajouté à la crise économique et sociale dont l'aspect structurel semble de moins en moins discuté ne font qu'accentuer le faisceau d'indices propre à la post-démocratie. Ses symptômes, nous l'expliquions, semblent visibles depuis quelques années: le sentiment lucide que le vote ne change

⁹ Le terme a été inventé, au début des années 2000, par l'universitaire anglais Colin Crouch.

¹⁰ Yves Sintomer, « La démocratie devient un spectacle, pendant que l'essentiel se déroule en coulisses », *Télérama*, 01.07.2016: <http://www.telerama.fr/idees/yves-sintomer-la-democratie-devient-un-spectacle-pendant-que-l-essentiel-se-deroule-en-coulisses,144690.php> (Consulté le 16.08.2016).

plus rien, que les gouvernements successifs de droite et de gauche font la même politique, que le citoyen n'est plus écouté.

Le discours du déclin de la démocratie est ainsi d'actualité, mais il n'est pas nouveau. Le cours de l'Histoire pourrait même nous amener à nous demander si ce ne sont pas les crises successives, ou permanentes, qui permettent de maintenir un système à flot. « De tous temps, le théâtre a cherché à se transformer. C'est ce qu'on appelle les crises. Tant que le théâtre est en crise, il se porte bien », écrivait Jean Vilar¹¹. La conjoncture ne suffit donc pas pour expliquer la crise de la démocratie: il faut interroger la structure.

La démocratie représentative en question

« La notion ou le concept, comme on voudra, de « démocratie représentative » (...) est le produit d'un travail social et intellectuel de construction. Elle a, à ce titre, une histoire qui en fait le résultat et des luttes politiques qui ont vu s'imposer un certain type d'institutions et des luttes symboliques visant à définir le sens de celle-ci »¹². Bernard Lacroix a posé le cadre de l'analyse. Comprendre l'action et l'identité des Gentils Virus nécessite de saisir qu'ils ne se placent pas sur le terrain conjoncturel de la crise de la démocratie. Ils identifient en revanche clairement un problème d'ordre structurel: une démocratie basée quasiment exclusivement sur la représentation n'est pas une démocratie.

Il faut remonter aux débats passionnants et décisifs précédant les trois révolutions britannique, américaine et française pour comprendre les enjeux de l'analyse, indépendamment d'ailleurs de toute conclusion pour l'instant.

Dans la littérature de la science politique, Bernard Manin a posé avec grande clarté et claire précision les principes du gouvernement représentatif¹³. Ce qu'il nomme le principe de distinction est on ne peut plus clair: « Le gouvernement représentatif a été institué avec la claire conscience

¹¹ Jean Vilar (1912-1971) était comédien de théâtre et de cinéma et metteur en scène. Il a créé le Festival d'Avignon en 1947.

¹² Bernard Lacroix, « Existe-t-il une crise de la démocratie représentative en France aujourd'hui? Eléments pour une discussion sociologique du problème », *La démocratie continue*, (dir.) Dominique Rousseau, L.G.D.J. Bruylant, 1995, 250 p.

¹³ Bernard Manin, *Principes du gouvernement représentatif*, Flammarion, 1995, 347 p.

que les représentants élus seraient et devaient être des citoyens distingués, socialement distincts de ceux qui les élisaient »¹⁴.

Le mandat représentatif est une forme de mandat politique qui est général, libre et non révocable: le représentant peut agir en tous domaines sans qu'il ne soit tenu de respecter les engagements qu'il aurait éventuellement pris devant ceux qui lui ont confié son mandat. C'est ainsi que le mandat représentatif s'oppose au mandat impératif. Le gouvernement représentatif repose sur le principe du mandat représentatif. Les élus au pouvoir doivent pouvoir disposer d'une liberté d'action telle qu'ils ne doivent pas être les obligés de leurs électeurs. On considère généralement que le mandat représentatif est apparu au sein du parlement du Royaume-Uni au XVIème siècle. Dans l'ancien régime, les représentants siégeant au sein des parlements étaient les porte-voix, auprès de la royauté, des soucis et des préoccupations des intérêts locaux de ceux qu'ils représentaient. Il y avait donc pour les députés l'imposition d'un mandat impératif, souvent sous la contrainte, par les autorités locales. Progressivement, les velléités d'indépendance des députés aidant, l'habitude a été prise de les considérer non plus comme les représentants directs des intérêts particuliers des territoires du royaume, mais comme les délégués de l'ensemble du pays.

L'Abbé Sieyès¹⁵ est un des grands acteurs de la Révolution française. Il applique à la lettre le principe qu'énoncera Bernard Manin deux siècles plus tard: « *Les citoyens qui se nomment des représentants renoncent et doivent renoncer à faire eux-mêmes la loi ; ils n'ont pas de volonté particulière à imposer. (...) S'ils dictaient des volontés, la France ne serait plus cet État représentatif ; ce serait un État démocratique* »¹⁶. Sieyès oppose donc clairement le gouvernement représentatif et la démocratie: « *Le peuple, je le répète, dans un pays qui n'est pas une démocratie (et la France ne saurait l'être), le peuple ne peut parler, ne peut agir que par ses représentants* ».

C'est ainsi que naît la souveraineté nationale. L'article 3 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 l'affirme: « Le principe de toute Souveraineté réside essentiellement dans la Nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane

¹⁴ Bernard Manin, *op. cit.*, p. 125.

¹⁵ Emmanuel-Joseph Sieyès ou l'Abbé Sieyès (1748-1836), est un homme d'Eglise, homme politique et essayiste français, surtout connu pour son action et ses écrits pendant la Révolution française.

¹⁶ Archives parlementaires de 1787 à 1860 ; 8-17, 19, 21-33. Assemblée nationale constituante. 8. Du 5 mai 1789 au 15 septembre 1789, p. 594 (<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k495230/f662.item.r=%22pas%20une%20démocratie%22.langFR.zoom>).

expressément »¹⁷. L'article 1er du Titre 3 de la Constitution de 1791 le confirme: « La Souveraineté est une, indivisible, inaliénable et imprescriptible. Elle appartient à la Nation ; aucune section du peuple, ni aucun individu, ne peut s'en attribuer l'exercice »¹⁸. Ces définitions impliquent que les élus représentent la Nation dans son entièreté, et non pas tels ou tels territoires ou circonscriptions. Le vote par la conscience éclairée des représentants ne permet pas les consignes impératives.

On le comprend, la représentation instituée alors n'est pas celle qui consiste à re-présenter, c'est-à-dire à rendre présent ce qui est absent. Si tel était le cas, à l'instar d'un diplomate envoyé par son pays dans une région du monde, les représentants auraient la charge de véhiculer le message du destinataire d'origine, avec exactitude et fidélité. La philosophie qui préside au régime représentatif consiste à décider *à la place de* ce qui est représenté. Cette idée sera vivement critiquée par Jean-Jacques Rousseau. La chose publique doit être l'affaire de tous pour l'auteur du Contrat Social. S'il admet que le gouvernement peut être confié à quelques uns, il est nécessaire que l'obéissance à ce gouvernement repose sur une volonté consciente et raisonnée, autrement dit il est nécessaire de « trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun s'unissant à tous n'obéisse pourtant qu'à lui-même et reste aussi libre qu'auparavant »¹⁹. Rousseau ne confond pas le gouvernement tenant le gouvernail et le gouvernement dirigeant le gouvernail, lui donnant la direction²⁰. Le contrat est social à partir du moment où il peut être rompu s'il y a abus, c'est-à-dire à partir du moment où les représentants cessent d'obéir au peuple. Le peuple n'est pas infallible chez Rousseau, pas plus qu'il ne l'était chez Aristote. Mais il lui fait confiance pour rechercher l'intérêt général²¹, qui n'est pas la somme des intérêts de chacun mais qui est ce qui permet le bien commun. La confiance naïve et idéalisée dans le peuple et les dérives totalitaires possibles sont les deux arguments traditionnellement opposés à la théorie de Rousseau par les détracteurs de la souveraineté populaire.

¹⁷ <http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/la-constitution/la-constitution-du-4-octobre-1958/declaration-des-droits-de-l-homme-et-du-citoyen-de-1789.5076.html>

¹⁸ <http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/la-constitution/les-constitutions-de-la-france/constitution-de-1791.5082.html>

¹⁹ Jean-Jacques Rousseau, *Du Contrat Social*, 1762.

²⁰ L'expression est empruntée à Jean-Paul Jouary, philosophe et essayiste français, « L'urgence démocratique », *Mouvement commun*, 22.05.2016, <http://www.lemouvementcommun.fr/7747-2/> (Consulté le 16.08.2016).

²¹ De même que Rousseau estimait qu'il appartenait au peuple de se défendre lui-même en s'organisant en milices et non pas en confiant cette tâche à des armées de métier, de même qu'il devait lui revenir la charge de s'occuper lui-même des corvées et ne pas payer des taxes afin de confier cette responsabilité aux fonctionnaires. La démocratie chez Rousseau ne repose en effet pas seulement sur une conception juridique de la citoyenneté, mais sur un sens de la communauté.

De fait, la souveraineté populaire qu'il appelait de ses vœux ne verra pas le jour, la souveraineté nationale l'ayant emporté.

En Angleterre, Burke²² développe une analyse contre-révolutionnaire mais rejoint pourtant Sieyès sur l'essentiel: le primat de la souveraineté nationale et l'instauration de la représentation sans mandat impératif. S'il ne nie pas la souveraineté originaire du peuple, il écrit que « la volonté du peuple n'est pas un critère du bon gouvernement »²³. L'importance du statut social et du prestige dans la société anglaise, ajoutée au coût important des campagnes électorales, restreignaient spontanément l'accès à la Chambre des Communes, de sorte qu'aucune législation britannique spécifique ne fut nécessaire pour confier le pouvoir à une autre partie de la population qu'à l'aristocratie (des conditions de propriété étant néanmoins ajoutées en 1711). Burke favorise d'ailleurs un suffrage restreint de type capacitaire et censitaire, à l'instar de Sieyès en France. La minorité éclairée incarnée naturellement par l'aristocratie sera plus à même de décider: « L'esprit est bien plus facilement conduit à acquiescer les actions d'un seul homme, ou de quelques-uns qui agissent comme procureurs généraux de l'État, que dans le vote d'une majorité victorieuse dans des conseils dans lesquels chaque homme a son rôle dans la délibération »²⁴.

Aux Etats-Unis, la Convention de Philadelphie imposa également le principe de distinction²⁵. Si aucune condition d'éligibilité pour les représentants n'a été évoquée, ce n'est pas par principe, mais parce que les constituants ne réussirent pas à se mettre d'accord²⁶. La question de la taille de l'assemblée représentative posa sérieusement question en revanche car elle entraînait celle, épineuse, de la ressemblance entre les représentants et les représentés. Fédéralistes et Anti-Fédéralistes s'affronteront sévèrement, ces derniers considérant que la représentation devait être une image fidèle du peuple²⁷, non pas que toutes les catégories sociales y soient représentées, mais au moins les principales composantes de la société. Ils craignaient l'instauration d'une aristocratie, non pas de titre (expressément interdit aux Etats-Unis), mais de fait (« ce que les Anti-fédéralistes

²² Edmund Burke (1729-1797) est un homme politique et philosophe irlandais, longtemps député à la Chambre des Communes britannique, en tant que membre du parti Whig.

²³ Edmund Burke, *Reflections on the Revolution in France*, 1790.

²⁴ Edmund Burke, *op. cit.*

²⁵ Bernard Manin, *op. cit.*, p. 139.

²⁶ Bernard Manin, *op. cit.*, p. 141.

²⁷ Bernard Manin, *op. cit.*, p. 144.

visaient pas le terme d'aristocratie n'était pas la supériorité légalement sanctionnée du privilège, mais la supériorité sociale conférée par la richesse, la position ou même les talents »²⁸), qui pourrait avoir le monopole du pouvoir. L'intuition des anti-fédéralistes était limpide: « Le peuple a beau avoir le droit de suffrage, si la représentation est formée de manière telle qu'elle donne à une ou plusieurs classes naturelles de la société un pouvoir indu sur les autres, elle est imparfaite; les premiers deviendront peu à peu les maîtres, les autres, des esclaves. (...) C'est tromper le peuple que de dire aux gens qu'ils sont électeurs et peuvent choisir leurs législateurs, s'ils ne peuvent pas, par la force des choses, choisir des individus parmi eux, et véritablement comme eux »²⁹. Les fédéralistes n'avaient pas une intuition différente. Madison parle d'un « corps choisi » au cours du débat, opposant république et démocratie. La grille d'analyse d'Aristote n'était ainsi plus tout à fait d'actualité à la fin du 18^{ème} siècle.

Ces analyses et considérations montrent que le « principe de distinction » a servi à justifier l'instauration de la représentation. La prise en compte d'éléments matériels d'organisation tels que la grande taille des Etats modernes ou encore le nombre croissant d'individus les peuplant a fait partie des débats à l'époque, mais pas à titre principal. Il sont devenus, depuis deux siècles, un lieu commun de justification de la représentation et d'impossibilité pratique de la démocratie directe³⁰.

Le développement du suffrage universel, l'instauration des partis politiques comme partis de masse ont atténué par la suite ce principe de distinction, mais ne l'ont pas remis en cause structurellement. Si la représentation a pu se justifier du point de vue de la faisabilité technique, elle n'a sans doute pas tenu toutes ses promesses quant à la pureté de celle-ci dans la recherche de l'intérêt général. Norberto Bobbio³¹ a dressé la liste de ces « promesses non tenues » par la représentation dans sa quête de l'intérêt général³²:

- la fragmentation du pouvoir au profit de groupements d'individus opposés et plus ou moins autonomes vis-à-vis du pouvoir politique ;

²⁸ Bernard Manin, *op. cit.*, p. 148.

²⁹ Bernard Manin, *op. cit.*, p. 150.

³⁰ Stéphane Pierré-Caps, « Généalogie de la participation de tous aux affaires communes », *Revue du droit public et de la science politique en France et à l'Étranger*, 01 janvier 2009 n° 1, p. 151.

³¹ Norberto Bobbio (1909-2004), philosophe italien spécialiste de la philosophie politique et de la philosophie du droit.

³² Liste synthétisée par Stéphane Pierré-Caps, *art. cit.*, p. 151 et reprise ici de façon concise.

- la mutation de la représentation politique en une représentation néo-corporatiste dans laquelle le gouvernement devient le médiateur entre les partenaires sociaux ;
- la persistance du pouvoir oligarchique prenant la forme de la dévolution du pouvoir à un groupe particulier. Stéphane Pierré-Caps cite à ce titre Castoriadis³³: « ce groupe s'auto-constitue et s'auto-définit comme tel, comme groupe qui exerce le pouvoir pour lui-même, et ce même si la société exerce une sorte de contrôle périodique » ;
- l'espace limité de la démocratie représentative, espace exclusivement politique éludant la « démocratie sociale » ;
- l'échec du gouvernement quant à assurer la transparence du pouvoir, à faire disparaître le pouvoir occulte ou invisible ;
- l'éducation à la citoyenneté, dont l'échec se mesure à l'aune de « l'apathie politique » des citoyens démocratiques.

« Quoi qu'il en soit, au moment où le gouvernement représentatif fut établi, la tradition médiévale comme l'Ecole du droit naturel moderne convergeaient pour faire apparaître le consentement et les volontés des gouvernés comme la seule source de la légitimité et de l'obligation politique »³⁴. La Constitution française actuelle reste fidèle au principe de distinction originelle. Son article 27 le confirme: « Tout mandat impératif est nul. Le droit de vote des membres du Parlement est personnel »³⁵. Son article 2, « Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple », confirme le lien opéré entre démocratie et représentation.

« Changer le monde? Quelle drôle d'idée! Il est très bien comme ça le monde, pourquoi le changer? »³⁶

Le but de la démocratie consiste en l'autodétermination collective, note Jacques Gerstlé³⁷. Elle procède ainsi d'une double légitimité: à l'entrée du système avec la correspondance entre les

³³ Cornelius Castoriadis (1922-1997), philosophe, économiste et psychanalyste français d'origine grecque, cofondateur du groupe Socialisme ou barbarie.

³⁴ Bernard Manin, *op. cit.*, p. 122.

³⁵ <http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/la-constitution/la-constitution-du-4-octobre-1958/texte-integral-de-la-constitution-du-4-octobre-1958-en-vigueur.5074.html#titre4>

³⁶ Réplique tirée du film *OSS 117 : Rio ne répond plus*, réalisé par Michel Hazanavicius, sorti en 2009.

³⁷ Empruntant le raisonnement à Fritz Scharpf, *Gouverner l'Europe*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000. Le passage cité est extrait de Jacques Gerstlé, « Gouverner l'opinion publique », *La démocratie continue*, (dir.) Dominique Rousseau, L.G.D.J. Bruylant, 1995, 250 p.

choix des citoyens et les choix politiques (c'est le gouvernement par le peuple), à la sortie avec le contrôle des citoyens sur les résultats (c'est le gouvernement pour le peuple). La victoire d'une démocratie d'opinion sur celle de l'argumentation, le triomphe de l'élection comme mode de désignation des représentants, l'acceptation du cadre institutionnel posé par le principe de distinction semblent interdire aujourd'hui toute remise en cause de l'ordre structurel qui a été posé.

Plusieurs attitudes sont possibles, note Jacques Robert³⁸. La première consiste à « garder ce que l'on a » en cherchant « simplement » à améliorer les structures traditionnelles de la démocratie. Encadrement du cumul des mandats, transparence accrue, mécanismes de participation du public (au sens de l'encadrement par le haut, sous le patronage des élus) sont autant de réformes qui sont déjà d'actualité depuis plusieurs années. La deuxième solution consiste à aller, note toujours l'auteur, « vers une démocratie qui serait vraiment une démocratie directe », qui suscite trois sortes de peur: des peurs instinctives (celles du retour au plébiscite), la peur des extrêmes et des peurs instituées (la démocratie directe vient concurrencer directement les élus). L'actualité, là encore, semble offrir des propositions d'alternative intéressantes à l'étude, au travers notamment des nouvelles technologies: les CivicTech entendent, pour une partie d'entre elles, *disrupter* le système en *uberisant* la politique au travers de plateformes ou d'applications qui permettent de repenser le lien entre le citoyen et le politique, la technologie ayant pour intérêt précisément de rendre en partie caduque l'argument de l'organisation matérielle de l'Etat et l'impossibilité pour tous les citoyens de participer directement aux affaires publiques. Car c'est finalement de plus en plus le lien entre la société des Anciens et celle des Modernes³⁹ qui est posé. Le collectif est ainsi opposé à l'individualisme, le citoyen au consommateur. On reproche d'ailleurs souvent à la société des Anciens de ne pas distinguer sphère publique et privée, de faire de l'homme un « super-citoyen » investi totalement et constamment dans la chose publique. Stéphane Pierré-Caps analyse pourtant qu'il « existait bien une distinction intériorisée entre l'espace public, lieu de la participation de tous les citoyens, et l'espace privé, où chacun menait son existence personnelle, à la seule condition d'obéir aux lois de la Cité et de ne pas nuire à ses semblables »⁴⁰. « Cette projection, ajoute-t-il, de la réalité politique de l'État moderne sur la Cité antique permet de comprendre pourquoi l'on ait pu appréhender celle-ci, par antiphrase, sur le mode d'une fusion de l'État et de la société, pour la

³⁸ Jacques Robert, « La crise de la démocratie, un discours récurrent », *op. cit.*

³⁹ Référence est faite ici, évidemment, au célèbre discours de Benjamin Constant, *De la liberté des Anciens comparée à celle des Modernes*, prononcé à l'Athénée royal de Paris en 1819.

⁴⁰ Stéphane Pierré-Caps, *art. cit.*, p. 151.

raison que l'État moderne est une réalité politique extérieure à la société. Or, la Cité est la communauté des citoyens qui décident, jugent et gouvernent. Le pouvoir politique ne lui est pas extérieur, puisqu'il est exercé par la communauté des citoyens sur elle-même. De fait, les organes du pouvoir se confondent avec le corps des citoyens et ne forment pas, comme aujourd'hui, un ensemble d'institutions politiques gouvernantes destinées à exercer un commandement sur les gouvernés ».

Ainsi, se pose l'épineuse mais ô combien passionnante question de la conciliation des caractéristiques de la société moderne sur lesquelles il n'y aura aucun retour, avec une façon d'envisager la politique, l'intérêt général et le collectif qui emprunterait aux anciens leurs grands traits dans des modalités qui restent à inventer. C'est ce que se proposent de faire les Gentils Virus.

Ces développements introductifs nous permettent ainsi de comprendre de manière simple et directe ces quelques lignes de présentation des Gentils Virus sur leur site internet: « Les Gentils Virus sont tous ceux qui pensent que :

- nous ne sommes pas dans une vraie démocratie, parce que nous ne pouvons qu'élire des maîtres qui décideront tout à notre place;
- de nombreux problèmes de notre société sont la conséquence de l'impuissance politique des citoyens, et seraient résolus depuis longtemps si le peuple pouvait vraiment y faire quelque chose;
- il nous faut absolument une vraie démocratie pour pouvoir résoudre ces problèmes;
- il faut en parler autour de soi pour réveiller les citoyens qui sommeillent en nous tous, de sorte à ce que l'on soit nombreux à exiger une vraie démocratie »⁴¹.

Rechercher la cause des causes

Le référendum français sur le traité établissant une constitution pour l'Europe s'est tenu le 29 mai 2005. Le « non » a recueilli 54,68% des suffrages exprimés à la question « Approuvez-vous le projet de loi qui autorise la ratification du traité établissant une constitution pour l'Europe ? ». Il a surtout donné lieu à des débats nourris dans les mois précédant le scrutin: débats nourris au sein des formations politiques (on mesure encore aujourd'hui par exemple la déchirure provoquée par cette

⁴¹ <http://gentilsvirus.org> (Consulté le 16.08.2016).

question au sein du Parti socialiste) mais également sur Internet. L'époque est alors à la « blogosphère »⁴². Etienne Chouard en fera partie.

Né en 1956, professeur d'économie-gestion et d'informatique dans un lycée marseillais, il prend position pour le « non » sur son blog personnel en 2005, dans un article intitulé « Une mauvaise constitution qui révèle un secret cancer de notre démocratie »⁴³. Etienne Chouard ne milite alors dans aucun parti politique, n'est affilié à aucun syndicat, n'a aucun engagement public quelconque. Il se définit comme un simple citoyen ayant eu une prise de conscience et s'étant « réveillé » à l'occasion de ces débats. Relayé sur Internet via des forums, des courriels et des partages sur d'autres blogs, invité dans des débats télévisés, partie prenante au débat politique et intellectuel (Bastien François⁴⁴ et Dominique Strauss-Kahn⁴⁵ répondront tous les deux aux arguments développés par Etienne Chouard), Etienne Chouard va rapidement connaître une notoriété importante. Son blog verra se succéder ainsi plus de 30 000 visites par jour au plus fort du débat⁴⁶. Après la victoire du « non », il est classé comme un des « 15 blogueurs leaders d'opinion sur la toile »⁴⁷, sa visibilité dépassant les frontières françaises.

Après les débats sur le référendum, il désigne l'importance de la constitution comme cœur d'analyse de sa pensée et la nécessité de sa rédaction directement par les citoyens qui doivent selon lui rechercher « la cause des causes » de notre impuissance politique. Il l'identifie par la constitution, c'est-à-dire les règles du pouvoir, indiquant que « ça n'est pas aux hommes de pouvoir d'écrire les règles du pouvoir ». S'en suivra la volonté de réhabiliter le tirage au sort et le « procès

⁴² Jean-Damien Pô et Nicolas Vanbremeersch, « La campagne électorale de 2007 et le débat politique en ligne », *Commentaire*, Numéro 117, 2007.

⁴³ Publié le 25 mars 2005 et amendé le 17 juin 2005: http://etienne.chouard.free.fr/Europe/Constitution_revelateur_du_cancer_de_la_democratie.htm (Consulté le 17.08.2016).

⁴⁴ Bastien François, « Réponse au texte d'E. Chouard sur le traité établissant une constitution pour l'Europe, Réponse d'un professeur de sciences politiques et de droit favorable au « oui » », *www.place-publique.fr* - Le site des initiatives citoyennes, http://web.archive.org/web/20071026004623/http://www.place-publique.fr/imprimersans.php3?id_article=1649 (Consulté le 17.08.2016).

⁴⁵ Dominique Strauss-Kahn, « Traité constitutionnel : réponse à Etienne Chouard », Blog de Dominique Strauss-Kahn, 22 avril 2005, http://archive.wikiwix.com/cache/?url=http%3A%2F%2Fwww.blogdsk.net%2Fdsk%2F2005%2F04%2Fbonjour_tous_in.html (Consulté le 17.08.2016).

⁴⁶ Guilhem Fouetillou, « Le web et le traité constitutionnel européen. Écologie d'une localité thématique compétitive », *Réseaux* 5/2007 (n° 144), p. 279-304.

⁴⁷ 15 blogueurs leaders d'opinion sur la toile, *Le Monde*, 06.04.2006, http://www.lemonde.fr/technologies/article_interactif/2006/04/06/15-blogueurs-leaders-d-opinion-sur-la-toile_759105_651865_10.html (Consulté le 17.08.2016).

de l'élection ». Etienne Chouard est revenu sur ces éléments au cours de l'entretien réalisé avec lui dans le cadre de nos recherches⁴⁸.

« Il faut d'abord repérer la Constitution comme l'outil qui permet aux détenteurs du pouvoir d'en abuser (01'11) / Si on tape à côté de la cause principale, on ne règle rien (01'52) / Je pense que partout dans le monde, les peuples sont asservis par des pouvoirs hors contrôle du fait de « constitutions » qui n'en sont pas, pour cette raison commune que les peuples ont renoncé à écrire eux-mêmes ce texte qui devrait être leur protection au lieu d'être leur prison, parce qu'ils ne s'en occupent pas. Comment on en vient à cela? C'est de la logique. Il faut donc chercher « la cause des causes », formule du médecin grec Hippocrate (03'12).

« Les premiers pas en 2005 m'ont amené à la réflexion sur le processus constituant. (...) Au début même je ne connaissais pas l'idée du tirage au sort. Je pensais qu'il fallait au-moins une élection d'assemblée constituante avec des gens qui n'étaient pas issus du pouvoir. Et je disais: « ça n'est pas aux hommes de pouvoir d'écrire les règles du pouvoir », donc ça c'est vraiment la trouvaille de 2005 qui, je crois, est l'idée la plus importante. La cause première est que ceux qui écrivent la Constitution sont en conflit d'intérêt, écrivent un texte pour eux-mêmes. C'est ensuite que j'ai découvert le tirage au sort. A partir de là, j'ai mis 10 ans à faire le procès de l'élection. Je cherche un seul avantage de l'élection par rapport au bien commun, je n'en trouve pas. Peut-être libérer du temps. Un des arguments de l'élection, c'est en effet de dire que les citoyens n'ont pas envie de s'occuper des lois (08'20).

« Donc l'idée est venue progressivement. D'abord, ce n'est pas aux hommes de pouvoir d'écrire les règles du pouvoir. Ensuite, le suffrage universel, ça devrait être voter nous-mêmes nos lois (11'52) ».

Parallèlement, et alors que l'affluence sur le blog d'Etienne Chouard ne décroît pas et qu'il organise et participe à de nombreuses conférences, un groupe de plusieurs personnes décide de s'emparer des thématiques de travail posées par Etienne Chouard et posent un cadre de travail.

⁴⁸ La méthodologie des entretiens et leur référencement seront expliqués dans la partie « Protocole méthodologique » située à la suite de l'introduction.

Catherine Vergnaud a fait partie de ces « pionniers ». Elle résume de manière générale ce processus⁴⁹:

« Au début, c'était des conférences d'Etienne Chouard sur Internet où on pouvait interagir, prendre la parole. On connaissait son forum, le Plan C. On était nombreux à suivre, à écouter, à échanger, à questionner. Et surtout, une chose nous a parlé: on avait décidé de s'accaparer cette idée du processus démocratique. Je préfère parler de processus démocratique plutôt que de régime démocratique (06'48).

« La meilleure façon de s'accaparer la chose était de ne pas uniquement suivre les conférences mais de construire par nous-mêmes. On a commencé avec quelques uns en créant deux groupes sur Facebook. Il y a avait déjà un groupe de traducteurs qui traduisaient les vidéos d'Etienne Chouard. On s'est tous mis finalement sur le même groupe. On a décidé de se donner les moyens. On s'est donc donnés un nom. On a fait une votation sur le groupe. On a pensé à Gentils Virus: « virus » pour mettre la crève à l'oligarchie, « gentils » parce qu'on n'était pas des méchants. On est tombés d'accord sur ce nom-là. On a décidé aussi de se créer un Wiki où on mettrait nos données de travail et petit à petit un site. Et à partir de là, de créer des groupes locaux, d'y parler démocratie et de faire des ateliers constitutants. Donc ça s'est fait par étapes (07'47) ».

Voilà décrite brièvement la création des Gentils Virus. Nous reviendrons sur le détail de ce processus. Ces quelques extraits d'entretiens nous permettent néanmoins de comprendre dès à présent la logique inhérente à leur identité.

Ainsi, les Gentils Virus partent du constat que nous ne sommes pas en démocratie: le principe de distinction posé dans ces éléments introductifs est le coeur de leur analyse. La représentation, structurellement, ne constitue pas un régime démocratique. Ils proposent une solution: que le peuple s'approprie le processus constituant, donc l'écriture de la constitution, au travers d'une assemblée constituante, afin que celle-ci mette en place les règles d'organisation du pouvoir politique voulues par les citoyens à l'issue d'un processus démocratique.

⁴⁹ Cf. « Protocole méthodologique ».

La constitution est le texte fondateur de l'organisation politique d'une nation, elle définit les droits et libertés fondamentaux, les institutions composant l'État et l'organisation des pouvoirs. En France, la Constitution du 4 Octobre 1958 fondant la Vème République est la norme juridique suprême et tous les autres textes (lois, décrets...) doivent la respecter. La révision ou l'écriture d'une nouvelle constitution peut se faire classiquement au travers du pouvoir exécutif (par le Gouvernement ou un comité spécialement investi pour cela) ou parlementaire avec une assemblée constituante désignée ou élue. La mise en place d'assemblées constituantes composées de citoyens est très rare, un exemple récent étant celui de la révision de la Constitution islandaise par un comité constitutionnel composé de 25 citoyens. Dans tous les cas, le texte issu des travaux des commissions chargées de la rédaction, qu'elles soient politiques ou citoyennes, ne constitue qu'un projet et devra être validé soit par les décideurs politiques, soit par voie de référendum⁵⁰.

Ce sujet s'inscrit au coeur des questions actuellement posées à la science politique en termes de participation et de délibération des citoyens dans le système politique. La littérature propre aux mécanismes d'horizontalité démocratique, à la réflexion autour de l'inclusion citoyenne, à l'organisation du pouvoir en dehors du cadre exclusif des partis politiques, est de plus en plus fournie. Pour cause, ce sujet est d'actualité. A partir de l'automne 2016, la France préside un an durant le Partenariat pour un Gouvernement Ouvert⁵¹, l'occasion de mettre sur le devant de la scène médiatique et politique les questions d'actualité que posent ces grandes thématiques.

Paradoxalement, et parallèlement, plus rares sont les acteurs s'intéressant à la question de la Constitution. Les défauts de la Vème République comme le souhait d'une VIème République sont des thématiques circulant déjà depuis des années. La question de la convocation d'une assemblée constituante ou encore celle de la réhabilitation du tirage au sort sont de plus en plus plébiscitées, même si cela reste grandement marginal dans le lot des propositions d'amélioration ou de restructuration du système politique. Les débats récents sur l'utilisation de l'article 49 alinéa 3 de la Constitution par le Gouvernement jugée abusive par certains à propos des débats sur la « loi travail » ou encore les propositions d'assemblée constituante citoyenne faite par les groupes de

⁵⁰ <http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/institutions/veme-republique/constitution-definition/comment-s-elabore-constitution.html> (Consulté le 18.08.2016) et http://www.territoires-hautement-citoyens.fr/constitution_citoyenne/ (Consulté le 18.08.2016).

⁵¹ Inaugurée en septembre 2011 par huit pays fondateurs, l'Open Government Partnership est une initiative multilatérale qui compte aujourd'hui 70 pays membres, ainsi que des ONG et représentants de la société civile. Le Partenariat s'attache, au niveau international, à promouvoir la transparence de l'action publique et la gouvernance ouverte, à renforcer l'intégrité publique et combattre la corruption, et à exploiter les nouvelles technologies et le numérique pour renforcer la gouvernance publique, promouvoir l'innovation et stimuler le progrès.

travaux de Nuit Debout⁵², participent de tentatives de recentrage du débat public sur la question constitutionnelle. Mais il est difficile d'affirmer pour l'instant qu'un focus médiatique et politique est opéré sur ce sujet.

Toujours est-il que la tendance est à la demande de reconsidération de l'homme vivant dans la société et la Cité, non plus seulement en tant qu'électeur, mais en tant que citoyen⁵³. Il nous est apparu que l'étude des Gentils Virus entrerait pleinement dans ce champ de recherche. Ce mémoire se propose de les étudier.

Cela soulève quelques grandes questions:

- comment s'organisent-ils et se structurent-ils? Quels sont leurs liens et leurs rapports avec Etienne Chouard? Il convient dès à présent de noter ici que tous les groupes rencontrés ne portent pas nécessairement l'appellation « Gentils Virus ». Certains se sont organisés en association indépendante lorsque d'autres travaillent de façon autonome sur le sujet d'une assemblée constituante. Nous verrons pourquoi. De même que nous serons amenés à voir en quoi cette contribution a choisi d'étudier certains de ces groupes au même titre que les Gentils Virus ;
- que font-ils? L'organisation d'ateliers constituants est le cœur de leurs activités. Mais ils s'inscrivent aussi, et c'est essentiel, dans une dynamique de militantisme en ligne, utilisant les outils numériques comme supports d'information. Nous essayerons donc de qualifier leur répertoire d'actions ;
- justement, il conviendra de s'intéresser également à ce que leur combat dit du militantisme: comment se définissent-ils par rapport aux partis politiques? peut-on dire qu'ils font un travail d'éducation populaire? quel est leur rapport au vote et que cela traduit-il du rapport au système électoral? quels sont les profils de personnes qui s'y investissent? ;
- enfin, pourquoi le font-ils et à quoi peuvent conduire leurs actions?

Plus généralement et plus globalement donc, nous chercherons à dresser la monographie⁵⁴ de ce mouvement. En mobilisant la littérature de la science politique propre aux thématiques que

⁵² Événement sur lequel nous reviendrons.

⁵³ Agathe Cagé note ainsi que « La participation politique ne s'est jamais réduite à la seule participation électorale. Il nous revient aujourd'hui, après avoir fait l'égalité des électeurs, de faire celle des citoyens », Agathe Cagé, politiste, présidente du think tank *Cartes sur table*.

⁵⁴ En sociologie, une monographie est une enquête ou une étude approfondie limitée à un fait social particulier et fondée sur une observation directe qui, mettant en contact avec les faits concrets, participe de l'expérience vécue et relève de la sociologie compréhensive.

l'on a présentées, en dressant un protocole de recherche que l'on va présenter, en analysant l'intégralité des données récoltées, nous chercherons à savoir qui sont les Gentils Virus, tant du point de vue de leur organisation que de leurs acteurs.

Deux hypothèses / postulats de recherche ont présidé au lancement de notre enquête:

- les Gentils virus constituent un groupe uni et homogène dans leur identité comme dans leur action: nous verrons en quoi c'est partiellement vrai;
- pour être audibles et efficaces, ils doivent s'inscrire d'une manière ou d'une autre dans le jeu politique. Si le jeu politique est considéré comme un rapport de force au sens électoral ou même au sens physique (on pense ici à des répertoires d'action mobilisant des occupations de l'espace public ou des lieux de pouvoir, la confrontation physique avec les forces de l'ordre ou même la manifestation physique d'une revendication), nous verrons que ce postulat s'est avéré faux.

« Aux constitutionnalistes, le soin d'expliquer le fonctionnement des institutions et la « nature » des régimes politiques; aux sociologues de la politique, le traitement de la compétition électorale, des partis, des idéologies ou des opinions. Ce partage des territoires est aujourd'hui brouillé; les politistes sont revenus sur le terrain de l'analyse des institutions et en conquièrent de nouveaux »⁵⁵. Brigitte Gaïti⁵⁶ nous permet de situer l'analyse des Gentils Virus sur le terrain des politistes, puisqu'ils prennent comme point d'appui de leur existence et de leur argumentaire, on l'a vu, la critique des institutions et qu'ils souhaitent en proposer de nouvelles.

Etudier les Gentils Virus et leurs composantes, saisir leur identité et leurs actions nécessite de s'intéresser à leur institution propre. Ce terme sera abordé dans un triple sens dans cette contribution: leur institution au sens de leur création (nous avons pu la présenter brièvement, il conviendra de le faire plus méticuleusement) et leur organisation, leur structuration au sens institutionnel. Ces deux premiers axes constitueront le premier chapitre de ce mémoire. Etudier une institution suppose encore de s'intéresser à ce qu'ils font et comment ils le font: leur répertoire d'actions ainsi que leurs « comportements politiques » sera ainsi l'objet d'étude du deuxième chapitre. Empruntant à Brigitte Gaïti sa formulation, nous distinguerons ainsi l'*institution en codes* (Chapitre 1er) de l'*institution en actes* (Chapitre 2ème).

⁵⁵ Brigitte Gaïti, « Entre les faits et les choses. La double face de la sociologie politique des institutions », *Les formes de l'activité politiques, Eléments d'analyse sociologique XVIIIème-XXème siècle*, (dir.) Antonin Cohen, Bernard Lacroix, Philippe Riutort, PUF, 2006, 528 p.

⁵⁶ Brigitte Gaïti est professeur de science politique à Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Protocole méthodologique

Trois outils ont été mobilisés afin « d’opérationnaliser » notre approche du sujet. Ainsi, outre la convocation de la littérature universitaire et du corpus de documents propres à l’activité des Gentils Virus qui seront abordés au fil de ce mémoire, 8 ateliers constitutants ont été observés, 12 entretiens réalisés, et un questionnaire en ligne créé, qui a reçu près de 300 réponses.

Observations

C’est d’abord un entretien exploratoire qui nous a permis de comprendre préalablement les facettes de l’objet que nous allions étudier. Cet entretien, réalisé le 20 février dernier, avec Catherine Vergnaud, qui fait partie des membres fondateurs des Gentils Virus et qui a notamment créé leur antenne en Lorraine, est le seul dispositif qui n’aura pas ici de traçabilité. Cet entretien s’est avéré d’une grande utilité, pour comprendre les grandes structurations de l’organisation et nous familiariser avec un certain nombre d’appellations. Ce travail de bornage a permis d’engager la suite des recherches.

Le parti pris de notre méthodologie a ensuite été de procéder à un maximum d’observations d’ateliers constitutants avant de réaliser des entretiens. Deux raisons ont justifié ce choix: l’observation des ateliers a permis de comprendre le fonctionnement de ceux-ci, l’aspect organisationnel et technique qui en procède, la configuration globale entre les acteurs, les formes collectives de comportement. Comprendre cela, c’était ne pas y revenir, ou assez peu, dans les entretiens qui nous ont permis en revanche de nous intéresser davantage au « qualitatif » par les témoignages des récits de vie et des formes d’engagement plus individuelles⁵⁷. La deuxième raison ayant présidé au choix de procéder d’abord aux observations résidait dans le fait de saisir un maximum d’enjeux du sujet, y compris d’ailleurs au cours des conversations informelles peuplant les divers ateliers.

⁵⁷ Même si ce n’est pas l’aspect quantitatif qui a guidé nos observations: il s’agissait bien également d’observations qualitatives.

C'est ainsi 8 observations qui ont été réalisées entre la Lorraine et l'Ile-de-France. Notre souhait n'était pas d'être exhaustif en termes de couverture du territoire (c'était de toute façon techniquement impossible, compte tenu du temps de recherche et des moyens que cela aurait demandés). Ainsi, deux ateliers ont été observés en Lorraine (un à Metz et un à Nancy), et six en Ile-de-France: trois à Paris, un à Ivry et deux à Montreuil. Précisons encore que les trois ateliers de Paris ont été observés successivement, sans manquer de séances entre les trois. A raison d'environ trois heures d'observation par atelier constituant, c'est environ 24 heures d'observations qui ont été menées.

Au cours des quatre premières observations, les quatre types d'observations ont été mobilisés: observation désengagée cachée pour le premier (le cadre s'y prêtait: plus d'une centaine de personnes y participait, il y avait donc la possibilité de circuler entre les tables), observation participante masquée pour le deuxième (le statut d'observateur a été dévoilé à la fin de l'atelier aux organisateurs), observation participante avouée pour le troisième et observation désengagée à découvert pour le quatrième. Le choix a ensuite été fait de participer systématiquement aux quatre autres ateliers, deux fois de manière avouée et deux fois de manière masquée⁵⁸. Les quatre premières observations, à chaque fois avec un statut différent, nous ont montré que quelle que soit la posture choisie, elle semblait ne pas influencer sur le déroulé de l'atelier constituant. Il est impossible d'affirmer à 100% que l'effet Hawthorne⁵⁹ a été évité; il nous semble néanmoins, surtout avec le recul de l'enquête, que la présence avouée d'un observateur n'a pas influé ni sur le déroulé de l'atelier, c'est une certitude, ni sur le comportement de ses participants, c'est une affirmation sereine. Quant au risque de confusion avec le groupe, dégagé notamment par Claude Lévi-Strauss dans sa conclusion de *Tristes Tropiques*⁶⁰, il a lui aussi été maîtrisé dans la mesure où nous avons rencontré suffisamment de personnes différentes dans un nombre de villes suffisamment différent pour ne pas « trop rentrer » dans les groupes observés. Il convient en outre de préciser que nous n'avons pas eu de cas limite d'observation d'une exceptionnelle particularité qui nous aurait

⁵⁸ Le tableau récapitulant les observations (avec les dates, les villes, le nombre de personnes y participant, les thématiques abordées ainsi que le rappel du statut de l'observateur) figure en annexe. On trouvera également dans les annexes quelques photographies d'illustration prises lors de certains ateliers ainsi que certains documents inhérents à certains ateliers, jugés utiles dans ce mémoire.

⁵⁹ Situation dans laquelle les résultats d'une expérience ne sont pas dus aux facteurs expérimentaux mais au fait que les sujets ont conscience de participer à une expérience dans laquelle ils sont testés, ce qui se traduit généralement par une plus grande motivation. Cet effet tire son nom des études de sociologie du travail menées par Elton Mayo, Fritz Roethlisberger et William Dickson dans l'usine Westinghouse Electric de Cicero, la Hawthorne Works, près de Chicago, de 1924 à 1932.

⁶⁰ Claude Lévi-Strauss, *Tristes Tropiques*, Plon, 1955, 449 p.

renseigné de manière plus générale sur l'observation globale; nous avons au contraire rencontré des cas que l'on peut qualifier sans aucun a priori péjoratif de moyen, ayant tous un socle commun, que l'on a pu considérer comme étant généralisable, avec évidemment des disparités sur lesquelles nous reviendrons au cours de cette étude. Dernière précision utile sur les observations: nous avons jugé pertinent, comme on a pu le constater, de participer à un maximum d'ateliers observés et ainsi de ne pas être trop désengagé de l'observation. Comprendre les mécanismes de débat, de structuration de l'atelier avec ses rythmes, ses exigences, ses faiblesses aussi, nécessitait, avons nous jugé, de s'y impliquer concrètement. Les observations désengagées nous ont montré par ailleurs que ces paramètres ne changeaient point lorsque nous n'y prenions pas une part active.

Concrètement, les observations seront ici convoquées principalement dans le deuxième chapitre de cette contribution. Elles serviront à expliquer la construction d'un atelier constituant et ses grandes caractéristiques.

Entretiens

Nous avons également réalisé 11 entretiens (l'entretien exploratoire n'est ici pas comptabilisé). La méthode de l'entretien semi-directif nous est apparue comme étant la plus adaptée à notre terrain de recherche. Elle permet en effet de poser un cadre à l'entretien et de définir quelques grandes thématiques communes à tous les entretiens tout en laissant une souplesse à l'échange et la possibilité de rebondir sur les propos de la personne que l'on a face à nous. En outre, il nous intéressait d'entendre les « récits de vie », les trajectoires de vie des personnes rencontrées, notamment pour comprendre leurs prises de conscience politique et leur souhait d'en faire quelque chose de concret ainsi que leur perception des Gentils Virus. L'aspect « qualitatif » a ainsi largement prédominé l'esprit de nos entretiens. Nous avons veillé à rechercher la significativité: les personnes rencontrées représentaient toutes un espace de signification dans le « réseau » des Gentils Virus ou s'y raccordant. Le parti pris a été celui de rencontrer principalement des « organisateurs » du réseau, même si le terme est impropre, aucun ne se revendiquant de cette qualité au sens de la tête de réseau, tout juste au sens de la bonne gestion des activités du groupe. En revanche, toutes n'ont pas le même parcours et la même approche des Gentils Virus et des ateliers constituants. Pour cause, toutes ne se revendiquent pas *stricto sensu* de l'appellation Gentils Virus, nous y reviendrons. De même, toutes n'ont pas la même approche organisationnelle. C'est en ce sens que des espaces de

signification en partie différents ont été ciblés⁶¹. On comprend ici que ce travail ne fut possible qu'après observation des ateliers. Il convient encore de préciser qu'un entretien a été réalisé avec une personne n'étant pas partie prenante ni à l'organisation d'ateliers, ni à l'animation du réseau. Ce regard différent a permis d'aborder sous un autre angle les enjeux de notre étude. Il nous est apparu que le principe de saturation avait relativement été atteint au terme de ces 11 entretiens et qu'ainsi, avec près de 11h30 d'enregistrements, nous avons un matériau correct de travail⁶². A noter que le dernier entretien a volontairement été réalisé avec la personne rencontrée pour l'entretien exploratoire, afin de « boucler la boucle » et d'en profiter pour revenir sur des aspects techniques et très précis qui avaient pu nous échapper jusqu'alors.

L'entretien semi-directif, ou centré, nécessite une consigne de départ. Celle qui est donnée aux personnes rencontrées n'est pas notre problématique; nous avons simplement fait part à chaque fois de notre souhait de comprendre l'engagement de la personne au sein du réseau, ses motivations, ce qu'elle y recherchait, ce qu'elle en attendait. Cette question très générale nous a ainsi permis de commencer quasiment systématiquement par une question ouverte sur l'impression de nos interlocuteurs sur le système politique en général, façon de cerner un champ lexical et des grandes lignes de force. Cette technique nous a permis en outre de ne pas commencer par des questions trop précises qui auraient appelé des réponses courtes et précises et donc un format plus proche de l'interview que de l'entretien. La grille de question a ensuite été la même, sauf exception: une première vague de questions sur les ateliers constitutants, la manière dont on peut les définir, leur contenu et surtout les différentes façons de les aborder, une deuxième vague de question sur le placement des ateliers constitutants dans un environnement politique plus global avec la question de la stratégie de l'action, du lien avec l'éducation populaire ou encore avec le militantisme de manière générale. Une troisième série de questions enfin sur le rapport au vote des personnes interrogées, leur rapport aux partis politiques et également aux nouvelles technologies civiques. Le tableau récapitulant les entretiens réalisés, leur date, leur lieu et leur durée se trouve dans les annexes. Ce tableau indiquera en outre les références des entretiens dont on retrouvera les enregistrements audio sur la clé USB jointe au mémoire de recherche. A chaque fois qu'un extrait d'entretien sera cité

⁶¹ Précisons ici que le choix a été fait de ne pas rencontrer de personnes totalement extérieures à la communauté. Les critiques sont généralement focalisées sur Etienne Chouard, nous l'évoquerons, ce qui entraîne souvent une analyse tronquée des Gentils Virus. Nous avons envisagé un moment de rencontrer un acteur politique, mais nous nous sommes aperçus que les Gentils Virus étaient assez peu connus, dans leurs détails et leurs subtilités, de la classe politique. Nous avons donc préféré nous concentrer sur la communauté, avec ses principes et ses contradictions, tous les acteurs évidemment n'étant pas nécessairement d'accord sur tout entre eux.

⁶² Le système de grappe s'est parfois manifesté à la fin des entretiens, des rencontres en permettant d'autres, ce qui explique que le plan des personnes interrogées s'est construit au fur et à mesure.

dans cette contribution, il apparaîtra en italique et on indiquera entre parenthèses la minute et la seconde de démarrage de l'extrait, afin que le lecteur puisse s'y reporter sans contrainte s'il le souhaite.

Nous avons fait attention à systématiquement laisser du temps aux personnes interrogées pour répondre, à respecter les silences d'introspection, assez nombreux par ailleurs. Afin de permettre la spontanéité, les questions n'ont jamais été communiquées à l'avance.

Un entretien sur les onze a un format différent: il s'agit de celui fait avec Etienne Chouard, qui a été filmé, chez lui, dans son bureau bibliothèque⁶³. On le trouvera également sur la clé USB, ainsi que sa version audio. Comme pour les autres, il a été « séquencé » afin de le citer au mieux dans ce mémoire. Et comme pour les autres, on trouvera ses références en annexe. Nous avons appliqué avec lui la même grille de questions avec la même consigne que pour les autres, en adaptant néanmoins certaines questions, dans un souci logique de compréhension des enjeux.

Trois dernières précisions à propos des entretiens sont à mentionner. Le tutoiement a été systématiquement de rigueur. Toutes les personnes interrogées avaient été rencontrées auparavant dans le cadre des ateliers, où le tutoiement se pratique. Il nous est ainsi apparu qu'il serait assez artificiel et inutile de rétablir un vouvoiement d'enregistrement. Cela n'a pas été préjudiciable dans l'échange, les seules fois où nous avons été pris à partie étant pour faire référence à des éléments auxquels nous avons été confrontés au cours des observations. Etienne Chouard nous ayant de plus demandé de le tutoyer également, cette règle s'est donc aussi appliquée à lui. Deuxièmement, il a toujours été précisé avant les entretiens que les personnes rencontrées pourraient rester anonymes et nous avons demandé à la fin de tous les entretiens si les données récoltées pouvaient être utilisées sans problèmes. A l'exception d'Etienne Chouard et de Catherine Vergnaud, que nous avons déjà citée, les autres personnes rencontrées seront ici uniquement appelées par leurs prénoms. Si toutes ne souhaitaient pas nécessairement rester anonymes, nous avons jugé plus simple et plus équitable d'appliquer cette règle pour tout le monde. En tous les cas, toutes ont accepté que soit donné leur vrai prénom et que soit réutilisé ce qu'ils nous avaient dit. Troisièmement enfin, en ce qui concerne le traitement des données récoltées au cours des entretiens, les différentes thématiques abordées seront toutes convoquées dans les différentes parties de cette analyse.

⁶³ Cet entretien a été réalisé à côté d'Aix-en-Provence; c'est le seul qui a été fait en dehors de la Lorraine et de la région parisienne.

Questionnaire

Assez rapidement, il avait été décidé de créer un questionnaire en ligne afin de recueillir davantage de données. Mais la réalisation des entretiens a mis ce projet en suspens: l'approfondissement qu'ont permis ces derniers nous a fait douter de la pertinence de faire un questionnaire en ligne qui ne permettrait nécessairement pas d'entrer autant dans les détails qu'avec une conversation de vive voix. Nous avons finalement décidé d'en monter un tout de même, estimant que ce complexe devait être dépassé et que nous avions tout intérêt à recueillir un maximum de témoignages et d'avis, le questionnaire offrant qui plus est le très grand avantage de toucher des territoires et des groupes que les deux premiers outils n'auraient pas pu atteindre et nous permettant de varier les points de vue et les approches, les entretiens ayant été, on l'a mentionné, davantage tournés vers des organisateurs.

Toute ambition quantitative de représentation a dès le départ été écartée: la représentation statistique aurait nécessité d'avoir plus de 1 000 sondés, avec l'intégralité des paramètres statistiques à prendre en compte (une telle étude peut difficilement entrer dans le cadre d'un mémoire de recherche). Qui plus est, cette représentation, quand bien même elle aurait été faisable, n'aurait pas été utile, l'intérêt du sujet ne résidant pas dans la cartographie exhaustive de l'organisation et de ses membres⁶⁴ mais dans la captation des dynamiques qui la structurent. La curiosité du chercheur nous pousse forcément à vouloir savoir combien de personnes, au total, sont touchées par les messages véhiculés, combien sont sensibilisées à ce message et combien sont convaincues par ces positions. Ces chiffres sont malheureusement impossibles à obtenir. C'est peut-être même d'ailleurs cette frustration qui peut être le vrai moteur de l'action au sein des Gentils Virus. Nous développerons tout cela. Toujours est-il que c'est bel et bien une volonté d'une plus-value qualitative qui a guidé la réalisation de ce questionnaire.

Réalisé avec la plateforme en ligne « Webquest.fr »⁶⁵, il comporte 18 questions principales auxquelles il faut ajouter entre 3 et 5 questions supplémentaires qui s'affichent en fonction des

⁶⁴ Certains groupes s'organisent en association, avec des membres, d'autres non. Nous y reviendrons. Mais aucun fichier général ne regroupe les données des membres des Gentils Virus.

⁶⁵ Lien direct vers le questionnaire: http://webquest.fr/?m=19610_enquete-sur-les-ateliers-constituants

réponses données⁶⁶. On y trouve principalement des questions sur les ateliers constitutants (leur définition, leurs points forts et leurs faiblesses, leur rôle éventuel d'éducation populaire notamment) et sur le rapport des sondés au vote et à l'élection ainsi qu'aux partis politiques. Une dernière série de trois questions nous a permis d'en savoir plus sur les sondés (sexe, âge et profession).

Ce questionnaire a été mis en circulation par nos soins sur le groupe Facebook des Gentils Virus (groupe destiné à l'organisation des Gentils Virus) ainsi qu'envoyé par courriel à différentes « têtes de réseau ». Son relai ensuite par Catherine Vergnaud sur l'ensemble des groupes Facebook locaux des Gentils Virus ainsi que par Etienne Chouard sur son profil, son compte Twitter ainsi que sur son blog ont permis d'engranger un nombre de réponses que notre seule diffusion n'aurait pas permis d'atteindre. Au 1er septembre 2016, c'est 304 réponses qui nous sont parvenues⁶⁷. Pour les besoins de l'analyse, nous avons décidé d'arrêter l'étude des réponses le 21 août dernier. Le questionnaire ayant été lancé le 12 août, c'est ainsi près de 10 jours de réponses qui ont été récoltés. 242 réponses nous sont parvenues entre l'ouverture du questionnaire et le moment où nous avons décidé de bloquer l'étude des réponses⁶⁸ (un pic de réponses a été observé le 19 août, en raison du partage de notre questionnaire tel qu'indiqué ci-dessus). Deux doublons ainsi que la première réponse test ont été retirés, laissant ainsi une base de travail de 239 réponses.

La première question posée dans le formulaire avait volontairement été de savoir si les sondés avaient déjà participé à un atelier constituant (alors même qu'il était précisé en consigne que ce questionnaire était destiné à ceux ayant déjà participé à un ou plusieurs ateliers, dans une logique de cohérence des réponses). Le premier filtrage opéré a consisté à ne garder que les « oui » : 142 formulaires correspondaient. C'est cette base de 142 réponses qui sera analysée dans ce mémoire, à l'appui des différentes parties, exception faite de la question « Comment pourriez-vous définir ce qu'est un atelier constituant ? » pour laquelle nous traiterons également les « non » (il nous semblait en effet intéressant de comprendre comment sont perçus les ateliers par ceux connaissant les Gentils Virus et/ou Etienne Chouard et/ou d'autres associations organisant des ateliers constitutants mais n'ayant jamais participé concrètement à un atelier). Tout cela sera précisé dans nos développements. L'analyse des champs lexicaux, la fréquence de certains mots et expressions, les récurrences et les

⁶⁶ Le visuel intégral des questions pourra être trouvé dans les annexes.

⁶⁷ Chiffre actualisé au 01.09.2016 à 12h.

⁶⁸ L'intégralité de ces données brutes (et anonymes) est contenue dans un tableur référencé en annexe et inséré dans la clé USB jointe au mémoire.

réponses marginales seront autant d'outils convoqués dans nos analyses, présentés parfois sous forme de tableaux, parfois sous forme de graphiques, dans un souci d'allier forme et fond de manière adaptée à chaque thématique. Nous verrons que malgré des profils hétérogènes de personnes ayant répondu au questionnaire, un invariant est présent: aucune des analyses tirées de l'étude du questionnaire ne vient contredire les conclusions qui ont été dégagées des entretiens et des observations. La diversité de nos outils nous permet donc de tirer des conclusions homogènes de notre enquête.

Nous convoquerons enfin les documents propres à l'activité des Gentils Virus, que ce soit des documents écrits (comptes rendus d'ateliers, argumentaires, documents de présentation...) ou non écrits (supports iconographiques, visuels, montages destinés à la communication autour du message et des activités...).

Chapitre 1er: L'institution en codes

L'organisation et la structuration des Gentils Virus (Section 1), celles d'autres mouvements oeuvrant à la diffusion du même message avec les mêmes moyens d'actions et que nous avons choisis de joindre à l'étude dans des conditions que nous expliquerons (Section 2) seront étudiées et mises en parallèle avec le travail d'Etienne Chouard (Section 3). Ce travail nous permettra de saisir les liens entre tous ces acteurs et de dresser la synthèse commune de leurs analyses et de leurs solutions (Section 4).

SECTION 1: Organisation et structuration des Gentils Virus

Par définition, nous l'avons évoqué, il est difficile de dresser la monographie exacte et détaillée de ce mouvement, puisqu'il ne comporte ni fichier d'adhérents, ni statuts juridiques englobant l'intégralité des groupes, ni organisation pyramidale ou hiérarchique. C'est là l'essence même de ce mouvement. Les éléments récoltés au cours de notre recherche nous permettent cependant de présenter un certain nombre de points utiles à la compréhension du sujet.

Organisation sur le Web et structuration par réseau

Nous avons vu que, s'inspirant des thématiques et idées portées par Etienne Chouard après les débats sur le référendum sur la Constitution européenne de 2005, plusieurs personnes décident de se rassembler et de créer une communauté voulant agir concrètement⁶⁹. Une association est créée au départ, servant uniquement au dépôt du nom de domaine Gentils Virus: l'association « Gestion du patrimoine des Gentils Virus »⁷⁰. L'association a été déclarée à la préfecture du Rhône le 20 août 2014. Ses statuts indiquent d'ailleurs que toutes les personnes souhaitant y adhérer acceptent d'en devenir les co-présidents, dans un souci de respect de l'égalité de tous les membres.

⁶⁹ cf. *Supra*, p. 16.

⁷⁰ <http://patrimoine.gentilsvirus.org> (Consulté le 22.08.2016).

D'abord présents sur le réseau social « Ggouv »⁷¹ (se décrivant comme « le 1er réseau social évoluant de lui-même. Il est composé d'outils favorisant l'émergence de nouvelles formes d'organisation et de gouvernance... radicalement différentes de nos institutions ! »), la bascule s'est ensuite faite sur Facebook. Plusieurs groupes coexistent alors: le groupe des rédacteurs, celui des traducteurs (notamment des vidéos d'Etienne Chouard pour une diffusion internationale; des articles de son blog avaient été repris dans la presse étrangère au moment des débats de 2005), le groupe des informaticiens ou encore celui de réflexion sur la théorie politique, et notamment le tirage au sort. Les échanges sur messagerie ainsi que grâce au logiciel Mumble⁷² (qui est toujours utilisé aujourd'hui par la communauté pour faire des ateliers constituants en ligne) permettent de palier à l'éparpillement géographique des acteurs. Un groupe national des Gentils Virus est créé sur Facebook (groupe fermé dans lequel seuls les membres peuvent voir les publications mais où tout le monde peut demander à entrer). Ce groupe, qui compte 8 770 membres⁷³ avec de nouveaux ajouts quotidiens, est destiné à l'organisation du collectif, la présentation de ses projets, la discussion autour de leur mise en place.

De nombreux groupes et des ramifications importantes existent autour de ce groupe central sur Facebook. L'article « Bienvenue chez les Gentils Virus ! », cité dans la description du groupe d'organisation, les présente:

- la « base virale » présentée comme « l'espace blabla »: c'est l'espace de libre discussion des Gentils Virus, destiné à partager des informations jugées utiles sans surcharger le groupe principal ;
- la liste des groupes locaux: les Gentils Virus ont des groupes de discussion et d'organisation sur Facebook dans pratiquement toutes les régions françaises et certaines d'Outre-Mer comme par exemple en Guyane ou à La Réunion, de même que certains départements à l'instar de la Corrèze, de la Haute-Savoie ou du Vaucluse ont leur propre groupe. En outre, certaines villes aussi ont leur propre groupe: citons par exemple Aix, Annecy, Marseille, Rennes ou encore Saint-Etienne ;

⁷¹ <http://ggouv.fr> / Pour le lien direct vers la plateforme Ggouv des Gentils Virus: <http://ggouv.fr/groups/profile/99861/gentilsvirus> (Consulté le 17.08.2016).

⁷² <http://www.mumble.com>

⁷³ <https://www.facebook.com/groups/gentilsvirus/> (Chiffre mis à jour au 01.09.2016 à 12h).

- la liste des groupes à l'international⁷⁴: les Gentils Virus s'organisent en effet dans plusieurs pays du monde sur les réseaux. On pourra ainsi consulter le groupe Facebook des Gentils Virus d'Algérie, de Belgique, du Japon, de Nouvelle Calédonie, de Suisse, du Québec ou encore de Pologne. A titre d'illustration, la présentation des Gentils Virus en Suisse indique: « Vous vous croyez en démocratie ? Détrompez-vous, même en Suisse il s'agit d'un système radicalement opposé à la démocratie ! Organisons-nous pour passer le message, le changement se fera individuellement »⁷⁵ ; celui du Québec indique quant à lui: « Les Gentils Virus sont des citoyens indépendants issus de divers horizons politiques, mais réunis pour UN objectif commun : Faire du Québec une véritable Démocratie. Concrètement cela signifie : préparer les Québécois à devenir de véritables citoyens, c'est-à-dire des adultes éclairés capables d'exercer leurs droits politiques légitimes au sein d'une Assemblée Constituante Citoyenne Québécoise »⁷⁶. C'est ainsi que l'on peut trouver un site promouvant la convocation d'une assemblée constituante citoyenne québécoise⁷⁷ sans mention d'aucun lien d'ailleurs avec les Gentils Virus, ceux-ci ne se plaçant pas en organisateur mondial du mouvement et relayant ce qui se fait de comparable à leurs actions dans d'autres pays. Nous reviendrons sur cet aspect internationaliste ;
- la liste des groupes de travail par « compétence / dévouement » comprenant le groupe des rédacteurs, des développeurs, des designers, ou encore, comme nous l'évoquions, des traducteurs.

Les Gentils Virus se sont dotés d'une Charte Facebook applicable au groupe principal, mais également à la base virale et au groupe des modérateurs⁷⁸. Elle indique notamment les règles de bienséance du débat et les modalités de publication des messages (« La règle qui prime est l'Iségoria: tout citoyen peut prendre la parole pour toute proposition. Il est souhaitable de donner un titre explicite à chaque publication », précise ainsi l'article 4.a.). A l'image du message véhiculé, toute modification est votée par le groupe principal des Gentils Virus sur Facebook grâce à l'outil

⁷⁴ Pour voir la carte des Gentils Virus dans le monde: https://www.google.com/maps/d/viewer?ll=43.834527%2C-11.25&spn=123.739947%2C316.054688&msa=0&mid=1w6M8xivmbBSRiS_Y3x2ZaO1_2x8 (Consulté le 23.08.2016).

⁷⁵ <https://www.facebook.com/groups/GentilsVirusSuisse> (Consulté le 23.08.2016).

⁷⁶ <https://www.facebook.com/groups/718338318181087> (Consulté le 23.08.2016).

⁷⁷ <http://www.constituantecitoyenne.quebec> (Consulté le 23.08.2016).

⁷⁸ <https://www.facebook.com/notes/gentils-virus-groupe-en-construction/charte-facebook-des-gentils-virus-version-3/953282018029692> (Consulté le 23.08.2016).

proposé par le réseau; ces votes, ainsi que leurs commentaires, sont archivés et disponibles à la consultation directement sur Facebook. Par souci également de transparence, les modérateurs consignent les publications refusées sur un groupe spécifique⁷⁹.

Facebook est ainsi un réseau social largement utilisé par les Gentils Virus, comme par beaucoup. Le poids de ce réseau, sans antécédents, ses potentialités, nombreuses et variées, aidant pour beaucoup. Mais la communauté des Gentils Virus est également organisée et présente ailleurs.

Il convient ici en premier lieu de nommer leur site Internet « Gentils Virus, graines de démocratie »⁸⁰, qualifié de « site vitrine » par l'article « Bienvenue chez les Gentils Virus » précité. Ce site permet en effet d'accéder à un certain nombre de liens grâce à une plateforme unique. On peut y trouver la présentation des Gentils Virus, leur actualité, la carte de leur présence dans le monde, les références des groupes locaux, on y a la possibilité de s'inscrire à leur newsletter. En outre, on y découvre leur constat sur le système politique. La page « les solutions » renvoie quant elle, c'est ici que l'on comprend le rôle de plateforme du site, vers des sites « partenaires ». Trois sites doivent ici être mentionnés. Ils sont en effet à l'image de la stratégie numérique et globale des Gentils Virus.

Le premier est la plateforme « Le Message »⁸¹. Créé à l'origine par quelqu'un en dehors du réseau, le site a été approché par les Gentils Virus dans une optique de collaboration. Le créateur du site a donné les droits au réseau à condition de respecter sa structure. Des internautes suivaient déjà effectivement ses publications. « Le message » correspond ainsi à la volonté d'une ouverture plus grande sur la Toile. Deux parties composent le site: « Comprendre le message » permet, à travers six chapitres, tous composés de menus déroulants, de comprendre les arguments développés; « Diffuser le message » propose des outils de diffusion des idées et du constat, au travers des vidéos de conférences d'Etienne Chouard, de renvois bibliographiques vers des ouvrages conseillés, et parfois détaillés par les contributeurs, ou encore des visuels à utiliser sur les réseaux sociaux notamment, comme par exemple des petites citations avec le lien du site. Un renvoi vers la communauté des Gentils Virus est présent sur le site, sans qu'il soit central pour autant.

⁷⁹ <https://www.facebook.com/groups/RefusPublicationsGV> (Consulté le 23.08.2016).

⁸⁰ <http://gentilsvirus.org> (Consulté le 23.08.2016).

⁸¹ <http://www.le-message.org/?lang=fr> (Consulté le 23.08.2016). Au moment de notre consultation, 631 218 passages avaient été recensés.

Deuxième plateforme: « La Vraie Démocratie »⁸². Elle est gérée par un administrateur proche du réseau des Gentils Virus mais pas par ce dernier en tant que tel. « La vraie démocratie, ce n'est pas ce que vous croyez », propose également un argumentaire, des références bibliographiques, la possibilité d'ajouter une objection à l'argumentaire, ainsi que, là encore, à l'image de la grappe, des renvois vers d'autres liens et plateformes.

Troisième site mis en avant: « L'article 3 »⁸³ promouvant le référendum d'initiative citoyenne.

D'autres outils numériques sont utilisés. On retrouve classiquement la plateforme Youtube avec la chaîne des Gentils Virus⁸⁴ (très peu active par ailleurs avec 156 abonnés et 4 vidéos postées), le compte Twitter de la communauté⁸⁵ (comptant un peu plus de 1 000 abonnés pour un peu moins de 2 000 tweets au moment de la consultation, avec des renvois vers les plateformes des Gentils Virus et du « Message »), et encore le réseau Google+⁸⁶.

Mais c'est sans conteste le « Wiki »⁸⁷ des Gentils Virus qui constitue la plateforme la plus fournie, la plus détaillée, la plus riche en données et en information sur l'activité des Gentils Virus, leur message, leurs propositions, leurs pistes de travail ou encore leurs argumentaires⁸⁸. « *N'importe qui peut alimenter le Wiki. On n'est que trois, quatre à être administrateurs mais c'est juste pour aider des personnes à l'avoir en main ou remettre mieux en page quelque chose qui a été mis en page* » (21'27), indique Catherine⁸⁹. La plateforme s'inscrit en effet complètement dans la philosophie de pensée et d'action du collectif. On y trouve ainsi le texte source, l'historique des

⁸² <http://lavraiedemocratie.fr> (Consulté le 23.08.2016).

⁸³ <http://www.article3.fr> (Consulté le 23.08.2016).

⁸⁴ <https://www.youtube.com/user/lesGentilsVirus/featured> (Chiffres mis à jour le 01.09.2016).

⁸⁵ <https://twitter.com/gentilsvirus> (Chiffres mis à jour le 01.09.2016).

⁸⁶ <https://plus.google.com/communities/101552783457990440558> (Consulté le 23.08.2016).

⁸⁷ Un wiki est une application web qui permet la création, la modification et l'illustration collaborative de pages à l'intérieur d'un site web. Il utilise un langage de balisage et son contenu est modifiable au moyen d'un navigateur web. C'est un outil de gestion de contenu, dont la structure implicite est minimale, tandis que la structure explicite émerge en fonction des besoins des usagers (cf. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Wiki> pour la définition).

⁸⁸ <http://wiki.gentilsvirus.org/index.php/Accueil> (Consulté le 23.08.2016).

⁸⁹ Entretien 11.

pages et des onglets ainsi qu'une page « aide » très détaillée, expliquant comment rédiger des articles, insérer des documents, des vidéos ou encore des liens externes⁹⁰. Le site « Loomio » leur a permis, pendant un temps, de prendre les décisions nécessaires au fonctionnement du Wiki⁹¹. Nous pouvons tenter une synthèse du contenu du Wiki en quelques points:

- la partie « constitutionnelle »: éléments théoriques et juridiques sur la constitution, les calendriers et comptes rendus des ateliers constitutants, les comparaisons de projets constitutants, ou tout autre outil s'y rapportant ;
- la partie numérique avec un recensement des outils décrits dans cette contribution mais surtout, les modalités pour s'en servir⁹². Prenons l'exemple du logiciel « Mumble » déjà cité. La page du Wiki s'y rapportant détaille sa présentation, son utilisation, son but, ainsi que les remarques utiles à prendre en compte pour son amélioration⁹³. Ces précautions témoignent d'une volonté de ne pas perdre de public par l'utilisation du numérique. On sait le caractère non négligeable de la « fracture numérique » tant du point de vue de l'accès à la connexion que son utilisation encore aujourd'hui. *« Au début, je ne connaissais rien à l'informatique, même pas l'utilisation de Facebook. C'est une chose assez extraordinaire: avec les Gentils Virus, j'ai appris à utiliser des tas d'outils. Sur le Wiki, j'ai même créé l'aide pour les débutants »* (20'10), nous a ainsi confié Catherine ;
- les renvois vers les liens utiles inhérents au message porté et aux propositions, classés par catégories (réseaux, blogs, sites...) ;
- le calendrier des événements propres aux activités de la communauté ;
- enfin, et surtout, des propositions d'articles, des conseils de lecture, des synthèses de lecture, des résumés de film⁹⁴, des synthèses de courants de pensée, des fiches d'histoire, des confrontations d'approches théoriques, des argumentaires approfondis sont autant d'éléments qui viennent habiter cette plateforme et qui entrent dans les objectifs d'information du citoyen, de sensibilisation au message véhiculé et de « cartouches » argumentaires pour diffuser ce message. Le terme de « virus » prend ici toute sa signification.

⁹⁰ <http://wiki.gentilsvirus.org/index.php/Aide:Accueil> (Consulté le 23.08.2016).

⁹¹ <https://www.loomio.org/g/V0p1hm8B/gentils-virus-officiel-graine-de-d-mocratie-decisions-pour-wiki-gentilsvirus-org> (Consulté le 23.08.2016).

⁹² <http://wiki.gentilsvirus.org/index.php/Catégorie:OutilsInternet> (Consulté le 23.08.2016).

⁹³ <http://wiki.gentilsvirus.org/index.php/Aide:Accueil> (Consulté le 23.08.2016).

⁹⁴ Le documentaire « J'ai pas voté » réalisé par Moïse Courilleau et Morgan Zahnd en 2014 a par exemple fait l'objet d'un plan détaillé avec résumé approfondi de chaque séquence.

L'intégralité de ces outils numériques, on le comprend, se place ainsi dans une approche d'ouverture et de transparence, que ce soit dans les modalités de décision comme dans les espaces d'argumentation. Notons encore l'importance du travail de modélisation opéré ainsi par les Gentils Virus: par des réflexions sur les pouvoirs, leur organisation, par des propositions et contre propositions sur les thématiques constitutionnelles, par des propositions encore de constitutions déjà rédigées, le public pourra ainsi trouver des matrices opérationnelles et de réflexion sur les sujets abordés. Il faut noter que ce travail de modélisation n'implique pas nécessairement uniquement un modèle de démocratie directe. Le travail réalisé en amont permet donc ensuite le travail horizontal avec les autres, étant précisé que tout le monde, par le travail horizontal, enrichit en même temps le travail en amont. Par le travail avec de nombreux partenaires (avec d'autres alternatives citoyennes, notamment dans les groupes locaux, tels que le travail en commun entre les Gentils Virus de Lorraine et le Mouvement Colibris⁹⁵ par exemple), par la dynamique de réseau et de « tentacules », par le travail de recherche et de ré information, on comprend tout le sens du mot « communauté » des Gentils Virus. Leur « carte mentale », disponible depuis leur groupe Facebook principal, vient illustrer cela de manière assez claire⁹⁶. On la retrouvera en annexe.

Une communauté en dehors du numérique

Dernier point concernant leur organisation et leur structuration: les rencontres « physiques » ou réelles, en dehors de la communauté et des outils numériques. Si l'éparpillement des membres du réseau, son caractère « déstructuré » dans la structure (rappelons que dans les cadres de travail posés, il n'y a pas de dirigeants, pas de responsables associés; uniquement quelques modérateurs et administrateurs ainsi que des organisateurs d'ateliers, tous bénévoles) offre à Internet et aux outils numériques un usage accommodant, l'accent est mis également sur la volonté de sensibiliser les citoyens aux idées portées directement, de vive voix. Le lieu principal pour cela réside dans les ateliers constitutifs, que nous décrirons. Mais « la vie de tous les jours » constitue également un terrain pour cela: Etienne Chouard nous confiait ainsi qu'il discutait quotidiennement constitution avec des inconnus, Catherine Vergnaud nous disant que les grandes questions politiques du quotidien sont des portes d'entrée intéressantes pour y greffer ensuite la question du pouvoir du

⁹⁵ Le Mouvement Colibris est une association qui a été créée en 2007 en France sous l'impulsion de Pierre Rabhi et Cyril Dion. Son mot d'ordre est de redonner confiance aux citoyens dans leur capacité à agir concrètement et régulièrement, afin de participer à construire une société plus humaine et plus respectueuse de l'environnement: <http://www.colibris-lemouvement.org> (Consulté le 24.08.2016).

⁹⁶ <http://gentilsvirus.org/carte-mentale-02-2014/> (Consulté le 24.08.2016).

peuple et donc de la constitution. En outre, l'organisation de conférences comme le travail de « réseautage » entre organisations dans les diverses villes ou régions permet encore cela. « Etre un Gentils Virus » ou « faire partie des Gentils Virus » peut-être vécu comme l'appartenance à une communauté non pas seulement d'internautes mais de personnes. Nous aurons l'occasion d'approfondir ces points, notamment dans la partie de cette contribution inhérente aux ateliers constitutants ou encore dans celle sur le militantisme, mais comprendre l'organisation et la structuration de cette communauté nécessite aussi de comprendre que tout ne se passe pas nécessairement sur le Web.

Décrivons à présent les autres organisations défendant le même message avec les mêmes références et les mêmes outils que les Gentils Virus en cherchant à comprendre pourquoi ils font partie de notre objet d'étude (Section 2). L'approche ensuite du travail d'Etienne Chouard et la compréhension de ses liens avec la communauté (Section 3) nous permettra de saisir la totalité des enjeux propres à l'organisation du réseau (Section 4).

SECTION 2: Organisations parallèles et arènes non concurrentielles

Notre étude nous a permis de rencontrer trois organisations différentes ayant trois structurations différentes mais s'inscrivant dans le même combat. Nous aurions pu penser qu'elles constituaient entre elles et vis-à-vis des Gentils Virus des arènes concurrentielles, mais ça n'est pas le cas.

Les Citoyens Constituants

L'Association *Les Citoyens Constituants* (LCC) est une association loi 1901, promouvant la démocratie par le tirage au sort, sans pour autant exclure d'autres formes et propositions pour améliorer la participation politique des citoyens, telles que le référendum par initiative citoyenne, l'initiative législative citoyenne, le non-cumul des mandats ou charges publiques et la révocation des mandats. L'association, « ni confessionnelle, ni partisane », a été officiellement enregistrée en préfecture le 21 avril 2014, « date anniversaire », nous précise la page d'accueil de leur site Internet. « Ses activités s'inscrivent particulièrement dans l'éducation populaire, en l'occurrence développer

l'esprit critique des citoyens par l'information, la prise de conscience, la formation continue, le débat permanent et l'action »⁹⁷. L'association organise un atelier constituant par mois, à Ivry.

Wikirate, que nous avons rencontré⁹⁸, est un des dix membres fondateurs de l'association. Il nous précise que pour lui, « *tout a débuté autour d'Etienne Chouard* » (01'00).

« *C'est parce que j'avais suivi son texte et ses arguments sur le Net que j'avais voté contre le référendum européen en 2005 alors que j'aurais probablement voté pour un peu aveuglement et de façon non éclairée alors que là j'avais un vote plus éclairé. Comme les partisans du « oui » disaient à ceux du « non » qu'ils n'avaient pas de plan B, Etienne Chouard a dit « on va faire un plan C »*⁹⁹. *Un beau jour je suis tombé sur des vidéos où il parlait de tirage au sort. J'ai eu une attirance pour un truc surréaliste qui a sa cohérence et ça m'intéressait de voir jusqu'où ça allait* (02'55).

« *Il est venu à Paris, à ma grande surprise nous étions une cinquantaine, il nous a laissé nous exprimer et nous nous sommes trouvés un point commun, à savoir que c'est bien beau d'avoir des bonnes idées mais que si on se contentait de regarder des vidéos ça ne ferait pas beaucoup changer les choses* (04'00).

« *Quand on a créé l'association, avant de parler de Constitution, la première idée était celle de tirage au sort* (10'50). *Puis en écrivant les statuts, on s'est rendus compte qu'ils étaient la constitution de notre association, que c'est ce qu'il resterait quand les membres fondateurs ne seraient plus là* ».

Ces éléments, recoupés avec nos recherches, nous permettent déjà d'identifier un point commun entre l'association LCC et les Gentils Virus: leur naissance s'est faite par un « électrochoc » autour des propos tenus par Etienne Chouard, que ce soit dans le cadre de conférences ou sur Internet. En outre, une envie commune de dépasser le stade de l'analyse et de la réflexion les caractérisaient. Nous avons ainsi là l'ébauche de points communs. La question qui se

⁹⁷ <http://www.lescitoyensconstituants.org/2016/04/15/a-propos-de-lcc/> (Consulté le 24.08.2016).

⁹⁸ Entretien 4.

⁹⁹ Cf. *Plan C* d'Etienne Chouard, le nom de son blog. Nous allons y revenir.

pose d'emblée est celle de savoir pourquoi il n'y a pas eu jonction à proprement parler avec les Gentils Virus à la création:

« Le terme Gentils Virus existait quand on a créé l'association mais était totalement informel (..) certains s'en sont emparés. Mais se l'approprier pour nous aurait été une usurpation parce que nos statuts proviennent du fruit de nos débats, pas des autres » (15'55).

Lionel fait partie des premiers ayant rejoint l'association à sa création. Il a ajouté que l'appellation Gentils Virus est *« une appellation qui se rapporte directement à Etienne Chouard et nous, à la différence des Gentils Virus, on se veut une association indépendante d'Etienne Chouard »* (18'15)¹⁰⁰. Lorsque nous lui avons demandé comment s'était faite sa prise de conscience politique, nous avons pu y retrouver la genèse autour d'Etienne Chouard:

« Ca fait déjà quelques années, notamment en allant sur le site d'Etienne Chouard. C'est un peu comme ça que j'ai été amené à comprendre la situation réelle (01'30).

« A partir de 2008 et de ma prise de conscience du leurre politique dans lequel on était, de notre impuissance, je me suis dit que je ne luttais pas forcément pour des choses efficaces. Il fallait d'abord en premier récupérer notre pouvoir politique, notre souveraineté politique » (03'00).

Initialement, LCC avait envisagé de travailler avec le M6R¹⁰¹. L'appel « Une assemblée constituante, oui, mais tirée au sort ! » avait été signé dans cet objectif¹⁰²: « Nous, citoyens membres de l'association - Les Citoyens Constituants – ayant signé l'appel lancé par le M6R pour la convocation d'une assemblée constituante pour une "nouvelle" Constitution, appelons collectivement les citoyens de tout milieu social, de toute condition économique, de tout niveau d'étude, de toute couleur politique qu'ils soient, à signer la pétition du M6R » précisait cet appel. Il s'agit là d'une différence avec les Gentils Virus qui n'ont pas communiqué sur ce mouvement. Le M6R ne se revendique pourtant d'aucun parti, mais a très vite manifesté, selon Wikicrate qui faisait partie des signataires et des personnes impliquées dans son lancement, des signes d'appropriation par les proches de Jean-Luc Mélenchon: *« Le M6R n'a pas de membres, il a des signataires. J'avais*

¹⁰⁰ Entretien 5.

¹⁰¹ Mouvement pour la 6ème République prônant l'idée d'une assemblée constituante pour changer de régime politique.

¹⁰² http://ateliersconstituants.com/documents/Appel_LCC_pour_le_M6R.pdf (Consulté le 24.08.2016).

*signé le texte pour qu'il y ait une assemblée constituante qui soit élue. Ca peut paraître paradoxal mais on peut être élu par le sort ou par le choix. Elu ça veut dire choisir. Le M6R était pour moi un cadre propice à cela. Mais il y eu absence de débats par les signataires du fait d'appropriation par les alliés de Mélenchon. Au bout de quelques temps, je me suis présenté et j'ai été élu pour la région parisienne. Je suis allé à l'Assemblée représentative des signataires. Et là il n'y a eu que des votes sur des articles, sans vraiment possibilité de débat. J'estime que ça n'est pas du tout démocratique »*¹⁰³. C'est ensuite que LCC a décidé de proposer des ateliers constitutants: « Les espoirs suscités et déçus se trouveront satisfaits, nous l'espérons, dans nos ateliers d'écriture de la Constitution »¹⁰⁴. Autre point commun avec les Gentils Virus donc: l'utilisation du format de l'atelier constituant.

A l'instar des Gentils Virus, LCC se sert également de son site Internet pour diffuser ses constats et ses propositions, au travers notamment de sa Charte intitulée « La Démokratie par le tirage au sort » (le mot « Démokratie » leur permettant de faire la distinction avec la dérive du mot démocratie¹⁰⁵). Ils possèdent également une chaîne Youtube¹⁰⁶, mais peu fournie, ainsi qu'une page Facebook¹⁰⁷ suivie par 8 291 personnes.

Si leur approche des ateliers constitutants a ses spécificités, ils portent les mêmes constats que les Gentils Virus et proposent les mêmes solutions¹⁰⁸.

Le Comité des Citoyens Montreuillois

Le Comité des Citoyens Montreuillois (CCM) est tout à fait intéressant dans notre étude car il constitue encore une autre approche des thématiques de (ré)appropriation du pouvoir politique par le citoyen et d'écriture citoyenne de la constitution. Créée en 1992, l'association est à la base fondée « pour être proche des citoyens, aider tous ceux qui avaient besoin d'une oreille, d'une aide

¹⁰³ Entretien 4.

¹⁰⁴ <http://ateliersconstituants.org> (Consulté le 24.08.2016).

¹⁰⁵ <http://www.lescitoyensconstituants.org/doc/charte.pdf> (Consulté le 24.08.2016).

¹⁰⁶ <https://www.youtube.com/user/CitoyensConstituants> (Consulté le 24.08.2016).

¹⁰⁷ <https://www.facebook.com/Les-Citoyens-Constituants-336188216482642/?fref=ts> (Chiffres mis à jour le 01.09.2016).

¹⁰⁸ Un tableau synthèse dans la section 4 viendra comparer les mouvements entre eux.

concrète »¹⁰⁹, nous indiquaient Nadia et Latifa, respectivement ancienne présidente et présidente actuelle du CCM. C'est « *un peu le relais entre les autres institutions et les citoyens* » (03'40).

En 2014, le CCM présente une liste citoyenne aux élections municipales. Une « *divergence pour les municipales avec le Front de Gauche* » (03'30)¹¹⁰ explique que la liste portée par l'association ira seule au combat électoral¹¹¹.

« *C'est un choc quand on a perdu les élections. On était sans étiquettes. On a perdu à 496 voix. Ce qui m'a révolté, c'est que ces partis nationaux se détestaient avant de faire une coalition pour nous battre. Entre les deux tours ils se sont vus pour se répartir les places* (04'45).

« *Il fallait en tirer une conclusion: on s'est débarrassés des logos. On avait avant celui du Front de Gauche et on s'est dit, on arrête* »¹¹² (06'40).

Un dégoût et un rejet de la vie politique telle qu'elle se pratique au sein des partis est ainsi à l'origine de cette prise de conscience: « *Dès que les gens sont élus, ils défendent leurs places et oublient les citoyens. Je n'ai rien contre les partis politiques, ils ont leur rôle dans la vie démocratique* »¹¹³, nous ont indiqué Leïla et Olga, toutes deux conseillères municipales d'opposition issues de cette liste citoyenne. Mais c'est une volonté de s'extraire de ce système qui les a motivée: « *On veut sortir des appareils politiques, on est un groupe qui est sorti des appareils politiques. Démocratiquement, il faut que le peuple puisse choisir son avenir et son destin. Ce qui n'est pas le cas actuellement avec le Gouvernement et la majorité municipale* » (03'54)¹¹⁴.

La décision d'organiser des ateliers constitutifs s'est faite en plusieurs temps. Le dégoût provoqué par le scrutin de 2014 les a incité à « *refaire de la politique autrement* »: « *On a créé au sein du groupe une petite entité, Ceux qui se ressemblent, qui va à la recherche un peu partout en*

¹⁰⁹ Entretien 6.

¹¹⁰ Entretien 8.

¹¹¹ Un certain nombre de ses membres sont proches de Jean-Pierre Brard, ancien député de la 7ème circonscription de la Seine-Saint-Denis (1988-2012), ancien maire de Montreuil (1984-2008), membre du Parti Communiste français jusqu'en 1996. Jean-Pierre Brard est aujourd'hui le président d'honneur du CCM.

¹¹² Entretien 6.

¹¹³ Entretien 8.

¹¹⁴ Entretien 6.

France des mouvements citoyens. Les ateliers constitutants font partie de cela. Il faut aussi écrire les règles du pouvoir. On veut que ça parte de la base » (07'04)¹¹⁵.

La découverte du format se fait par Etienne Chouard, au Festival d'Avignon: « *Pendant une semaine, un mouvement citoyen fait des ateliers. Une personne, qui s'appelle Etienne Chouard, était présent et en parlait. (...) On en a parlé tous ensemble et c'est là qu'on l'a inscrit même dans notre Manifeste¹¹⁶: réécrire la Constitution, par le citoyen et pour le citoyen » (12'10)¹¹⁷.*

Les personnes rencontrées nous ont confié qu'en entendant Etienne Chouard pour la première fois, elles étaient un peu dubitatives. Si le fait de « décider autrement », d'être « les acteurs de la société » ont été des messages percutants, la question du « comment » s'est posée: « *Je me suis dit: il va trop loin, c'est quasiment pas possible. Pas maintenant avec les élites que l'on a, les lobbys, etc. Mais qui n'essaie pas n'y arrive pas » (13'20). « Il faut commencer, il faut être quelques uns et si ça se répand, les fameux petits virus, et bien pourquoi pas » (14'05)¹¹⁸.*

C'est ainsi sans volonté de concurrence vis-à-vis des Gentils Virus que le CCM a lancé le format des ateliers constitutants en mars 2016. La première édition, le 26 mars 2016¹¹⁹, a été accompagnée d'une conférence à laquelle était invité Etienne Chouard¹²⁰. Trois ateliers ont depuis été organisés. Reconnaisant que ce format n'est pas leur unique activité (« *S'il n'y avait que les ateliers constitutants, ça voudrait dire qu'une fois la Constitution réécrite, c'est terminé. Or non »¹²¹*), les membres de l'association et les élus du groupe citoyen réfléchissent à impulser d'autres projets citoyens avec comme préoccupation la question de la stratégie: « *comment les faire participer? Comment les éveiller? Car (...) on a tous un potentiel pour réfléchir, on se rend tous compte que quelque chose ne va pas. On doit juste trouver où toucher la personne »¹²² (10'30).*

¹¹⁵ Entretien 6.

¹¹⁶ Manifeste du CCM en ligne: http://www.cmontreuillois.fr/?page_id=3569 (Consulté le 25.08.2016).

¹¹⁷ Entretien 6.

¹¹⁸ Entretien 6.

¹¹⁹ Le lien vers l'affiche de l'événement: <http://www.cmontreuillois.fr/?p=3538>

¹²⁰ Pour visionner la conférence: <http://www.cmontreuillois.fr/?p=3585> ; Pour visionner le déroulé de l'atelier constituant: <http://www.cmontreuillois.fr/?p=3583> ; Pour la synthèse de la journée: <http://www.cmontreuillois.fr/?p=3553>

¹²¹ Entretien 6.

¹²² Entretien 6.

Pour animer les ateliers, le CCM fait appel à un organisateur indépendant. Hakim fait ses propres conférences et travaille à des formats d'expression et de délibération civiques. Il nous a expliqué qu'au début de ses activités, il ne connaissait pas les ateliers constitutants, il faisait des conférences. Petit à petit, il s'est rendu compte qu'avec ce dernier format, les personnes présentes sortaient intéressées mais frustrées: *« ils avaient envie d'être acteurs »* (15'25).

« Après, sur le net, je suis tombé sur les ateliers constitutants. J'ai un peu adhéré à la philosophie, je me suis dit que réécrire la Constitution pouvait être une des causes, même si à mon sens ça n'est pas la seule, mais j'ai trouvé le format intéressant et je suis allé du coup voir un atelier constituant organisé par Etienne Chouard, puis à des ateliers organisés à Ivry. Je me suis alors dit, je vais tenter un format hybride: ni celui d'Etienne Chouard, ni mon type de conférence (16'19).

« Petit à petit, le format a vu le jour. Moi je les appelle plutôt « ateliers citoyens ». Parce que mon objectif n'est pas de réécrire que la Constitution. Pour moi, l'atelier constituant est trop marqué par Etienne Chouard, il a la main dessus, tant mieux ou tant pis, ça m'est totalement égal. Je n'ai pas de problème d'égo et je trouverais ça idiot qu'on se fasse de la concurrence. Mais je veux parler aussi d'autres choses que la Constitution » (17'57)¹²³.

On comprend là encore que les formats proposés par le CCM ne constituent pas une arène concurrentielle pour les Gentils Virus.

Pour Hakim, le déclic s'est fait *« un peu comme tout le monde, (...) en 2005 »* (03'10). Il ne connaissait pas Etienne Chouard au moment où il a commencé ses activités de conférencier. Son entourage a été son déclencheur. *« J'avais autour de moi une majorité de gens abstentionnistes (09'55). A mesure que je discutais avec ces abstentionnistes, je me suis rendu compte qu'ils n'étaient pas apolitiques. Ils se documentaient, suivaient l'actualité politique mais ne se reconnaissaient plus du tout dans le système actuel (11'00). On ne veut plus jouer à ce jeu de dupe, qui consiste à être l'enfant. On nous a infantilisé, moi le premier (11'25). Les grands déclics, c'est quand ils ont commencé à parler de sujets que je maîtrisais bien. Je me suis rendu compte que*

¹²³ Entretien 7.

*c'était plein de lieux communs (12'43). Au cours de mes conférences, j'ai rencontré des gens qui n'avaient pas de diplômes, mais qui avaient une façon de penser qui était juste exceptionnelle, une vision très lucide de la vie, parce qu'ils l'expérimentent eux-mêmes. Ces gens-là on ne les écoute plus (13'20) »*¹²⁴.

On retrouve dans ces éléments d'entretiens le même constat sur le système politique, les mêmes analyses et la même volonté de changer les choses que parmi les Gentils Virus ou Les Citoyens Constituants. A la différence des premiers qui n'ont pas d'organisation « officielle », juridique, à la différence des deuxièmes qui sont organisés en association mais qui se concentrent exclusivement sur l'objectif constitutionnel, le CCM apporte ainsi à notre étude une approche complémentaire de l'étude des acteurs prônant l'appropriation citoyenne de l'écriture de la Constitution. Le CCM, au travers de son groupe « Ma Ville, J'Y Crois » est présent sur les réseaux sociaux, sur Facebook¹²⁵ comme sur Twitter¹²⁶.

Les ateliers constituants de Paris

Troisième type d'organisation que nous souhaitons insérer dans cette étude: les ateliers constituants organisés à Paris, dans le 18ème arrondissement. Ce groupe, qui organise des ateliers depuis de nombreux mois, à raison d'un par mois, n'est ni organisé en association, ni « affilié » à une association ou un réseau existant. Il n'a pas d'activités en dehors de l'organisation des ateliers.

Les organisateurs réguliers de ces ateliers nous ont confié que tout est parti d'une envie de comprendre comment fonctionne le système politique, « *d'aller chercher pourquoi ça fonctionne comme ça* »¹²⁷ (02'02). Le premier n'a « *jamais vraiment adhéré à l'idée de parti* » (03'15). Sa « *méfiance envers les partis* » (04'28) relevait « *du ressenti* » (06'52) mais quand il en est venu à « *s'intéresser au système politique, aux raisons de certains dysfonctionnements* », il a voulu s'« *attaquer à la manière dont fonctionnent les institutions* » (07'08)¹²⁸. Le second a toujours été intéressé par la politique mais a assez vite « *trouvé les débats peu intéressants* ».

¹²⁴ Entretien 7.

¹²⁵ <https://fr-fr.facebook.com/montreuilmavillejycrois/> (Consulté le 25.08.2016).

¹²⁶ <https://twitter.com/MaVilleJyCrois> (Consulté le 25.08.2016).

¹²⁷ Entretien 1.

¹²⁸ Entretien 1.

« Au bout d'un moment, j'ai vu passer une vidéo d'Etienne Chouard (07'40). Par Facebook je crois. Peu à peu, j'ai décortiqué, et je me suis dit que l'idée de poser la question des règles du jeu est belle et forte. Elle peut mobiliser (09'30). On fait une truc concret avec les ateliers constituants »¹²⁹.

L'envie s'est ainsi imposée « *peu à peu* ». Il n'avait alors vu qu'un seul atelier constituant avec Etienne Chouard. C'est ensuite en le faisant qu'il s'est dit que c'était simple et qu'il fallait en faire concrètement. Deux liens avec les Gentils Virus doivent néanmoins être mentionnés: les ateliers sont généralement annoncés à l'avance sur le calendrier contenu dans le Wiki des Gentils Virus (en dehors de la « newsletter » d'invitation directement envoyée à tous les anciens participants par les animateurs) et les comptes rendus des ateliers sont généralement postés sur le groupe Facebook principal des Gentils Virus.

Les trois groupes que nous venons de présenter apportent tous un éclairage utile à l'étude des Gentils Virus: des organisations diverses aux traits similaires s'inscrivent toutes dans une même dynamique. La notion d'arène concurrentielle peut tranquillement être écartée de la définition de leurs liens. Il nous est ainsi arrivé à plusieurs reprises que l'on nous demande les coordonnées des autres groupes que nous étions en train d'étudier, afin qu'il y ait mise en relation. Pour cause, les trois groupes ici cités ne travaillent pratiquement pas entre eux, alors même que cette envie ne fait pas défaut chez beaucoup. Il convient en outre de préciser, on l'a compris, que le choix opéré de nous intéresser à ces trois organisations en même temps qu'au réseau des Gentils Virus pour notre étude ne procède pas d'une volonté de cartographie exhaustive. Fidèles à notre méthode de travail, qui part du postulat et du constat que nous ne pouvons pas établir une cartographie exacte du mouvement, nous privilégions l'aspect qualitatif de notre approche. Il existe ainsi certainement d'autres organisations du genre promouvant l'écriture citoyenne de la Constitution et l'information des citoyens sur ce sujet. Ces trois organisations distinctes ont pour but ici de nous permettre de comprendre la logique d'organisation et de structuration du réseau et ce qu'il nous dit du militantisme qui peut s'y pratiquer. Nous ne pouvons cependant en dresser une synthèse intéressante qu'après avoir étudié le positionnement d'Etienne Chouard dans le réseau.

¹²⁹ Entretien 2.

SECTION 3: Positionnement d'Etienne Chouard au sein de la communauté

Nous avons eu l'occasion d'expliquer comment Etienne Chouard est rentré dans le débat public à l'occasion du référendum de 2005. Précisons désormais ses liens avec la création des Gentils Virus, la structuration de ses espaces d'expression et de tribunes ainsi que son « affiliation » actuelle au réseau.

Etienne Chouard et la création des Gentils Virus

C'est parallèlement au développement du blog d'Etienne Chouard et de sa visibilité en conférence et sur Internet que naissent et se structurent les Gentils Virus. Nous avons précisé comment un petit groupe de personnes a eu l'idée de se réunir et quels moyens ils se sont donnés. C'est donc bien ici la notion de parallélisme qu'il convient d'employer.

« Pour nous à la création, Etienne Chouard, c'est un Gentil Virus comme les autres. On était un peu en parallèle, en excellentes relations. Il avait déjà accumulé beaucoup de matières, on en a repris, comme son schéma de la cause des causes. On repris aussi ses conférences, on a fait des plans détaillés, on a essayé de diffuser. Pour nous c'est un Gentil Virus. Il est très important parce que c'est un très bon conférencier. Le but c'est qu'on puisse après continuer à construire sans avoir besoin de la « béquille Monsieur Etienne Chouard » tout en continuant à avoir d'excellentes relations puisqu'on partage notre avancée avec lui, on travaille en parallèle et de concert » (10'48)¹³⁰.

Le terme « parallèle » revient ainsi deux fois dans les propos confiés par Catherine. Etienne Chouard serait ainsi un « Gentils Virus comme les autres ». Ce n'est pas lui en effet qui a décidé de la structuration du réseau, de même que ça n'est pas lui qui a décidé de créer un site ou un Wiki. Cela a été fait indépendamment de lui. *« L'idée directrice, c'est qu'un processus démocratique passe par une action des citoyens, donc il faut que les citoyens se prennent en main par eux-mêmes. Il n'y a pas à suivre quelqu'un. Donc à partir de là, comme on était un petit groupe à avoir compris cela et qu'on cherchait cela, on voulait l'autonomie » (12'16)¹³¹.* Au moment de la création des

¹³⁰ Entretien 11.

¹³¹ Entretien 11.

Gentils Virus, Etienne Chouard fait partie des membres du groupe Facebook principal présenté auparavant dans cette étude, mais il n'y intervient pratiquement jamais. « *Il a déjà son blog, ses conférences, son travail. Il venait de temps en temps en lançant une discussion ou en intervenant dans une discussion* » (13'30)¹³².

Etienne Chouard nous a indiqué en effet que les choses se sont passées en dehors de son contrôle, ce qui était sa volonté: « *Des gens se sont appropriés ce mot-là, mais pas tous, il y en a plein qui veulent rester libres: dès qu'on met un étendard, on est dans une logique de parti avec un système vertical pour être efficace, ce qui est une bêtise. Ce qui est complexe est géré horizontalement* »¹³³ (24'35). On comprend aisément ainsi que la logique de diffusion par grappes, par réseaux, par « contagion » correspondait et correspond toujours et à la volonté d'Etienne Chouard et à celle des Gentils Virus, ainsi qu'à celle des autres groupes étudiés qui ne se sont pas appropriés l'appellation Gentils Virus. Ces propos nous permettent en effet d'avoir la confirmation qu'il n'y a pas d'arènes concurrentielles entre ces différentes structures. Nous aurons l'occasion dans le deuxième chapitre de ce mémoire de cerner avec précision la stratégie d'action des Gentils Virus. Mais on comprend déjà qu'on ne peut parler de parti politique à propos des Gentils Virus, au sens où ils ne constituent pas un mouvement hiérarchiquement structuré, avec une discipline d'action et ayant pour but principal de prendre le pouvoir par l'élection. Commence également à se dessiner la réponse à notre premier postulat de recherche, celui qui considérerait que les Gentils Virus constituent un groupe uni et homogène dans leur identité comme dans leur action. Uni et homogène au sens d'un parti ou d'une association clairement délimitée dans ses statuts, ses partages de responsabilités et son calendrier, non. Uni et homogène en revanche au sens d'une *communauté* de valeurs et de principes, ayant un objectif commun et un répertoire d'actions commun, beaucoup plus en effet. Avançons dans notre raisonnement.

Espaces d'expression d'Etienne Chouard

Trois grands espaces d'expression peuvent être présentés à propos des activités d'Etienne Chouard. Le premier, indéniablement, on l'a compris, c'est son blog, ou plus exactement ses deux blogs, l'un ayant pris la suite de l'autre. Si le Wiki des Gentils Virus est une plateforme très fournie et détaillée, les blogs d'Etienne Chouard le sont tout autant. Les quadriller avec précision et relever

¹³² Entretien 11.

¹³³ Entretien 9.

de façon exhaustive ce qui s'y trouve était matériellement impossible dans le cadre d'une recherche pour un mémoire. Les deux blogs du « Plan C, Pour une Constitution Citoyenne, écrite par et pour les citoyens »¹³⁴ comptent aujourd'hui plus de 6 600 000 visites¹³⁵. Les rubriques de présentation expliquent ce que l'on a désormais compris dans cette étude:

« Je vous propose de prendre personnellement nos problèmes quotidiens à la racine et de réfléchir nous-mêmes à l'institution d'une vraie démocratie : et la racine d'une démocratie digne de ce nom, ce n'est pas l'élection — élection qui est par définition aristocratique (choisir le meilleur, aristos), donc oligarchique— , la seule racine de la démocratie, c'est le tirage au sort.

« Depuis le débat référendaire sur le TCE¹³⁶ (un puissant révélateur !), j'ai réalisé, avec d'autres citoyens, d'une part, l'importance de nos institutions dans notre vie de tous les jours et d'autre part, l'état de décrépitude dans lequel nous laissons se dégrader ces règles supérieures, par indifférence paresseuse le plus souvent.

« L'approche institutionnelle m'apparaît désormais comme une clef de lecture universelle pour décrypter l'actualité et cette clef me permet de découvrir certaines sources profondes du malheur des hommes.

« Ce blog nous permet d'échanger, de confronter nos points de vue, de les rapprocher (ou pas)... C'est un outil pour notre « cerveau collectif » qui est en train de naître, depuis une dizaine d'années, grâce à l'hyper connexion que permet la technologie moderne »¹³⁷.

On comprend dès lors la convocation de la recherche de « la cause des causes », formule d'Hippocrate reprise par Etienne Chouard. Outre le travail sur la Constitution, une grande partie des articles et des liens est également tournée vers la thématique de la monnaie. Constitution et monnaie sont « indissociables et les deux conditionnent à la fois la prospérité et la paix sociale »¹³⁸. Le droit,

¹³⁴ Le premier blog: <http://etienne.chouard.free.fr/Europe/presentations.php>
Le second: <http://chouard.org/blog/9-2/>

¹³⁵ 6 687 995 visites au 01.09.2016 (dernière mise à jour dans notre rédaction).

¹³⁶ Traité Constitutionnel Européen.

¹³⁷ Rubrique « A propos » du Blog du Plan C: <http://chouard.org/blog/9-2/> (Consulté le 25.08.2016).

¹³⁸ <http://chouard.org/blog/9-2/> (Consulté le 25.08.2016).

l'économie, l'histoire, la philosophie comme la sociologie sont des matières régulièrement convoquées dans ses articles, afin de mobiliser et d'articuler « sans complexe, toutes les idées qui peuvent nous servir à nous émanciper », nous précise encore la présentation de son blog.

Deuxième support utilisé par Etienne Chouard: les réseaux sociaux, Facebook en particulier. Sa page Facebook compte 4 983 amis et est suivie par 98 100 personnes¹³⁹ ce qui porte à plus de 100 000 personnes son auditoire sur ce réseau. Très actif sur Facebook, Etienne Chouard poste ainsi très régulièrement des articles, des liens, des réflexions personnelles, des renvois vers son blog et répond tout aussi régulièrement aux commentaires sur sa page. Sa messagerie Facebook est régulièrement utilisée par les internautes pour le contacter. Il possède également un compte Twitter¹⁴⁰comprenant 17 700 abonnés.

Troisième support, essentiel: la plateforme Youtube. « Etienne Chouard » dans la barre de recherche, nous indique « Environ 24 200 résultats »¹⁴¹. Les captations de ses conférences, ses interviews, ses interventions cumulent des millions de vues. Le format des vidéos Youtube permet en effet, outre la présence sur ce média qui croît de manière exponentielle et constitue pour beaucoup, le média largement dominant de demain, s'il ne l'est pas déjà aujourd'hui, permet ainsi le partage de ces vidéos sur Facebook. On a compris que les Gentils Virus sont une communauté largement active sur le Web. Beaucoup se sont ainsi déjà saisis de la nouvelle option offerte par Facebook d'inclure directement des vidéos dans des publications, sans passer par le lien classique renvoyant vers une autre plateforme. La vidéo emblématique de ce succès en ligne d'Etienne Chouard est sans conteste son passage dans l'émission de Frédéric Taddeï, *Ce Soir Ou Jamais*¹⁴². Etienne Chouard y a débattu le 5 septembre 2014 avec, entre autres, Jacques Attali¹⁴³. Le passage de son intervention¹⁴⁴ a ainsi été visionné plus de 15 millions de fois sur Facebook, au travers de deux publications seulement¹⁴⁵ (ce n'est en effet pas ou plus la visibilité de la page Facebook qui fait

¹³⁹ <https://www.facebook.com/etienne.chouard?fref=ts> (Chiffres mis à jour le 01.09.2016).

¹⁴⁰ https://twitter.com/etienne_chouard (Chiffres mis à jour le 01.09.2016).

¹⁴¹ Chiffres mis à jour le 01.09.2016.

¹⁴² Emission culturelle de débat proposée sur France 3 puis France 2 de 2006 à 2016.

¹⁴³ Economiste, écrivain et haut-fonctionnaire français.

¹⁴⁴ <https://www.youtube.com/watch?v=36HRbEX02zA> (Consulté le 26.08.2016).

¹⁴⁵ <https://www.facebook.com/unispourlegalite/videos/vb.162651397265249/318679821662405/?type=2&theater> pour le premier lien (10 718 136 vues et 240 592 partages) et <https://www.facebook.com/video.php?v=10204569192140196> pour le deuxième lien (4 972 947 vues et 178 077 partages). Consultés le 26.08.2016.

l'audience, mais le nombre de partages de la publication), sachant qu'il en existe beaucoup d'autres. Ce passage à la télévision est d'ailleurs un des seuls d'Etienne Chouard, ce qui explique aussi sans doute le succès de celui-ci. Il est en effet très rare, voire inexistant, qu'il soit invité sur des plateaux de télévision. Il serait intéressant de comprendre par quels mécanismes un homme qui a la visibilité médiatique sur Internet que l'on vient de décrire ne se retrouve jamais sur des chaînes de télévision. En tout état de cause, l'argument fréquemment avancé par ses détracteurs est son partage, il y a quelques années, d'un lien vers le site *Egalité & Réconciliation* d'Alain Soral¹⁴⁶. Cela a été l'occasion, depuis, de débats nombreux et fournis sur le sujet, les uns reprochant à Etienne Chouard d'être d'extrême-droite, les autres l'accusant d'être complotiste. Tenter de décrire brièvement ces débats induirait une analyse faussée de la situation. Nous rapprocher de l'objectivité nécessiterait ici une analyse détaillée: analyse des positions d'Alain Soral, analyse de la nature du partage de liens entre les sites *Egalité & Réconciliation* et le blog d'Etienne Chouard, analyse des argumentaires de ces deux protagonistes qui se sont exprimés sur le sujet, analyse encore des articles, nombreux, les ayant commentés. Nous avons jugé que cette question ne présentait aucun intérêt pour notre objet d'étude et était sans lien précisément avec la question de l'écriture citoyenne de la constitution et de la volonté de changer les règles du jeu du système politique. Du reste, le « procès » fait à Etienne Chouard, quelles qu'en soient les conclusions, s'inscrit dans des débats bien plus vastes, par ailleurs passionnants et d'actualité, sur le bouleversement de l'échiquier politique, des positionnements idéologiques, du rôle de l'intellectuel en politique. Nous devons en revanche préciser quelques points sur cette querelle, qui eux relèvent de notre recherche et de nos conclusions:

- cette « séquence » n'est pas du tout éludée par Etienne Chouard, elle est même totalement assumée. Il nous l'a confirmé: « *Les Gentils Virus sont devenus une cible, on les assimile à l'extrême droite, ce qui est la façon du moment: c'est la façon de discréditer les ennemis du système de domination, les adversaires du système de domination, les vrais, ceux qui sont pour la souveraineté populaire, la souveraineté nationale, la souveraineté tout court, la démocratie quoi, se font traiter tous, il n'y a pas d'exceptions, par des chiens de garde qui se disent anti-fascistes. (...) D'autant plus que j'ai donné des bâtons pour me faire et nous faire battre. Je prétends que le peuple doit écrire lui-même son propre contrat social. Mais ce processus constituant ne va pas être de gauche ou de droite. Il faut que tout le monde se sente concerné, impliqué, respecté dans ce processus. C'est impensable autrement. Si vous décidez de défendre un processus constituant*

¹⁴⁶ Alain Soral, né en 1958, est un essayiste, idéologue et fondateur du mouvement *Egalité & Réconciliation*.

*de gauche, vous n'aurez aucune légitimité. Mélenchon par exemple, que j'aime bien, n'est pas légitime pour imposer un processus constituant de gauche. S'il rend possible un processus constituant, il faut absolument qu'il apprivoise l'idée qu'il y aura des gens d'extrême-droite dans la même pièce. Quand je dis ça, je suis accusé de légitimer l'extrême-droite. Quand on est dans le processus constituant, on n'est pas encore dans le processus législatif où on pourra s'empailler »*¹⁴⁷ (31'13). Ces propos démontrent une lucidité sur les enjeux du débat qui tourne autour de lui, une volonté également de trouver un juste équilibre entre une liberté d'expression totalement assumée et le fait de ne pas associer à ses propos les personnes qui le suivent, la frontière pouvant être parfois poreuse pour la critique ;

- c'est une question qui est extrêmement peu abordée par les personnes que nous avons rencontrées, que ce soit en entretien ou lors de nos observations d'ateliers constituants. Nous avons ainsi veillé à ne pas poser la question en entretien, pour voir si le sujet était abordé. Je n'ai « *pas d'intérêt pour la polémique autour de l'extrême-droite* »¹⁴⁸, nous a-t-on indiqué par exemple, lorsque la plupart n'abordaient même pas le sujet. « *Stratégiquement, Etienne Chouard clive beaucoup: il n'a pas été très stratège en donnant du grain à moudre à ceux qui voulaient le trainer dans la boue* » (52'26)¹⁴⁹, nous a-t-on indiqué également, reprochant parfois à Etienne Chouard de perdre son temps à répondre aux critiques que l'on pouvait faire sur lui et de lui. Plus généralement, il est assez rare que le nom d'Etienne Chouard soit évoqué par les personnes que nous avons rencontrées. Plus précisément, son nom est convoqué à l'appui de la présentation d'un cadre de travail, beaucoup plus rarement comme référence « politique » sur des enjeux législatifs précis.

Liens actuels entre Etienne Chouard et les Gentils Virus

Les formats d'ateliers constituants comme le développement du réseau des Gentils Virus par régions, le choix des partenariats, les initiatives, se font, on l'a compris, sans Etienne Chouard. A propos d'ailleurs des différents formats d'ateliers constituants, sur lesquels nous allons revenir, il nous a indiqué qu'il regardait cela « *comme un observateur attentif, mais pas du tout dominant, ni même coordinateur* »¹⁵⁰ (37'08). « *Je ne me pose donc pas du tout en juge de ce qu'ils*

¹⁴⁷ Entretien 9.

¹⁴⁸ Entretien 1.

¹⁴⁹ Entretien 2.

¹⁵⁰ Entretien 9.

font » (42'10). Dans nos entretiens comme nos observations, nous avons remarqué qu'il est cité comme quelqu'un ayant posé un cadre de travail, un objectif, une méthode, mais on ne fait pratiquement pas référence à lui quant aux modalités de mise en place de ce cadre et encore moins quant à ce qui relève de prises de position politiques, non pas au sens de l'affiliation à tels ou tels courants (nous avons montré qu'il ne se revendiquait d'aucun parti politique) mais au sens de la prise de position sur des sujets de fond. En d'autres termes, Etienne Chouard a des opinions, en fait part d'ailleurs au besoin, mais ne souhaite pas que les gens qui l'écoutent se les approprient parce que lui les porte. Et ce souhait semble trouver un écho certain.

Cette volonté de « déchouardiser »¹⁵¹ s'inscrit pleinement dans la démarche d'Etienne Chouard qui consiste à vouloir ne surtout pas devenir l'incarnation du combat pour une écriture citoyenne de la constitution. « Ni dieu, ni maître » est ainsi la maxime qui peut tout aussi bien qualifier ses idées que sa propre personne. Nous reviendrons sur ces éléments dans le deuxième chapitre de ce mémoire, mais saisir la structuration du réseau et la nature des liens entre lui et Etienne Chouard nécessite de poser ici clairement ce principe.

Notre étude nous a ainsi montré que ce principe se reflète dans la réalité de l'action (nous avons même été surpris de très peu entendre son nom dans nos conversations informelles avec les participants aux ateliers, en dehors des temps de travail). Mais si les ateliers dans leur fonctionnement, tout comme le réseau des Gentils Virus et des partenaires, sont globalement « déchouardisés » sur le fond, qu'en est-il dans la réalité d'*intégration* du réseau et des ateliers?

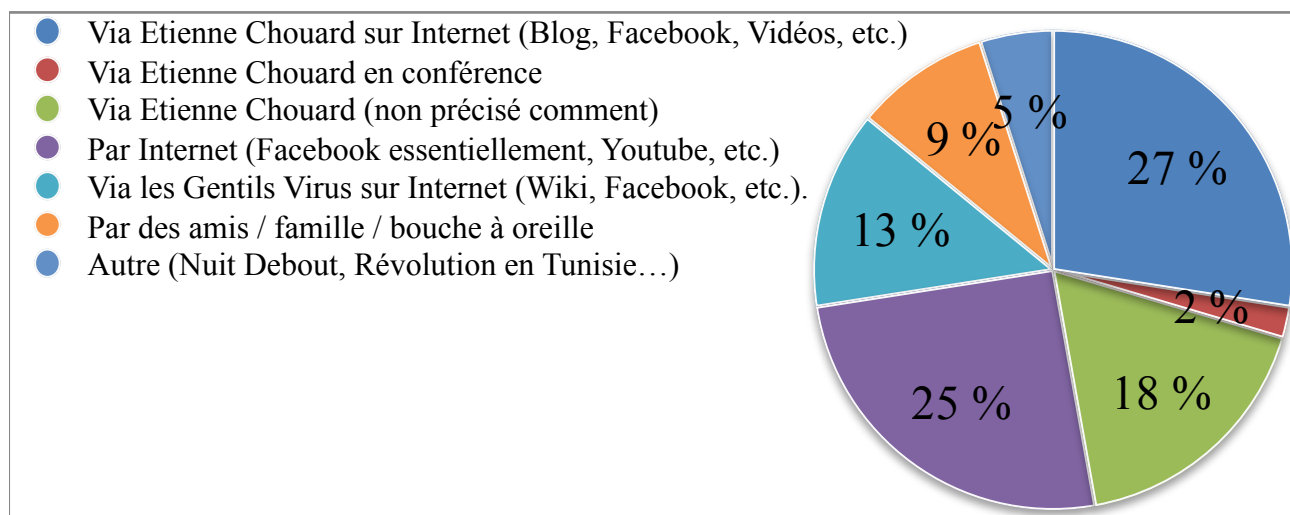
Le terme d'intégration est ici entendu au sens de connaissance du réseau, de ses objectifs, de ses moyens, de ses actions. Ecrit autrement, il s'agit ici de se demander comment les gens entendent parler de l'existence d'ateliers constituants. Nous avons pu observer dans nos développements antérieurs qu'un certain nombre de personnes que nous avons interrogées lors de nos entretiens avaient eu connaissance des ateliers et / ou des Gentils Virus par le biais d'Etienne Chouard. Nos observations nous ont montré que lors du premier atelier organisé à Montreuil en mars 2016, plus de 200 personnes étaient présentes, l'atelier ayant été précédé d'une conférence à laquelle Etienne Chouard était invité¹⁵². Cela se vérifie dans de nombreuses villes; Etienne Chouard nous l'a d'ailleurs confirmé. Les autres ateliers ayant été observés au cours de notre étude comptaient en

¹⁵¹ Le terme provient directement d'Etienne Chouard.

¹⁵² cf. *Supra*, p. 40.

moyenne entre 5 et 50 personnes; nous ne sommes ainsi pas dans le même ordre de grandeur. Néanmoins, il convient de préciser que la très grande majorité des personnes présentes à la conférence à Montreuil ont ensuite participé à l'atelier, ce qui là aussi se vérifie systématiquement lorsqu'Etienne Chouard est présent.

Nous avons souhaité vérifier ces éléments grâce à notre questionnaire. Nous avons ainsi posé la question suivante: « Comment avez-vous eu connaissance des ateliers constitutants? ». Cette question appelait une réponse ouverte, sans choix prédéfini de réponses. Nous avons classé les réponses par « thèmes », distinguant celles contenant le nom d'Etienne Chouard des autres et prenant soin, pour les réponses contenant plusieurs entrées, à saisir l'entrée principale ou, lorsque c'était impossible, à attribuer à plusieurs catégories différentes le bénéfice de la réponse. Voici les résultats que nous avons obtenus¹⁵³:



Graphique 1 / Entrée dans la communauté

L'ordre des couleurs se lit dans le sens des aiguilles d'une montre par rapport à l'ordre des réponses en légende qui doit être lu de haut en bas. L'analyse de ces données appelle plusieurs commentaires:

- 47% des réponses se rapportent directement à Etienne Chouard, c'est-à-dire qu'il constitue la porte d'entrée de la communauté pour près de la moitié des personnes interrogées ;
- 25% de personnes ont répondu « Par Internet » sans que l'on puisse savoir précisément s'il s'agit de liens en rapport avec Etienne Chouard, avec les Gentils Virus ou autres. On peut néanmoins

¹⁵³ Pour rappel, le tableau contenant l'intégralité des questions et des réponses ainsi que le traitement des éléments figurant dans le mémoire pourront être consultés sur la clé USB jointe au dossier.

sereinement supposer qu'une partie, au-moins infime de ces 25%, a connu l'existence des ateliers par Etienne Chouard ;

- De façon non surprenante, c'est par Internet et ses supports que l'écrasante majorité des sondés ont eu connaissance des ateliers, illustration de nos développements antérieurs ;
- La porte d'entrée par les Gentils Virus n'est pas négligeable, on peut d'ailleurs supposer qu'elle est plus élevée que 13%: on peut ainsi supposer que des personnes interrogées ont répondu « Etienne Chouard » après s'être vues conseiller un lien par quelqu'un connaissant les Gentils Virus ou par quelqu'un de la communauté directement ;
- 14% des personnes interrogées nous ont donné une réponse ne contenant ni les mots « Gentils Virus » ni « Etienne Chouard » (les deux dernières catégories: 9% + 5%) et en dehors de ceux ayant répondu « Par Internet ». Ce chiffre, bien que minoritaire dans notre analyse, n'est pas non plus négligeable. S'il doit être pris avec précaution, pouvant contenir de multiples interprétations, il semble répondre et à la volonté de « déchouardiser » et à celle d'étendre le réseau des Gentils Virus sans nécessairement faire mention de leur identité. Par ailleurs, la référence faite à la révolution tunisienne évoque la dimension internationaliste de la question d'une constitution citoyenne, sans lien nécessaire d'ailleurs avec la communauté *stricto sensu* des Gentils Virus mais sur les mêmes thématiques. Nous reviendrons sur ce point dans le deuxième chapitre.

La combinaison de nos outils d'analyse mêlée à l'étude de la structuration des Gentils Virus, des organisations parallèles existantes et des liens entre Etienne Chouard et la communauté nous permet de faire une première synthèse de nos développements.

SECTION 4: Synthèse

La mise en parallèle des mouvements que l'on vient d'étudier permet de constater qu'ils partagent le même constat sur notre régime politique et son fonctionnement et qu'ils ont les mêmes objectifs. Le tableau qui suit vient résumer cela. Les passages cités sont extraits de la rubrique « Le constat » du site des Gentils Virus pour cette communauté¹⁵⁴, de la Charte des Citoyens Constituants pour LCC¹⁵⁵ et du Manifeste du Comité des Citoyens Montreuillois pour le CCM¹⁵⁶. Les ateliers constituants parisiens ne font pas ici l'objet d'une colonne dans le tableau comparatif,

¹⁵⁴ http://gentilsvirus.org/le_constat.html (Consulté le 27.08.2016).

¹⁵⁵ <http://www.lescitoyensconstituants.org/doc/charte.pdf> (Consulté le 27.08.2016).

¹⁵⁶ http://www.cmontreuillois.fr/?page_id=3569 (Consulté le 27.08.2016).

dans la mesure où ils n'ont ni site Internet, ni document papier de présentation. Mais notre étude, on l'a vu, nous permet d'affirmer qu'ils n'échappent pas à cette règle: ils partagent le même constat et les mêmes objectifs que les autres organisations étudiées.

	Les Gentils Virus	Les Citoyens Constituants	Le Comité des Citoyens Montreuillois
Le même constat	« Le peuple n'est pas protégé », il est « politiquement impuissant », « Les citoyens ne peuvent qu'élire des maitres », « Ils sont dépossédés de tout rôle politique quotidien ». Ainsi, « nous ne sommes pas en démocratie », mais en « oligarchie ».	« Nous ne vivons pas dans une démocratie mais sous un gouvernement pseudo-représentatif », « Nos représentants ne nous représentent pas, pour la bonne raison qu'ils ne nous doivent rien », « Les élus ne représentant jamais la société dans sa réelle diversité ».	« La plupart des partis politiques ne se préoccupent des citoyens qu'au moment des campagnes électorales », « la lutte des places remplace la défense de l'intérêt général », « Le bulletin de vote permet toujours de s'exprimer mais il arrive de plus en plus souvent que les élus le confisquent en agissant comme bon leur semble, malgré les promesses faites à leur électorat ».
Les mêmes objectifs	« Mettre un terme à l'abus de pouvoir actuel en exigeant une assemblée constituante représentative du peuple, donc tirée au sort », « l'autodétermination des citoyens et la reprise en main par le peuple de son avenir dans la recherche de l'intérêt général », « Nous ne voulons plus de représentants investis d'un pouvoir, mais des citoyens actifs habilités à voter l'ensemble des normes juridiques (constitution, lois et règlements), car une vraie démocratie repose sur l'amateurisme politique ».	« Plutôt que de nous attaquer aux conséquences, cherchons ensemble des solutions viables et durables à la cause des causes », « Les Citoyens Constituants ont pour but d'instaurer une véritable Démokratie », « Nous voulons avant tout une Assemblée constituante tirée au sort car le reste devrait suivre ».	« Ecriture d'une nouvelle constitution par et pour les citoyens ».

Tableau 2 - Synthèse de la comparaison des mouvements

Afin de se donner les moyens de sensibiliser à ces objectifs et à ce constat, ils mobilisent des outils communs, en premier lieu celui de l'atelier constituant, ou atelier citoyen. Les outils numériques sont également convoqués dans leurs répertoires d'actions, même si certains en utilisent plus que d'autres, on l'a vu.

Tous les mouvements ont des liens, au-moins indirects, avec Etienne Chouard, dans leur création mais aucun ne dépend de lui dans son organisation, ses orientations ou ses décisions. En

tout état de cause, Etienne Chouard constitue néanmoins une puissante « porte d'entrée » dans ces mouvements.

Leur structuration n'est pas identique en revanche, certains étant déstructurés dans l'organisation, d'autres organisés en association avec des responsabilités clairement distribuées, d'autres encore n'étant pas structurés du tout. On a compris qu'il ne relevait pas de notre intention dans cette étude de qualifier de Gentils Virus tous les groupes étudiés. Il convient en revanche de signaler que les groupes rencontrés, en dehors des Gentils Virus, obéissent globalement à la même philosophie de constat et d'action qu'eux. Ils sont tous différents des organisations politiques et sociales institutionnelles classiques. Ils correspondent tous également à la volonté des Gentils Virus de sensibiliser un maximum de personnes à leur cause et d'impliquer le citoyen dans la vie politique.

Si la remise en cause de la représentation comme principe démocratique est unanime¹⁵⁷, si le constat de l'impossibilité grandissante des partis politiques à remplir leur rôle d'incarnation des revendications du peuple avec une intégration de celui-ci dans les instances de décision est partagé, il faut noter que toutes les personnes qui participent aux ateliers, s'informent et commentent sur Internet au sein des différents outils présentés, ne souhaitent pas nécessairement l'instauration d'une démocratie (entièrement) directe. De même que toutes ne sont pas nécessairement converties à la philosophie du tirage au sort en politique. Ce point est important dans notre étude parce qu'il est à l'image de la communauté que nous étudions: elle a des grandes tendances, des grands principes, mais n'impose aucune « ligne officielle », l'essentiel étant de se retrouver sur l'idée commune que le peuple doit pouvoir justement et précisément choisir ce qu'il veut.

Bernard Manin¹⁵⁸ a souligné que l'élection, comme l'encadrement de la durée des mandats et leur remise en jeu devant les électeurs constituaient des outils démocratiques, mais qu'ils ne pouvaient justifier à eux seuls un régime démocratique. C'est en ce sens qu'il faut comprendre le « procès de l'élection » fait par les Gentils Virus et les autres organisations étudiées. Le principe de distinction adopté au 18ème siècle a en effet également consacré le principe de l'élection. « Le suffrage par le sort est de la nature de la démocratie; le suffrage par choix est celle de l'aristocratie. Le sort est une façon d'élire qui n'afflige personne; il laisse à chaque citoyen une espérance

¹⁵⁷ Les éléments d'introduction ont permis d'approfondir ce point, nous n'y revenons pas ici.

¹⁵⁸ Bernard Manin, *op. cit.*

raisonnable de servir sa patrie »¹⁵⁹. L'analyse de Montesquieu est ainsi souvent reprise par les Gentils Virus. Ce mémoire n'a pas vocation à entrer dans les détails du tirage au sort en politique. Ce sujet a en effet déjà été longuement abordé par la littérature en science politique¹⁶⁰. Il convient simplement de souligner qu'il constitue un point central dans la grille d'analyse et de proposition des Gentils Virus, mais qu'on ne saurait les réduire à cela¹⁶¹.

On comprend bien dès lors, nous pouvons conclure cette partie sur ces propos, l'article 2 de la Charte Facebook des Gentils Virus:

« Les organisations éventuelles de gentils virus permettent entre autres :

- Le regroupement de ses membres sur Internet ou dans la vie réelle ;
- Le débat sur les principes démocratiques dans les prises de décision politiques, dans l'organisation du travail ou dans les différents espaces publics de la cité ;
- L'expérimentation des valeurs et des principes de la démocratie (l'égalité politique réelle, l'amateurisme politique, la rotation des charges, la notion d'intérêt général, le droit à la parole, l'initiative populaire, la résistance à l'oppression...) ;
- L'éducation populaire ;
- La transmission et le partage d'informations et de savoir ;
- L'émancipation politique, économique et culturelle ;
- La recherche de l'intérêt général ;
- La mise en valeur et l'expérimentation de techniques et de technologies (numériques) »¹⁶².

Nous avons vu, au travers notamment des témoignages recueillis en entretiens, la manière dont les personnes entrent dans la communauté. Nous avons compris la structuration et l'organisation de cette communauté. Nous avons ainsi saisi qu'elle constitue un tout relativement homogène et uni, ses disparités étant quantitativement et qualitativement moins importantes que ce

¹⁵⁹ Montesquieu, *Esprit des lois*, 1748, Livre II, Chapitre 2.

¹⁶⁰ Pour une contribution intéressante, voir Yves Sintomer, *Petite histoire de l'expérimentation démocratique, Tirage au sort et politique d'Athènes à nos jours*, Paris, coll. « Poche/Essais », 2011, 296 p.

¹⁶¹ Pour une approche globale de la question par les Gentils Virus, voir la page consacrée sur leur Wiki, qui indique également les points que ne règle pas le tirage au sort: http://wiki.gentilsvirus.org/index.php/Catégorie:Tirage_au_Sort (Consulté le 27.08.2016). On trouvera également en annexe la fiche « 7 vices de l'élection et 11 vertus du tirage au sort », qui est souvent distribuée en atelier et que nous avons donc décidé de rendre visible ici.

¹⁶² <https://www.facebook.com/notes/gentils-virus-groupe-en-construction/charte-facebook-des-gentils-virus-version-3/953282018029692> (Consulté le 27.08.2016).

qui la lie. Etudions à présent, c'est la deuxième facette de notre étude, leur répertoire d'actions et leurs « comportements politiques ». Ecrit autrement, après avoir étudié les codes, regardons les actes.

Chapitre 2ème: L'institution en actes

Un répertoire d'actions est un concept sociologique développé par Charles Tilly¹⁶³ pour désigner l'ensemble des types d'interventions auxquels peut avoir recours un acteur pour se faire entendre dans un milieu donné. Son concept montre que les mouvements sociaux ont recours à des actions prédéfinies, institutionnalisées et « routinisées » pour se faire entendre. Il est particulièrement utilisé en science politique, où il sert à étudier les modalités d'inscription au sein de l'espace public de groupes mobilisés au sein de la société civile. Un répertoire d'actions politiques peut comprendre, par exemple, la grève, la manifestation, ou encore la pétition et le boycott¹⁶⁴.

C'est un modèle dans lequel l'expérience accumulée des acteurs s'entrecroise avec des stratégies d'autorité en rendant un ensemble de moyens d'actions limités plus pratiques, plus attractifs et plus fréquents que beaucoup d'autres moyens qui pouvaient en principe servir les mêmes intérêts. L'idée nouvelle de Tilly consiste en la fin du choix purement rationnel et ainsi en l'apparition du choix contraint: nous ne sommes pas totalement libres dans nos champs d'actions. La première contrainte est historique. Trois périodes peuvent ainsi être dégagées¹⁶⁵, et nous allons voir en quoi c'est tout à fait pertinent pour notre sujet:

- de 1680 jusqu'à 1850, le répertoire est paroissial et patronné : les modes d'actions ne se faisaient pas au niveau national mais local, avec toujours la présence d'un notable ;
- de 1850 à 1980, le répertoire d'actions collectives est transformé avec cette fois un répertoire d'action national, médiatisé. La grande différence est que l'on a l'intervention de professionnels de la mobilisation (comme les syndicats par exemple) et plus les notables. Deux outils nouveaux apparaissent: les grèves et les manifestations ;
- le troisième répertoire apparaît au début du 21ème siècle: il est transnational et solidariste. Il engendre en effet des connexions qui dépassent l'Etat-Nation (c'est son aspect transnational). Et il est solidariste car il suppose des connexions avec d'autres.

¹⁶³ Charles Tilly (1929-2008), sociologue américain dont les travaux portent sur les relations entre la politique, l'économie et la société.

¹⁶⁴ https://fr.wikipedia.org/wiki/Répertoire_d%27actions (Consulté le 28.08.2016).

¹⁶⁵ Développements à partir de notions issues du séminaire de Sociologie Politique de Marc Milet, Maître de conférences en science politique à Paris 2 Panthéon-Assas.

Les répertoires évoluent par une transformation des paramètres sociaux-économiques. Pour Tilly, c'est en effet la transformation du capitalisme et du rôle de l'Etat qui a tout changé. En fonction de structures d'opportunités politiques et de configurations globales, un répertoire d'actions peut se créer. Ainsi, peuvent compter: la configuration médiatique (l'état du marché de l'information crée des effets sur les groupes d'intérêts), la configuration étatique (la structuration des organisations, des groupes d'intérêts est corrélée à la structuration de l'appareil d'Etat et peut suivre son organisation ministérielle et administrative) ainsi que l'effet du système politique et électoral (lié à l'état du système partisan et à l'état du système électoral). L'histoire comme l'environnement politique viennent donc en partie contraindre les choix de répertoires d'actions, tout en précisant que des retours ponctuels aux anciens répertoires peuvent se combiner, de même que plusieurs types de mobilisations peuvent être cumulées (Michel Offerlé¹⁶⁶ a ainsi critiqué le découpage temporel de Tilly et a proposé ce cumul de répertoires).

Avant d'entrer à proprement parler dans l'analyse du répertoire d'actions des Gentils Virus, il est intéressant ici de se demander, compte tenu de ces éléments théoriques, s'ils ne pourraient pas correspondre à la définition d'un groupe d'intérêts. Un groupe d'intérêts est un groupement dont l'activité principale vise à la politique de maintien de l'organisation et à la défense d'un segment de la société liée à la promotion d'une vision du monde, dans un espace concurrentiel principalement mais pas uniquement orienté vers les autorités publiques. Les Gentils Virus constituent en effet un groupe visant à la promotion d'une vision du monde. Mais ils ne se situent pas exactement dans un espace concurrentiel: on a compris qu'ils n'ont pas la structuration classique des partis politiques et des syndicats. On verra dans le deuxième chapitre de ce mémoire qu'ils ne s'inscrivent pas non plus dans un rapport de force politique. En outre, le groupe d'intérêts est principalement orienté vers les autorités publiques: ça n'est pas leur cas. Inutile de préciser qu'ils ne sont pas tournés vers des acteurs privés: on aura compris suffisamment ici leur rejet de toute interférence privée et financière dans le processus démocratique. Difficile enfin de voir chez eux une logique de « patronage », comme on peut la constater souvent au sein des groupes d'intérêts; on a eu l'occasion dans cette contribution de définir les liens entre Etienne Chouard et la communauté. Tout juste peut on éventuellement parler d' « entrepreneur de mobilisation » à propos d'Etienne Chouard: il n'en est pas un *stricto sensu* (il ne structure pas le réseau, il ne porte pas le groupe) mais il est perçu comme

¹⁶⁶ Enseignant chercheur français, spécialiste de la sociologie historique et de la sociologie politique.

un entrepreneur de cause, comme un initiateur. Ces quelques éléments nous permettent d'avancer dans notre définition globale de la communauté: après avoir compris qu'elle ne constituait pas un parti politique, on voit qu'elle ne correspond pas aux codes du groupe d'intérêts. Toute approche institutionnelle classique semble devoir être écartée, au sens où toute procédure et toute organisation plus ou moins verticale peine à fonctionner. Les répertoires d'actions contenant les mobilisations sociales habituelles ne fonctionnent donc pas en l'espèce.

Ces réflexions nous permettent de rejoindre justement notre raisonnement sur les répertoires d'actions. Le premier répertoire, paroissial et patronné, ne correspond donc pas à la communauté des Gentils Virus. Le deuxième, national et médiatisé, non plus. On a compris pourquoi dans le premier chapitre. Le troisième semble en revanche adapté: le répertoire d'action transnational et solidariste. On a compris que l'enjeu du constat et des objectifs de la communauté dépasse le cadre national en termes d'analyses (la question démocratique peut se poser partout), on a compris aussi que la communauté fonctionne en réseau, sans arènes concurrentielles, ce qui peut convenir à la notion « solidariste ». La première section de ce chapitre permettra de présenter les deux outils principaux composant le répertoire d'actions de la communauté.

La deuxième section sera quant à elle l'occasion d'essayer de cerner les profils des personnes investies dans la communauté, au sens de leurs comportements politiques (Sous-section 1) et de ce que cela traduit de leur stratégie d'action (Sous-section 2).

SECTION 1: Deux outils au sein de leur répertoire d'actions

Concrètement, étudions ici les deux outils d'action principaux de la communauté: les ateliers constitutifs (Sous-Section 1) ainsi que la mobilisation en ligne (Sous-Section 2). Cette dernière partie ayant déjà fait l'objet de descriptions approfondies en termes d'organisation et de structure dans le premier chapitre, il s'agira ici de se concentrer sur la manière dont cela s'inscrit dans la littérature de la science politique.

SOUS-SECTION 1: Les ateliers constitutants

« Un « atelier constituant » est une séance pratique, au cours de laquelle on s’entraîne — personnellement et réellement, seul ou à plusieurs — à écrire des articles de notre constitution »¹⁶⁷. Le Wiki des Gentils Virus pose ici le principe de base. Nous nous proposons d’abord de vérifier cette définition au travers de nos outils de recherche. Nous dresserons ensuite la méthode générale les caractérisant. Cela nous permettra de distinguer deux manières différentes de concevoir un atelier. Nous chercherons à savoir quels sont exactement les objectifs des ateliers avant de décrire la dimension internationale de la question de l’écriture citoyenne constitutionnelle.

Définition générale d’un atelier constituant

On a compris que pour les Gentils Virus, « ce n’est pas aux hommes au pouvoir d’écrire les règles du pouvoir ». Ainsi, le peuple aura sa constitution lorsqu’il l’aura écrite lui-même. « La proposition, simple et forte, est donc, de façon autonome, sans rien demander à personne, de devenir capables d’instituer nous-mêmes notre puissance politique, en écrivant d’abord (et en protégeant ensuite) nous-mêmes une Constitution d’origine Citoyenne » nous précise encore le Wiki.

Le « devenir capable » est essentiel. C’est la notion importante à retenir de la définition d’un atelier constituant. Un atelier est ainsi une séance d’entraînement à l’écriture de la constitution qui permet aux personnes y participant de leur montrer qu’elles sont capables de le faire. Nous en verrons concrètement les modalités pratiques. Restons pour l’instant sur cette notion centrale de capacité. Les personnes rencontrées en entretien nous ont confirmé cela. Ainsi donc, « *les citoyens se prouvent à eux-mêmes qu’ils sont capables d’écrire la Constitution* » (09’20), afin de « *Retrouver la légitimité de l’écriture de ce texte, légitimité qu’on nous a volée* (10’12). (Il y a) *des tas d’endroits où on a besoin de compétences, mais pas besoin de compétences au moment de l’écriture de la Constitution* »¹⁶⁸. On comprend donc que « *L’intérêt des ateliers constitutants n’est pas de réécrire dans son coin la nouvelle Constitution qu’on va présenter ensuite derrière à la prochaine révolution. L’objectif est de faire comprendre à la population que n’importe qui peut écrire la*

¹⁶⁷ http://wiki.gentilsvirus.org/index.php/Catégorie:Atelier_constituant (Consulté le 29.08.2016).

¹⁶⁸ Entretien 1.

Constitution » (10'02). (Il n'y a) « *Pas besoin d'avoir des compétences spécifiques pour écrire des articles viables* (11'30). *La Constitution, c'est la loi des lois, les grandes lois qui sont censées défendre la population* » (13'15)¹⁶⁹. La capacité est ici liée à la compétence: le peuple doit pouvoir se sentir capable d'écrire lui-même la constitution, car définir les « règles du jeu » de la vie en communauté, le contrat social liant les hommes dans la Cité ne doit pas demander de compétences particulières.

L'atelier permet de la sorte d' « *essayer de faire réfléchir les gens, ça c'est vraiment la base de tout* » (20'00). Ce serait donc en quelque sorte « *l'inverse d'un sondage d'opinion, d'un micro-trottoir* » (20'14). Il permettrait aux personnes d'arrêter « *de penser avec des préjugés, des lieux communs* » et de les faire « *réfléchir par eux-mêmes* » (20'43), « *qu'ils échangent (d'où le travail en groupe), qu'ils puissent s'exprimer (...) qu'ils puissent en débattre* » (21'55)¹⁷⁰.

Le format de l'atelier constituant permet ainsi aux citoyens de leur faire comprendre qu'ils sont capables d'écrire eux-mêmes des articles de constitution parce que cela ne nécessite pas de compétences particulières, ou, vu autrement, cela nécessite des compétences que tout citoyen a déjà en lui, précisément parce qu'il est citoyen. Ainsi, « *l'intelligence collective est parfois beaucoup plus intelligente que celle des experts* » (02'57). « *C'est un exercice qui peut paraître extrêmement compliqué, qui n'est pas simple. Mais le savoir n'appartient pas uniquement aux experts (...) Faire avancer la réflexion, c'est extraordinaire (...) C'est le commencement de l'épanouissement des intelligences là où on croirait qu'elles n'existent pas* » (04'22)¹⁷¹.

Cet exercice, au travers de l' « *expérience* », permet donc « *de faire émerger l'intérêt commun et pas simplement de s'arrêter sur leurs intérêts particuliers* (00'13). *C'est tout à fait différent des débats que l'on entend souvent à la télévision notamment où chacun vient avec son idée qu'il veut imposer aux autres* »¹⁷².

Un point a systématiquement été appuyé lors de nos observations, et on voit qu'il se vérifie avec les propos confiés en entretien: le passage à l'écriture, au sein de l'atelier, est primordial. Car il

¹⁶⁹ Entretien 3.

¹⁷⁰ Entretien 7.

¹⁷¹ Entretien 11.

¹⁷² Entretien 12.

vient concrétiser une démarche et une réflexion. Même si l'article n'est pas jugé bon par ses créateurs ou par le reste du groupe, même s'il est rejeté lors des plénières de comptes rendus (nous reviendrons sur ces éléments), le fait d'écrire, ne serait-ce que quelques mots, fait passer l'atelier de la « conversation de café » à un format beaucoup plus politique: « *Pendant la discussion, l'impératif d'écrire guide la discussion, sinon on peut partir dans des discussions de comptoir certes intéressantes mais que l'on fait ailleurs et on aura finalement rien fait de différent* » (25'55). Il y a ainsi « *nécessité de faire pour se rendre compte* » (12'43)¹⁷³. « *Il faut que l'on soit assez nombreux à être convaincus que l'on doit l'écrire nous. Si on n'écrit pas, ça va rester quelque chose de théorique* (23'20). *Uniquement parler de la Constitution ne sert à rien. Ecrire donne du sens à la démarche* » (25'00)¹⁷⁴.

Se pose la question, toujours dans un cadre général de définition de l'atelier, du nombre idéal, optimal de personnes pouvant y participer. Il a été souligné à plusieurs reprises que « *le fait de travailler à plusieurs* » (14'40)¹⁷⁵ pouvait aider à se sentir capable d'écrire des articles de constitution. Pour Etienne Chouard, « *le meilleur atelier constituant: c'est entre une et deux personnes. L'atelier constituant de base, c'est l'atelier tout seul. Tu lis l'anti-constitution tout seul et tu barres, tu ratures, tu réécrits. L'atelier ça veut dire qu'on s'en occupe, pratiquement* » (44'15)¹⁷⁶. En tous les cas, « *dès lors que des citoyens se posent la question de ce qui pourrait être mis dans la Constitution pour améliorer les choses, c'est un atelier constituant. Même si on le fait tout seul, ça peut l'être. C'est très souple* » (19'05)¹⁷⁷.

Pour Etienne Chouard, le rôle premier d'une Constitution est de protéger le corps social « en affaiblissant, en inquiétant les pouvoirs ». Une constitution est ainsi un « acte de défiance ». C'est pourquoi, selon lui, et cela est partagé par beaucoup au sein de la communauté, par définition, les pouvoirs ne peuvent pas être partie prenante à l'écriture d'une constitution, puisqu'ils en émergent. « Cela, on ne l'apprend pas à l'école. C'est notre travail de poser des limites et de les faire

¹⁷³ Entretien 1.

¹⁷⁴ Entretien 2.

¹⁷⁵ Entretien 2.

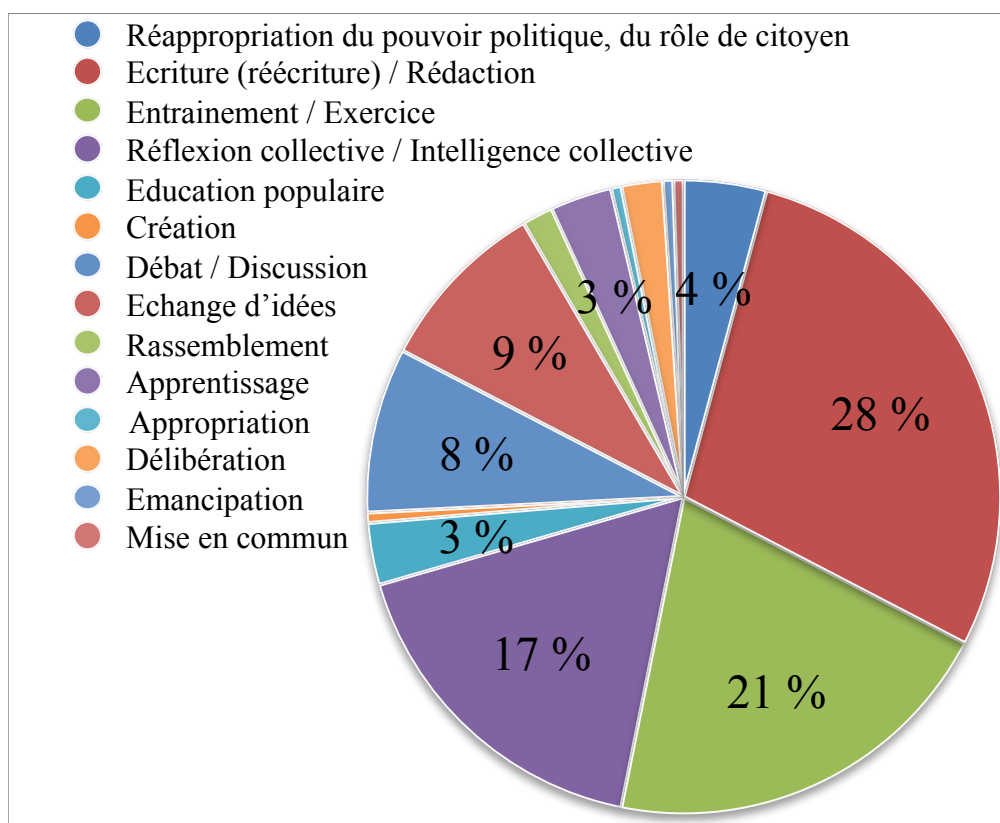
¹⁷⁶ Entretien 9.

¹⁷⁷ Entretien 4.

respecter »¹⁷⁸. C'est donc parce que « nous avons en commun notre impuissance politique » qu'il nous revient d'écrire nous-mêmes la Constitution.

La conclusion systématiquement donnée en entretien est la même pour tous: « *Tu ne ressors jamais en disant qu'on n'est pas capable* » (13'15)¹⁷⁹.

Nous avons posé la question « Comment pourriez-vous définir ce qu'est un atelier constituant? » dans notre questionnaire. En analysant les réponses des sondés qui avaient déjà participé à un ou plusieurs ateliers, nous avons pu relever les mots clés revenant le plus souvent et avec plus ou moins de récurrence pour chacun¹⁸⁰:



Graphique 2 - Définition d'un atelier par ceux en ayant déjà fait

Comme nous le montre notre graphique (Nous avons ôté les indications de données qui se superposaient afin de rendre la lecture plus agréable, ce qui n'empêche cependant pas de mesurer,

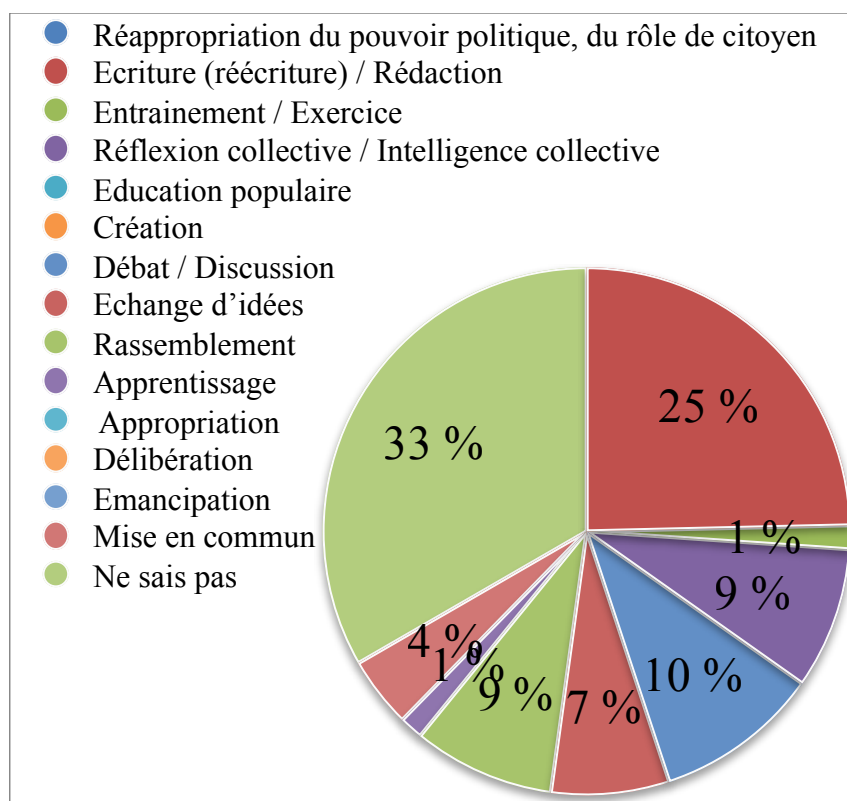
¹⁷⁸ Propos recueillis lors de la conférence d'Etienne Chouard ayant précédé l'atelier constituant à Montreuil le 26 mars 2016.

¹⁷⁹ Entretien 1.

¹⁸⁰ Là encore, on retrouvera ces données dans le tableur situé sur la clé USB jointe au mémoire.

par les couleurs et les espacements entre les tranches, l'importance de la récurrence des termes employés), on retrouve majoritairement les termes de « rédaction », d'« écriture » ou de « réécriture » (28% des 142 réponses), ainsi que ceux d'« entraînement » et d'« exercice » (21% des réponses). La « réflexion collective », « l'intelligence collective » arrivent en troisième position des récurrences; ces données correspondent aux analyses récoltées lors de nos entretiens. En revanche, les termes de « (ré)appropriation du pouvoir politique », « du rôle de citoyen » n'ont pas été apportés par beaucoup de sondés dans leurs réponses. Deux manières d'aborder cette dernière donnée sont possibles: on peut considérer qu'une majorité de personnes estime que le format de l'atelier constituant ne permet pas de s'approprier le pouvoir politique, on peut aussi considérer, les réponses étant libres, sans aucune indication ni aucun menu déroulant, que le fait qu'une partie des réponses contienne ces mots prouve que le format produit ce sentiment chez au-moins une partie des participants. Rappelons encore que c'est un outil qui se pratique au sein de la communauté depuis quelques années seulement. Nous indiquons cela pour nous garder de tirer des conclusions trop hâtives pour l'instant au stade de notre avancée. Nous reviendrons sur ces derniers éléments.

Il nous semblait également intéressant, comme nous l'avions indiqué dans le protocole méthodologique, de traiter pour cette question les réponses des personnes n'ayant jamais participé à un atelier constituant mais ayant répondu au questionnaire, donc connaissant les idées d'Etienne Chouard et/ou les Gentils Virus et/ou les autres organisations ici étudiées. Nous avons cette fois conservé les mêmes catégories que pour les réponses en « oui », en y collant donc les réponses apportées par les « non ». En outre, aucune autre « thématique » significative n'a émergé, auquel cas nous aurions changé de méthode d'analyse:



Graphique 3 - Définition d'un atelier par ceux n'en ayant jamais fait

Assez logiquement, une grande partie des sondés ne sait pas ce qu'est un atelier constituant, en tous les cas ne l'a pas défini. De même que nous ne retrouvons pas ici toutes les catégories représentées dans le graphique, certaines n'ayant été abordées par aucun des sondés. Ce qui est significatif et intéressant, c'est qu'un quart des réponses contient le mot « écriture » ou « réécriture » ou « rédaction », une majorité donc. Ainsi, on peut penser que le processus de rédaction, sur lequel beaucoup ont insisté, que ce soit en entretien ou en observation (comme dans les documents consultés), semble relativement intégré par les personnes de la communauté ou gravitant autour de la communauté. Le reste des réponses est relativement bien équilibré et n'appelle pas de commentaires particuliers.

Ces éléments confirment les indications données sur le Wiki des Gentils Virus: « Un « atelier constituant » est une séance pratique, au cours de laquelle on s'entraîne — personnellement et réellement, seul ou à plusieurs — à écrire des articles de notre constitution ». Ils confirment également les propos tenus quelques lignes plus loin: « Non seulement les simples citoyens peuvent

le faire, mais ils sont les seuls à pouvoir le faire correctement : les professionnels de la politique, eux, sont en conflit d'intérêts dans le processus constituant »¹⁸¹.

Méthodologie d'un l'atelier

« Le secret de l'action », c'est de commencer, écrivait Alain¹⁸². Quelques écueils à éviter sont régulièrement décrits avant de commencer les ateliers. Le premier, nous l'évoquions, est de discuter et de ne rien écrire. C'est pourquoi il est parfois précisé de ne pas forcément se donner des objectifs trop élevés au départ. Si un certain nombre de personnes sont présentes, les animateurs conseillent alors souvent de faire plusieurs groupes (chaque groupe comptant en moyenne 5 à 6 personnes). Autre risque à éviter dans le déroulé d'un atelier, et c'est le plus important, en tous les cas celui qui est le plus souvent mis en avant: c'est celui de faire un travail législatif, donc de débattre et d'écrire un article sur un sujet relevant de la loi, et non sur un article de constitution. « On n'est pas là pour parler avortement, peine de mort... Si on veut, on peut le mettre dans la constitution, mais alors on le retire du débat populaire quotidien. La Constitution, c'est: comment on désigne des acteurs et comment on contrôle des acteurs. Ainsi, on a moins de chances de se disputer sur un atelier constituant. Si on n'est pas d'accord au moment d'écrire, il vaut mieux noter le désaccord, « construire nos désaccords ». Dans les ateliers, même si la majorité est contre une minorité, notez l'avis de la minorité », conseillait ainsi Etienne Chouard lors de la conférence précitée. Assumer les tensions est la première étape pour avancer ensemble¹⁸³. En outre, il est souvent conseillé de rédiger dans un style simple, pas nécessairement juridique. Le vocabulaire juridique peut en effet venir après (de l'expertise notamment). Il est encore possible de partir de la Constitution actuelle de 1958 pour se saisir d'un article ou d'un thème comme base de travail, de se baser sur la grille de comparaison de projets constituants souvent distribuée en ateliers (et qui compare, sur des points constitutionnels importants, les articles actuels et les propositions du « Plan C » sur le blog d'Etienne Chouard notamment)¹⁸⁴ ou encore, classiquement, de partir de la « feuille blanche).

¹⁸¹ http://wiki.gentilsvirus.org/index.php/Catégorie:Atelier_constituant (Consulté le 28.08.2016).

¹⁸² Alain (1868-1951), philosophe, journaliste et essayiste français.

¹⁸³ Expression empruntée à l'article de la Revue Ballast: <http://www.revue-ballast.fr/frederic-lordon-au-chiapas/> (Consulté en mai 2016).

¹⁸⁴ On retrouvera cette grille en annexe.

La constitution des groupes se fait en général assez vite (nous avons ainsi été frappés de la rapidité de la mise en place de l'atelier à Montreuil le 26 mars 2016, suite à la conférence d'Etienne Chouard, alors même que 200 personnes étaient présentes, ce qui aurait pu entraîner un passage aux ateliers assez long, compte tenu des conditions matérielles que l'on comprend avec un groupe de cette taille). Les personnes « habituées » auront naturellement tendance à connaître plus de monde, mais cela n'a jamais impliqué dans nos observations qu'elles se mettaient forcément entre elles pour travailler. En outre, la proportion importante de primo-participants¹⁸⁵ implique mécaniquement que, quelle que soit la configuration de l'atelier, on se retrouve pratiquement toujours avec au-moins une personne que l'on ne connaît pas dans le groupe de travail. « Se mettre avec n'importe qui, c'est formidable », expliquait ainsi Etienne Chouard à Montreuil en mars 2016.

La plupart des groupes de travail appliquent le « Petit protocole de sociocratie délibérative »¹⁸⁶. Cette méthodologie de travail a été créée dans le but d'organiser au mieux les débats et les délibérations, dans un souci de respect de la parole de l'autre et de l'écoute. Ce sont des éléments qui ont très souvent été mis en avant dans nos entretiens comme dans nos observations. Beaucoup ont insisté sur cette dimension, estimant que c'est grandement ce qui différencie leurs débats des débats politiques actuels dans lequel tout le monde parle, mais personne ne s'écoute. Ce protocole précise ainsi, dans ses dispositions générales:

- que la meilleure configuration pour débattre est le rond, car chacun est ainsi à égalité et peut voir tout le monde: cette configuration s'est pratiquement toujours vérifiée lors de nos ateliers ;
- que l'atelier commence par un tour de table au cours duquel chacun se présente très rapidement : généralement le prénom et l'âge suffisent, parfois les participants indiquent s'il s'agit de leur premier atelier ou combien ils en ont déjà fait ;
- que des règles de bienséance sont à observer: ne jamais couper la parole à quelqu'un, lever la main pour s'inscrire dans le tour de parole, essayer de respecter un temps de parole raisonnable. Etienne Chouard indiquait par exemple à ce titre d'essayer de se « gendарmer », de ne pas trop parler: « Ce qui compte, c'est notre transformation, notre mutation d'électeur obéissant en citoyen constituant »¹⁸⁷.

¹⁸⁵ Cf. *Infra*.

¹⁸⁶ Ce protocole est le fruit d'un débat au sein d'un groupe d'une douzaine de Gentils Virus lors d'une rencontre à Paris, le vendredi 22 mars 2013. http://wiki.gentilsvirus.org/index.php/Petit_protocole_de_sociocratie_délibérative (Consulté le 29.08.2016).

¹⁸⁷ Cf. Conférence à Montreuil le 26 mars 2016.

Ce point nous a particulièrement intéressé car il entraîne une question plus large qu'il nous semblait intéressante à poser dans le cadre de nos recherches. Puisque nous étudions une communauté qui souhaite donner la parole à tous les citoyens, les faire se rencontrer et débattre pour qu'ils se rendent compte qu'ils sont tout aussi compétents que les élus pour définir ensemble les règles constitutionnelles d'organisation de la société, nous nous sommes demandés comment se passaient les débats au sein des ateliers précisément lorsqu'il n'y avait pas de points d'accord a priori sur une grande thématique, un grand sujet. Puisque le but de l'atelier, on l'a compris, n'est pas de faire émerger nécessairement un point d'accord figé et acté mais consiste en l'exercice d'entraînement de la chose, mais puisque les personnes qui y participent sont généralement motivées à l'exercice (elles n'ont pas été forcées à venir), nous avons tenté de comprendre quelle tournure prenaient les débats lorsque des arguments étaient avancés avec autorité, lorsque des personnes semblaient sûres de leurs propositions, de leur vision des choses.

Il nous est d'abord apparu que le conseil régulièrement donné en début d'atelier et que nous avons ici cité, à avoir celui de faire attention à ne pas faire un atelier législatif, prenait souvent tout son sens; plusieurs fois en effet nous avons remarqué que les différends pouvaient venir de cette confusion. Passé cela, et lorsqu'il peut y avoir débat animé et vif sur des points constitutionnels, donc sur la définition des pouvoirs, leur organisation, leur délimitation, nous avons systématiquement observé une bienveillance et dans l'écoute et le respect des arguments de l'autre, et dans la manière qu'ont les personnes d'avancer leurs propres arguments. Le médiateur, c'est-à-dire celui qui est désigné dans le groupe pour passer la parole, veiller au chronomètre et au bon déroulé du débat (et qui prend parfois la parole comme les autres, parfois non), intervient au besoin pour recentrer le débat. Nous avons tenté nous mêmes, au cours d'une observation participante avouée, de tester ce processus. La thématique de travail choisie nous convenait beaucoup, nous avions un avis clair sur le sujet et plusieurs propositions à formuler, ce que nous avons fait en essayant au maximum de ne pas « lâcher » le débat, de défendre notre point de vue et nos arguments. Certains de ces arguments ont été mis en difficulté dans le débat, nous avons constaté que tous ne remportaient pas l'assentiment général. *In fine*, le petit protocole de sociocratie délibérative s'appliquant à nous aussi, nous avons noté nos désaccords et avons poursuivi l'atelier sur d'autres points. Il nous est ainsi apparu, après coup, alors même que nous pensions certains de nos arguments imparables, qu'ils avaient leurs défauts et que la conversation avait permis de les

mettre en avant; de même que l'on a pu remarquer à notre adresse la bienveillance et l'écoute que nous évoquions.

En outre, c'est un exercice qui « *fait travailler l'humilité* » (18'30). « *Si rien ne nous choque dans ce qui est dit, même si on aurait peut-être aimé mieux, (il faut) accepter les arguments de l'autre et se dire que ce serait déjà très bien d'avoir ça* »: on peut aussi en effet noter une tendance à rapidement se prendre au jeu de la réécriture constitutionnelle et à « trop en vouloir » tout de suite, ou à trop entrer dans des considérations techniques. En tous les cas, c'est un exercice collectif: « *J'aime bien quand on écrit un truc et qu'on ne sait plus qui à eu quelle idée à la fin* » (18'20)¹⁸⁸, notait une des personnes rencontrées.

Le médiateur, le chronomètre et le secrétaire (qui note ce qui est dit et résume les grandes décisions, prend en note la rédaction de l'article et envoie ensuite le compte-rendu ou fait le compte-rendu en séance plénière à la fin de l'atelier) peuvent être trois personnes différentes, une seule ou encore deux. Aucun formalisme n'est ici figé; de même que nous avons assisté à des ateliers dans lesquels le rôle de médiateur changeait de tête au cours du déroulé de l'atelier, de façon non décidée mais spontanée. Les ateliers faits avec les Gentils Virus sont ainsi, en termes de méthodologie, assez souples. Les règles de bienveillance, d'écoute et de courtoisie sont primordiales. L'organisation concrète varie quant à elle. « *On est tous moteurs et acteurs des ateliers. On est chacun responsables du bon déroulement de l'atelier* » (19'48). (Il faut) « *Arriver avec gentillesse et bienveillance, mais aussi avec fermeté: que tout le monde puisse parler* »¹⁸⁹. Les modalités de votation peuvent changer également d'un atelier à un autre. Certains pratiquent le « code couleurs »:

- le bleu correspond au point technique ;
- le violet à la manifestation d'une objection;
- le vert à une approbation;
- le rouge à un refus;
- le jaune enfin indique que l'on ne se prononce pas.

Il peut arriver également qu'un décompte soit opéré avant de lever sa feuille de couleur / son bâtonnet de couleur, afin de ne pas se faire influencer. D'autres ateliers pratiquent le vote à main

¹⁸⁸ Entretien 2.

¹⁸⁹ Entretien 10.

levé « par catégories » plus classiquement (« ne prend pas part au vote », « ne se prononce pas », « s'abstient », « vote contre », « vote pour »).

Tous les groupes rencontrés n'ont pas nécessairement le même formalisme. Les ateliers parisiens obéissent à la même structure que ceux des Gentils Virus. Les ateliers citoyens du Comité des Citoyens Montreuillois, par la méthode de leur animateur que l'on a présenté, ont une spécificité: si la taille des groupes est un peu près la même, si les règles du protocole s'appliquent également, l'animateur veille au respect strict du chronomètre, avec plusieurs phases de prise de parole et d'expression des participants: une phase au cours de laquelle chacun a le même nombre de minutes pour s'exprimer, une phase au cours de laquelle les prises de parole sont libres, dans un souci de faire participer tout le monde à égalité, afin que personne ne soit gêné de prendre la parole dans la discussion.

Les Citoyens Constituants ont quant à eux une méthodologie de travail beaucoup plus formelle et structurée¹⁹⁰ (il faut préciser en outre qu'ils ont généralement un nombre de participants assez élevé, une cinquantaine de personnes au-moins étant généralement présentes). On trouve ainsi dans l'association et au sein des ateliers:

- le coordinateur qui coordonne les différents acteurs ;
- le secrétaire ;
- l'animateur, c'est-à-dire celui qui prend la parole au cours de l'atelier ;
- les intervenants: les personnes qui présentent les exposés de début d'atelier (sur la présentation de ce qu'est une constitution, sur l'atelier, sur l'association, sur les modalités de travail en groupe puis en plénière) ;
- le superviseur: celui qui va de groupe en groupe au cours de la phase de travail pour vérifier si le manuel de sociocratie est bien pris en compte (avec un secrétaire, un modérateur et un chronomètre) ;
- le chargé de compte-rendu: il procède à la rédaction du compte-rendu qui sera co-rédigé et envoyé à tous les participants ;
- le chargé de presse.

¹⁹⁰ On trouvera par exemple en annexe l'ordre du jour de l'atelier du 18 juin 2016 auquel nous avons participé.

En outre, et c'est le cas pour pratiquement tous les ateliers de tous les groupes, un temps « débriefing » est consacré, à la fin de l'atelier, à l'expression des impressions, remarques et suggestions de chacun.

Nous avons donc saisi ce qu'est globalement un atelier constituant, nous avons compris la méthodologie qui prime à son déroulé. Précisons maintenant qu'il existe deux grandes manières de concevoir un atelier.

Deux conceptions de l'atelier constituant

Il s'agit là de deux conceptions que nous avons dégagées au cours de nos observations. Nous n'excluons pas qu'il en existerait éventuellement d'autres, mais ces deux là constituent les deux grandes tendances majoritaires.

La première consiste à définir un ou des thèmes de travail au début de l'atelier, par la méthode du « brainstorming » notamment qui consiste d'abord à noter toutes les idées, et ensuite à les sélectionner, soit par consensus, soit par vote. Le ou les groupes de travail se répartissent ensuite dans la salle, travaillent, écrivent un ou des articles, et les présentent en séance plénière à la fin de l'atelier s'il y a plusieurs groupes. L'intérêt de la séance plénière ne réside alors pas tant dans un vote (qui, s'il a lieu, est purement formel, sans conséquences) que dans une logique d'exposé et d'argumentation des articles présentés. Dans cette approche, il peut cependant y avoir des thèmes très récurrents. Les Gentils Virus de Metz par exemple, que nous avons rencontrés, pratiquent cette méthode mais travaillent depuis le départ sur le Préambule de la Constitution, donc sur ses principes fondamentaux.

Nous avons utilisé notre questionnaire pour demander aux personnes interrogées sur quelle(s) thématique(s) elles préféreraient travailler en atelier constituant. On y retrouve majoritairement le thème classique de la limitation et de la répartition des pouvoirs (24 fois sur les 142 réponses) mais également, à égalité, le thème de la création monétaire. On peut interpréter cela comme la traduction d'une nécessaire complémentarité entre contrôle du pouvoir politique et financier; on a vu comment cela était présent chez les Gentils Virus. Le contrôle de la presse et des médias arrive en bonne place (15 fois sur les 142 réponses), traduction là aussi d'une volonté de

contrôle citoyen sur l'information. Le référendum d'initiative citoyenne ou populaire occupe la quatrième place des thèmes les plus sollicités. Le tirage au sort arrive en cinquième position, preuve d'un intérêt réel pour le sujet mais pas nécessairement de la préoccupation majeure, on l'a vu. On retrouve ensuite, sans énumération exhaustive, les thèmes de la reddition des comptes, des jurys populaires, du mandat impératif, du contrôle des lobbies ou encore du vote blanc.

La seconde méthode consiste quant à elle à assurer un travail de suivi dans la production des articles. Les Citoyens Constituants (LCC) par exemple fonctionnent comme cela. Il s'agit alors pour eux en général d'un travail de production suivi sur les règles de l'assemblée constituante (comment est-elle convoquée? comment est-elle contrôlée? quelles sont ses prérogatives?, etc.) plutôt que sur un texte constitutionnel. *« Au début on avait commencé par faire des ateliers constituants d'écriture d'articles de la Constitution, et on s'est rendus compte de l'importance de la méthode d'écriture: comment créer une intelligence collective à l'écriture des articles. Il fallait mettre en place une méthode et un protocole de débats »* (21'00)¹⁹¹, nous a ainsi expliqué Wikicrate, un des membres fondateurs des Citoyens Constituants.

Nous nous sommes ainsi posés la question de savoir si l'objectif était d'arriver à l'élaboration d'un texte global, complet: *« A l'origine, l'objectif était effectivement d'arriver à un corpus de règles validées, tout en étant conscient d'ailleurs que ces règles là ne sont pas les règles des membres de l'association, les ateliers étant ouverts à tous »* (27'30). *« L'objectif est d'arriver à un texte, mais je pense que notre méthode n'est pas adaptée à cet objectif »* (29'55). *« Un atelier dure cinq heures: pour moi un temps aussi court ne peut permettre que de l'entraînement. Le vote peut être un aboutissement mais je ne lui accorde pas de crédit suffisant pour créditer notre travail. J'ai initié là-dessus une réflexion interne: ça a plutôt été bien perçu »* (30'30)¹⁹². On comprend dès lors que si texte intégral il doit y avoir, il servira de base de travail possible si, demain, c'est nécessaire mais ne constituera pas un aboutissement, une production que les citoyens constituants pourraient vouloir imposer. C'est en ce sens qu'il faut comprendre que *« Le vote peut être un aboutissement mais je ne lui accorde pas de crédit suffisant pour créditer notre travail »*.

Ce « formalisme » des Citoyens Constituants s'accompagne ainsi d'une procédure de vote en séance plénière, selon les modalités que l'on a décrites dans la première conception des ateliers.

¹⁹¹ Entretien 4.

¹⁹² Entretien 4.

En outre, les comptes rendus de chaque atelier, comme pour les autres groupes, sont envoyés par courriel aux participants. Ce formalisme a ses difficultés, la plus importante à nos yeux étant pour des primo-participants de travailler sur la base d'articles, de propositions, de visions déjà élaborés auparavant. S'il est vrai que ce travail de reprise permanente de ce qui a déjà été fait a ses avantages (*« Pour être en mesure de proposer quelque chose qui soit légitime, il fallait que le travail qui soit accompli puisse être évalué a posteriori avec des documents datés et un processus encadré, légitime et vérifiable. C'est la raison pour laquelle on a mis en place ce formalisme »* (14'20)¹⁹³), il a donc aussi ses « lourdeurs », qu'ont d'ailleurs reconnues un certain nombre des personnes interrogées.

En tout état de cause, ces deux conceptions témoignent d'un aspect évolutif du format de l'atelier constituant. « L'institution (...) prend un cours nouveau, s'autonomise, échappant aux circonstances de son invention, à la signature de ses fondateurs », écrit Brigitte Gaïti¹⁹⁴. C'est en effet ce que nous ont indiqué beaucoup des personnes rencontrées, que ce soit au sein des Gentils Virus ou des autres organisations. Rien n'est figé. Possibilité (et encouragement) est laissée aux personnes impliquées de faire évoluer le format. Et les avis sont partagés entre les deux approches décrites. *« Faire une compilation des ateliers constitutants, pour faire émerger un texte, n'a aucun intérêt »* (36'). *« C'est souvent ce que les gens extérieurs demandent en premier: ils demandent s'il va y avoir écriture d'un texte. C'est important que ça ne soit pas le but »* (37'05). *« Sinon il y a un risque que les gens extérieurs se disent que d'autres s'en occupent et ne viennent pas eux-mêmes »*¹⁹⁵.

Dans le même ordre d'idée, l'argument de la légitimité revient souvent. Le peuple est légitime pour écrire sa propre constitution, il faut donc qu'il s'y entraîne, mais les Gentils Virus et les autres membres de la communauté ne sont pas légitimes, en l'état actuel de leur structuration, pour proposer un texte qui serait inséré d'une manière ou d'une autre dans le « jeu politique »: *« Si on nous répond qu'il y a un problème de stratégie parce qu'on ne fait pas émerger un texte central, c'est qu'on a mal compris ce qu'on faisait. Même si je trouve ça intéressant ce que font les autres ateliers: c'est une autre forme d'entraînement »* (30'30). *Centraliser, faire remonter aux instances publiques: ce n'est pas le sens de la démarche et c'est trop tôt* (30'40). *L'idée est belle, elle avance*

¹⁹³ Entretien 5.

¹⁹⁴ Brigitte Gaïti, « Entre les faits et les choses. La double face de la sociologie politique des institutions », *Op. Cit.*, p. 40.

¹⁹⁵ Entretien 1.

mais il faut être lucide, on n'est pas encore nombreux, donc ça ne sert à rien d'aller au rapport de force pour l'instant. Et pour l'instant, nous n'avons aucune légitimité (31'30)¹⁹⁶.

Le choix de sujets plus ou moins précis avec la première conception des ateliers n'interdit d'ailleurs pas une réflexion plus globale sur les enjeux qu'ils posent: *« Quand on commence à écrire un article, il y a toute une discussion autour des mots et de ce qu'ils impliquent. Cela permet d'élargir la discussion et d'aller vers des principes communs. C'est la démonstration qu'au fur et à mesure de la discussion, en travaillant autour des objections et des problèmes techniques, de compréhension, on finit par aboutir à quelque chose de consensuel. L'intérêt commun va prévaloir et on n'est plus dans des sortes de positionnements figés. On est dans l'ordre du concret: comment ça va se manifester concrètement. Il y a une maturation et c'est très important de laisser chacun « murer » autour de la remise en cause de droits ou de devoirs qui paraissent évidents » (22'55)¹⁹⁷.*

Pour Etienne Chouard, à qui nous avons posé la question, et qui ne se *« pose donc pas du tout en juge de ce qu'ils font » (42'10)*, le plus important, *« si on veut faire des ateliers constitutants, (c'est de) se concentrer sur le minimum, le plus petit dénominateur commun »*. *« On n'a pas besoin de produire de texte. Enfin, on en a besoin pour nous prouver à nous-mêmes qu'on a changé, mais le texte que nous pourrions écrire, nous n'avons aucune légitimité à le voir appliqué au corps social. Donc ce n'est pas le texte qu'on écrit qui compte, c'est nous qui sommes en train de nous transformer et de devenir constitutants. C'est pour cela que dans la forme des ateliers, je trouve que très souvent, même si beaucoup m'échappent, c'est toujours la forme qui ressemble à ce que j'ai fait avec eux quand je me déplace. On est en général 200, 300, 400 et ils essaient de reproduire cela » (44'15)*. *« Le texte qu'on écrit est donc un sujet de discussion pour d'autres personnes qui vont le lire quand on va le publier, mais ce n'est pas le texte qui compte, c'est nous qui jubilons en écrivant nous-mêmes la Constitution et en s'apercevant que c'est le plus important, en devenant nous-mêmes constitutants » (48'12)*. Il précise encore: *« On invite la Constitution dans nos conversations, mais ça n'est pas pour écrire un texte, c'est pour muter, nous transformer. A mon avis, c'est ça qui est le plus important, la mutation en y trouvant du plaisir » (48'57)¹⁹⁸.*

¹⁹⁶ Entretien 2.

¹⁹⁷ Entretien 10.

¹⁹⁸ Entretien 9.

Cette démarche d'éveil n'est pas partagée par tout le monde. Certains veulent du plus concret. *« L'idée du brainstorming un peu à la Chouard, où au début chacun construit le groupe de travail qu'il a envie de construire, ça me pose problème. (...) Avec ce format, on voit qu'au final les discussions n'ont réellement pas lieu. Elles n'ont lieu que dans le groupe de travail mais pas en dehors. Les différents groupes de travail n'auront pas travaillé sur le même sujet. Donc au moment de la restitution, ceux qui n'ont pas travaillé sur le sujet écoutent mais n'ont pas travaillé dessus. Ca reste du sondage d'opinion (27'03). Ce format-là me posait un véritable problème. J'en ai discuté avec Etienne Chouard, je lui ai dit. Lui était plutôt dans une autre démarche: il en veut au contraire beaucoup parce qu'il veut que ça prenne. Il est plutôt dans une démarche d'éveil. Nous on a passé ce cap, on veut des choses concrètes (28'30)¹⁹⁹.*

Ce témoignage nous permet d'évoquer un dernier point dans cette description des ateliers. C'est celui de la restitution des ateliers en séance plénière. Si les groupes de travaux essayent au maximum de favoriser le consensus (avec écriture des points de désaccords afin de les formaliser), les séances plénières de restitution laissent quant à elle la place au vote. Nous avons ainsi souvent remarqué qu'il est difficile pour les personnes extérieures aux groupes de travaux auxquels elles n'ont pas participé de se prononcer en toute lucidité sur les propositions d'articles. Cela s'explique par le fait qu'elles ont été extérieures à toute la démarche argumentaire qui s'est opérée pendant l'atelier. Le vote, dans cette configuration, a ainsi du mal à s'insérer dans la logique de l'atelier. On nous a répondu qu'il permettait aussi aux différents groupes de travaux d'argumenter et de synthétiser leurs points de vue devant l'ensemble des personnes présentes, et donc que cela renforçait l'intérêt de l'exercice. La solution est sans doute dans la nuance, entre aucun vote et un trop-plein. Mais ce point n'est pas essentiel dans le format de l'atelier constituant. La décision est moins importante ici que l'initiative.

Ce qui compte bel et bien, c'est la notion d'« éthique de la discussion » (*Diskursethik*), identifiée par Habermas²⁰⁰: la détermination de la règle de conduite et d'action ou des comportements se fait par une discussion qui doit ressembler autant que possible à une situation de liberté de parole absolue et de renoncement aux comportements « stratégiques ». Les espaces de discussion argumentaires dégagés ainsi par les ateliers privilégient une approche débarrassée, autant

¹⁹⁹ Entretien 7.

²⁰⁰ Jürgen Habermas, né en 1929, est un théoricien allemand en philosophie et en sciences sociales. Il identifie cette notion avec Karl-Otto Apel, lui aussi philosophe allemand.

que possible, des comportements partisans classiques. Autant que possible, parce que totalement ne serait pas possible. Mais notre étude nous a conduit à noter que ce format était tout à fait intéressant dans cette optique. En outre, la méthode de travail qui consiste à partir du « plus petit dénominateur commun », donc de ce qui fait au maximum consensus, est une porte d'entrée tout à fait pertinente dans cette approche.

Que ce soit l'une ou l'autre des deux conceptions de l'atelier que nous avons présentées qui est privilégiée, toutes les personnes rencontrées s'accordent sur le fait qu'il ne faut pas se tromper d'objectif: l'atelier sert à se former (que l'on écrive des articles disparates ou que l'on assure un suivi par un texte complet), pas à écrire un texte intégral qui aura pour but d'être porté dans « l'arène politique » pour le défendre. De même, la démarche est toujours, dans ce moment d'apprentissage, une démarche de « laboratoire »: chacun peut permettre à l'atelier d'évoluer, c'est là d'ailleurs une demande constamment faite par les différents groupes rencontrés, qui incitent les participants à s'exprimer sur l'organisation, le déroulé de l'atelier, etc²⁰¹. Le désir de contribuer peut s'expliquer par un désir d'appartenance. Les différentes réponses apportées par notre questionnaire aux deux questions concernant les points à améliorer et les points forts des ateliers confirment ce constat et se retrouvent dans les points de présentation que nous avons abordés. Citons simplement cette réponse, qui vient illustrer avec humour et lucidité ce désir et ce besoin de voir les choses évoluer. A la question, « quels sont, selon vous, les points à améliorer dans l'atelier constituant, on nous a fait une réponse d'actualité: « Son process. Ses processus de mise en place. Son encadrement pédagogique. Après Pokémon GO, trouvez Constitution Go ».

« Ce qui est compliqué, c'est d'écrire une mauvaise constitution », affirmait Etienne Chouard lors de la conférence introductive à l'atelier constituant de Montreuil. « *Mais pour écrire une constitution qui dit simplement les choses, sans tricher, c'est simple* » (47'47)²⁰². La simplicité implique donc l'accessibilité.

²⁰¹ Par exemple, la page du Wiki consacrée aux remarques quant au bon déroulé d'un atelier constituant: [http://wiki.gentilsvirus.org/index.php/Conseils_pour_le_bon_d%C3%A9roulement_d%27un_atelier_constituant_\(par_Hydronium\)](http://wiki.gentilsvirus.org/index.php/Conseils_pour_le_bon_d%C3%A9roulement_d%27un_atelier_constituant_(par_Hydronium)) (Consulté le 29.08.2016).

²⁰² Entretien 9.

Faire entrer le profane en politique

« En science politique, une partie des analyses de la compétence politique, telle qu'elle se manifeste dans les critiques formulées par les citoyens à l'égard des gouvernants, exploite volontiers cette notion » (celle de la figure du « profane »)²⁰³. Les auteurs du « Profane en politique » nous expliquent que cette notion est devenue inséparable des évolutions institutionnelles de ces dernières années. Le développement des mécanismes permettant l'intégration du citoyen dans les affaires publiques est important. Après la phase de la *participation*, au travers des conseils de quartier ou encore des débats publics, semble s'installer celle de *co-élaboration*, impliquant un processus délibératif accru. Les Gentils Virus veulent aller encore plus loin, et passer à la phase de *décision*. Il est intéressant d'évoquer ici la notion de « profane » à leur égard, non pas en les résumant à cette appellation, mais parce qu'elle traduit bien ce que nous venons d'étudier au travers du format de l'atelier constituant. Ecrit autrement, « faire entrer le profane en politique » est l'objectif, précisément, des ateliers constituants.

Le profane s'oppose au sacré en premier lieu. Il n'y a rien d'évident en effet à s'affirmer légitime pour écrire une constitution dans un café solidaire, lorsque tous les citoyens connaissent les images du Congrès se réunissant à Versailles. C'est ainsi que « la distinction sacré/profane initialement à l'oeuvre dans le domaine religieux trouverait un écho à celle instaurée entre le représentant et le représenté dans le gouvernement représentatif »²⁰⁴. Pierre Bourdieu n'écrivait pas les choses autrement en analysant la représentation comme une « dépossession » des profanes au profit des professionnels (il est cité par les auteurs dans le texte). On sait l'importance des signifiants et du déjà-là d'ordre symbolique dans les rites liant le profane et le sacré, c'est-à-dire le représentant et le représenté. Le vote comme rite en constitue un exemple profond²⁰⁵.

La désacralisation de la représentation se manifeste pas un rejet croissant, nous l'avons vu, des partis politiques, des élus et des institutions de la représentation, ceux-là mêmes qui avaient

²⁰³ Thomas Fromentin et Stéphanie Wojcik, « Sacré et profane, figures intangibles de la représentation politique? », *Le profane en politique, Compétences et engagements du citoyen*, (dir.) Thomas Fromentin et Stéphanie Wojcik, Paris, L'Harmattan, 2008, 314 p.

²⁰⁴ Thomas Fromentin et Stéphanie Wojcik, *Art. Cit.*, p. 14.

²⁰⁵ Beaucoup de littérature existe sur ce sujet. Citons notamment, pour une approche globale, Yves Déloye et Olivier Ihl, *L'acte de vote*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2008, 567 p.

servis au 18^{ème} siècle à sacraliser la représentation par le prisme de la Nation et de la souveraineté nationale. L'essoufflement de l'élection comme processus de sacralisation du représentant²⁰⁶ vient quant à lui accentuer cela. Les Gentils Virus s'inscrivent dans cette dynamique. Le sacré aurait-il changé de camp, ou serait-il en train de le faire? Thomas Fromentin et Stéphanie Wojcik nous indiquent que la sacralisation du représentant ne passe plus par l'élection mais par la compétence, du fait notamment de la complexification apparente de la gouvernance, dans un monde ouvert et concurrentiel. C'est ici que la nuance s'introduit quant aux Gentils Virus: la sacralisation du représentant n'est plus, pas même à cause ou grâce à sa compétence, ou, écrit autrement, les représentés sont sacrés car ce sont eux qui sont compétents pour juger de ce qui nécessite ou non de la compétence.

Ainsi, quelle place pour le profane aujourd'hui en politique? On a vu le primat du principe de distinction inhérent au régime représentatif. Les diverses formes de participation politique des profanes se font toujours dans un cadre non institutionnalisé. Plus exactement, le cadre est institutionnalisé par les représentants, mais correspond à un cadre non institutionnel dans le processus de délibération et de décision, tout du moins structurellement. Les évolutions des dernières années montrent pourtant une frontière désormais poreuse entre les savoirs « experts » et les savoirs « profanes »²⁰⁷. Une métaphore gramscienne²⁰⁸ nous permettrait ainsi de supposer que l'ancien monde se meurt et que le nouveau tarde à apparaître. Dans cet espace, « si les profanes existent bien dans l'ordre du concept, leur statut dans la réalité politique apparaît comme beaucoup plus incertain »²⁰⁹.

Loïc Blondiaux²¹⁰ analyse avec beaucoup de pertinence la relation entre les « profanes » et les dispositifs d'inclusion du citoyen dans les processus de discussion et de délibération. Il indique ainsi que les dispositifs « technico-politiques » visant à faire participer les profanes partagent, avec les sondages d'opinion, « une même capacité de composition d'un public conventionnel et de construction de l'opinion ». Mais qu'à la différence des sondages, la mise en place de dispositifs fait

²⁰⁶ Thomas Fromentin et Stéphanie Wojcik, *Art. Cit.*, p. 21.

²⁰⁷ Thomas Fromentin et Stéphanie Wojcik, *Art. Cit.*, p. 33.

²⁰⁸ Antonio Gramsci (1891-1937), écrivain et théoricien politique italien.

²⁰⁹ Loïc Blondiaux, « Le profane comme concept et comme fiction politique, Du vocabulaire des sciences sociales aux dispositifs participatifs contemporains: les avatars d'une notion », *Le profane en politique, Compétences et engagements du citoyen*, (dir.) Thomas Fromentin et Stéphanie Wojcik, p. 38.

²¹⁰ Loïc Blondiaux, politiste français, professeur de science politique à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

« l'objet d'une préparation, d'une mise en forme, d'une éducation, d'une délibération qui en transforment la nature politique »²¹¹. Cette approche correspond à la description que l'on peut faire de « l'outil atelier constituant ». A l'instar de tous les dispositifs, il existe des « experts en choses profanes » ayant des compétences indispensables à la bonne délibération du groupe²¹²: on a vu l'importance des rôles de médiateur par exemple dans les ateliers (et on a vu aussi la frontière poreuse du rôle de profane avec la mobilité de la fonction de médiateur au sein d'un atelier). Le respect d'un protocole, la possibilité cependant de le contester, de le détourner, l'importance des protocoles d'expérimentation, sont autant de caractéristiques des dispositifs de participation et de délibération présentés par Loïc Blondiaux et qui peuvent s'appliquer aux Gentils Virus et aux ateliers constituants dans des conditions que l'on a vues.

Mais la recherche du profane et l'acquisition pour lui de droits ne doit pas constituer une fin en soi: « la parole du profane n'est pas légitime par elle-même, elle ne l'est qu'en tant qu'opinion délibérée. C'est à l'abolition du profane, à sa disparition que vise paradoxalement au final la procédure »²¹³. On retrouve ici la volonté des Gentils Virus de former une opinion délibérée au sein de la communauté et chez les citoyens, notamment par tout leur travail de modélisation, de ré-information et d'apprentissage que l'on a étudié²¹⁴. « Même sous la Constitution la plus libre, un peuple ignorant est esclave ». La maxime de Condorcet trouve ici toute sa place. Leur objectif est effectivement de devenir suffisamment « éclairés » et nombreux pour ne plus avoir à porter le dispositif d'ateliers constituants, tant ceux-ci seront entrés dans les habitudes citoyennes et politiques.

« Si l'on s'est fortement intéressé aux effets de ces procédures (entendu, des dispositifs de participation) sur ceux qui y participent, afin d'y étudier notamment l'effet de l'apport d'information sur la formation de l'opinion, l'analyse des raisons qui conduisent à participer à l'expérience reste étrangement délaissée »²¹⁵. Ainsi, « un panel de profanes peut cacher en réalité une majorité de citoyens entretenant déjà des liens (...) avec l'univers politique, anciens militants,

²¹¹ Loïc Blondiaux, *Art. Cit.*, p. 43.

²¹² Loïc Blondiaux, *Art. Cit.*, p. 44.

²¹³ Loïc Blondiaux, *Art. Cit.*, p. 45.

²¹⁴ Jacques Testart (né en 1939, biologiste français qui a permis la naissance du premier bébé éprouvette en France en 1982), défend le format de Conventions de citoyens avec cette même idée qu'une opinion non éclairée ne vaut rien. Voir Jacques Testart, *L'humanité au pouvoir; Comment les citoyens peuvent décider du bien commun*, Seuil, 2015, 160 p.

²¹⁵ Loïc Blondiaux, *Art. Cit.*, p. 47.

anciens syndicalistes, citoyens fortement intéressés par la chose politique... », que la « loyauté » de ces profanes à l'égard du dispositif peut inciter à en jouer le jeu jusqu'au bout et à s'ajuster aux demandes qui leur sont faites. Loïc Blondiaux a fait une enquête de la sorte sur une expérience de jury de citoyens dans le Nord Pas-de-Calais en 2004. Nous avons essayé nous aussi de tenter de comprendre les profils des personnes participant aux ateliers et gravitant autour de la communauté. La section 2 de ce chapitre tentera d'apporter des réponses sur ce point. Il convient auparavant d'évoquer l'aspect international de la question de l'écriture citoyenne de la constitution pour achever notre étude des ateliers constituants.

Une question internationale

En novembre 2009, une révolte populaire émerge en Islande suite notamment à la crise financière. La proposition de révision de la Constitution a été la réponse apportée par les gouvernants. Il s'agissait en effet pour le Gouvernement de construire une nouvelle Constitution avec ses citoyens. En novembre 2010, 25 personnes ont été élues afin de siéger au sein de l'assemblée constitutionnelle chargée de rédiger la nouvelle Constitution. Notons que le fait de ne pas être un élu national était un critère de sélection des candidats. Les résultats ont été invalidés par la Cour Suprême à cause d'une remise en cause des conditions d'élection. Début 2011, à partir des résultats du forum national dans lequel les citoyens avaient pu donner leurs avis et des recommandations émises par l'assemblée constitutionnelle mais aussi des recommandations en ligne, le conseil constitutionnel a été chargé de rédiger un projet de constitution, sans interaction avec le Parlement. Ce projet a été soumis au peuple par référendum. 66,3% des votants se sont prononcés en faveur de la nouvelle Constitution rédigée par le comité de citoyens lors du référendum. Cependant, pour que cela soit approuvé, il y avait nécessité de repasser par un vote du Parlement²¹⁶. Si l'expérience a montré qu'il était possible de passer par le peuple pour rédiger un projet constitutionnel, elle s'est avérée également limitée: une partie des membres de l'assemblée étaient des personnalités politiques ou médiatiques. Et surtout, la décision appartenait *in fine* à la représentation politique. Cela a sans doute joué dans l'abstention élevée (plus de 50%) lors du référendum.

²¹⁶ http://www.territoires-hautement-citoyens.fr/constitution_citoyenne/ (Consulté le 31.08.2016). Pour une critique de ce processus, voir <http://chouard.org/blog/2015/11/25/cinq-lecons-de-lexperience-ratee-de-lislande-dans-la-creation-dune-constitution-ecrite-par-les-citoyens-par-helene-landemore/> (Consulté le 31.08.2016).

Le collectif souhaitant la mise en place d'une assemblée constituante citoyenne au Québec, que nous avons eu l'occasion de présenter dans le premier chapitre, s'inscrit également dans un objectif d'écriture citoyenne de la constitution²¹⁷.

Dans une autre mesure, l'adoption de la constitution tunisienne le 27 janvier 2014 avait mobilisé les citoyens et avait donné lieu à l'organisation d'ateliers constituants²¹⁸.

Ces quelques éléments viennent mettre en perspective la question de l'écriture citoyenne de la constitution dans un cadre international. L'accroissement des dispositifs participatifs et délibératifs n'est évidemment pas qu'une question française. Elle touche tous les continents. Le format de l'atelier constituant vient ainsi s'insérer dans un répertoire d'actions international dont les enjeux et les conditions restent à définir mais qui intéressent les chercheurs en science politique²¹⁹. Les Gentils Virus s'insèrent ainsi dans une « ingénierie participative » aux « circulations transnationales »²²⁰. Nous avons pu notamment comprendre leur structuration en partie tournée vers l'international. Ce mémoire n'a pas vocation à approfondir ce point, qui engagerait des développements trop longs, mais il nous importait de mettre en avant cet aspect des choses, ne serait-ce que parce qu'il vient nous confirmer que les Gentils Virus s'insèrent dans un répertoire d'actions transnational.

SOUS-SECTION 2: La participation en ligne

Nous avons vu dans le premier chapitre de cette contribution la structuration de la communauté en ligne, sur Internet. Etudier ici ce sujet, sous l'angle de l'outil étant intégré dans un répertoire d'actions, nous exonèrera de revenir sur les aspects techniques et précis de cette structuration et de son fonctionnement. Il s'agit en revanche désormais de comprendre, comme nous

²¹⁷ Pour rappel: <http://www.constituantecitoyenne.quebec>

²¹⁸ <http://www.baya.tn/2012/11/26/atelier-decriture-citoyenne-de-la-constitution-a-jendouba/> (Consulté le 30.08.2016).

²¹⁹ Alice Mazeaud, Magali Nonjon, « Vers un standard participatif mondial ? Enjeux, conditions et limites de la standardisation internationale de la participation publique », *Participations* 1/2016 (N° 14) , p. 121-151.

²²⁰ Alice Mazeaud, Magali Nonjon, Raphaëlle Parizet, « Les circulations transnationales de l'ingénierie participative », *Participations* 1/2016 (N° 14) , p. 5-35.

l'avons fait avec les ateliers, en quoi ces pratiques s'insèrent dans la littérature de la science politique.

La politique et Internet sont aujourd'hui à l'évidence totalement liés. Outre les espaces d'expression classiquement admis jusqu'à il y a encore peu (blogs, sites internet...), les réseaux sociaux sont aujourd'hui partie prenante de l'espace d'expression politique. Il n'est pas rare en effet de voir tel ou tel élu ou responsable politique faire une annonce sur Twitter ou Facebook, bien au-delà donc du commentaire qui lui, est d'usage quotidien.

« Internet est déjà bien plus qu'un simple outil de communication »²²¹. Benjamin Loveluck²²² nous invite à considérer Internet comme une *forme sociale*, bien plus que comme une simple *forme médiatique*. Pierre Rosanvallon²²³ y voit même une *forme politique*, au sens où Internet permet d'organiser la « démocratie de surveillance », chère à l'occupant de la chaire d'histoire moderne contemporaine du politique au Collège de France.

Pour Benjamin Loveluck, Internet « entraîne une transformation en profondeur de l'espace et de la chose publiques telle que pour de nombreux acteurs il ne s'agit pas seulement d'un contrepouvoir et d'une organisation de la défiance, mais bien de la réalisation en cours d'une utopie politique à part entière : celle de la démocratie dans sa forme la plus pure »²²⁴. La communauté des Gentils Virus tout comme Etienne Chouard et les groupes portant les mêmes thématiques se situent dans cette configuration. Par leur rôle de « veille » politique, de partage et de relai d'affaires de corruption ou plus globalement de dévoiement de la chose publique, par leur attention sur la manière dont fonctionne le système, par l'information, le questionnement et le débat, ils opèrent une « démocratie de surveillance ». Mais ils vont au-delà: par leur volonté de changer le système politique, par leur organisation en conséquence, ils se situent sur le terrain militant, celui « de la réalisation en cours d'une utopie politique à part entière » dont parle le chercheur. La *diffusion du savoir* opérée dans l'*espace public* que constitue Internet, la possibilité de participer et de contribuer

²²¹ Pierre Rosanvallon, *La Contre-Démocratie*, Paris, Seuil, 2006, 345 p. Cité par Benjamin Loveluck, « Internet, vers la démocratie radicale ? », *Le Débat* 4/2008 (n° 151), p. 150-166.

²²² Benjamin Loveluck est docteur en études politiques (EHESS) et chercheur post-doctoral au CERSA. Ses recherches sont à la croisée de l'économie politique et de la sociologie des usages du numérique.

²²³ Pierre Rosanvallon (né en 1948), est historien et sociologue. Ses travaux portent principalement sur l'histoire de la démocratie.

²²⁴ Benjamin Loveluck, *Art. Cit.*

aux outils proposés par la communauté (leur Wiki en est un exemple frappant, on l'a vu), constituent autant de modalités s'inscrivant dans un répertoire d'action cohérent: leur objectif démocratique passe par des outils permettant l'expression démocratique. Il faut évidemment se garder d'idéaliser le Web comme le lieu de la liberté, utopie qui a présidé à sa fondation. Le contrôle qui y est opéré, renforcé on le sait dans les conditions actuelles de tensions sécuritaires et identitaires, ne permet pas d'affirmer qu'Internet est débarrassé de tout contrôle. C'est à la fois un lieu de surveillance massive et d'utilisation intensive des données, et à la fois un instrument de liberté et de contrôle citoyen²²⁵.

L'utilisation du média Youtube, dont nous avons également parlé, constitue également un élargissement « de nouvelles modalités d'engagements, moins saillantes, qui pourtant structurent profondément l'espace public numérique »²²⁶. C'est, qui plus est, un support d'utilisation qui permet tant l'information (en visionnant individuellement des contenus) que le militantisme (en diffusant).

Le laboratoire politique que constitue donc Internet, au sens du lieu où s'expérimentent des solutions alternatives à la démocratie représentative²²⁷, permet de faire se retrouver entre autres les critiques du régime représentatif. Ces critiques tournent aujourd'hui beaucoup autour de la notion de « démocratie liquide », qui se situe entre la démocratie directe et la démocratie représentative. L'idée de son inventeur, Zigmunt Bauman, est de décrire des individus échappant aux positions fixes et dont les trajectoires deviennent « liquides », « ce qui a beaucoup de conséquences : les protections traditionnelles s'évanouissent ; les valeurs familiales s'estompent ; les engagements s'affaiblissent. Pour Bauman, les individus vont désormais privilégier le changement, la mutation, la disruption, plutôt que le statu quo. Ce faisant, le sociologue entend dépasser l'analyse traditionnelle, et même le concept de "post-modernité", en utilisant justement cette métaphore de la modernité, hier "solide" et devenue désormais "liquide" »²²⁸. Cette notion est tout à fait intéressante dans notre

²²⁵ Benjamin Loveluck, « Internet est toujours rattrapé par l'envers de la liberté : le contrôle », *Libération*, 11 décembre 2015, http://www.liberation.fr/debats/2015/12/11/benjamin-loveluck-internet-est-toujours-rattrape-par-l-envers-de-la-liberte-le-controle_1420163 (Consulté le 31.08.2016).

²²⁶ Franck Babeau, « La participation politique des citoyens « ordinaires » sur l'Internet, La plateforme Youtube comme lieu d'observation », *Politiques de la Communication*, 2014/2 (N° 3), p. 125-150.

²²⁷ Dominique Cardon, « La Démocratie Internet. Promesses et limites », *Le Monde*, 16.09.2010, <http://www.lemonde.fr/livres/article/2010/09/16/la-democratie-internet-promesses-et-limites-de-dominique-cardon-et-mediactivistes-de-dominique-cardon-et-fabien-granjon%5F1411864%5F3260.html> (Consulté le 31.08.2016).

²²⁸ « La "démocratie liquide" ou comment repenser la démocratie à l'âge numérique ? », *France Culture*, 17.04.2016 (Consulté le 31.08.2016).

cadre d'étude, puisqu'elle vient en partie répondre à une des grandes questions posée en introduction: comment concilier la politique des Anciens et des Modernes. On voit, par le biais de ces quelques développements, que le combat des Gentils Virus, correspondant à des idées de la société des Anciens, s'incarne pour partie dans un cadre tout à fait moderne. L'essor et le développement des technologies civiques fait partie de leurs objets d'attention²²⁹.

Les pratiques et les espaces militants sur Internet sont un objet d'étude encore peu exploré en France²³⁰. La littérature voit ainsi s'opposer des interprétations différentes: la thèse de la normalisation défend l'idée que seront actifs en ligne ceux qui l'étaient déjà hors ligne, la thèse de la mobilisation voit possible la mobilisation de nouveau publics, la thèse de la différenciation avance enfin l'idée que les usages participatifs en ligne varient en fonction de plusieurs facteurs tels que les caractéristiques socio-démographiques de l'utilisateur, les cadrages des dispositifs techniques, etc.²³¹. Ce qui importe surtout, c'est que c'est « la pluralité de l'expérience des publics en démocratie qui est ainsi interrogée, créant des ponts avec l'étude des mouvements sociaux plus traditionnels (Neveu, 2011) afin de poser la problématique des effets sociaux du numérique dans une démarche d'articulation entre les espaces « en ligne » et « hors ligne » », nous indiquent les deux chercheurs. Notre objet d'étude rentre dans cette appréciation, cumulant, on l'a vu, un militantisme sur Internet mais aussi évidemment en dehors.

« Je ne pense pas que ça puisse remplacer les ateliers physiques (34'45). Se retrouver entre inconnus dans un lieu neutre, ça fait du bien. Internet, on voit tout le monde mais on se sent un peu seuls » (36'40)²³², nous a-t-on ainsi confié. Ainsi, si les nouvelles technologies « Politiquement, ça va être utile » (57'00), « Au stade où nous en sommes, rien ne remplace le fait de se voir en vrai », (59'00)²³³.

²²⁹ Citons cet article d'Etienne Chouard qui en met quelques unes en avant sur son blog: <http://chouard.org/blog/2016/06/18/des-outils-pour-nous-aider-a-multiplier-et-ameliorer-nos-ateliers-constituants-jepolitique-fr-stig/> (Consulté le 31.08.2016).

²³⁰ Clément Mabi, Anaïs Theviot, « Présentation du dossier. S'engager sur Internet. Mobilisations et pratiques politiques », *Politiques de communication* 2/2014 (N° 3), p. 5-24.

²³¹ Pour un approfondissement de ces notions: Clément Mabi, Anaïs Theviot, *Art. Cit.*

²³² Entretien 3.

²³³ Entretien 2.

La question ouverte que pose la participation politique en ligne est celle aujourd'hui de savoir si cela « renforcera les élites » ou « l'empowerment des publics »²³⁴, entendu au sens de l'octroi de plus de pouvoir aux individus ou aux groupes pour agir sur les conditions sociales, économiques, politiques ou écologiques qu'ils subissent. C'est d'ailleurs cette question que l'on se proposera d'élargir à la fin de nos développements. Nous y reviendrons donc.

Les ateliers constituant et la participation politique en ligne nous ont permis de cerner le répertoire d'actions transnational et solidariste de la communauté des Gentils Virus. Etudions à présent, toujours dans l'institution en actes, les profils des personnes investies dans la communauté et ce qu'elle nous disent du militantisme qui s'y pratique.

SECTION 2: Le militantisme en actes

Les « comportements politiques » de la communauté (Sous-section 1) et ce que cela traduit de leur stratégie d'action (Sous-section 2) seront ici évoqués.

SOUS-SECTION 1: Les comportements politiques

Tenter d'appréhender les comportements politiques des membres de la communauté suppose d'emprunter à la science politique quelques notions. Adoptons la méthode posée par Nonna Mayer²³⁵ dans son étude des comportements politiques²³⁶. On s'en tient d'abord, dans notre approche, aux gouvernés dans les rapports qu'ils entretiennent avec les gouvernants pour faire émerger une revendication et défendre leurs droits. Il s'agit ici de comprendre en effet comment se situent les Gentils Virus, dans leurs revendications, par rapport à la sphère des gouvernants. Mais aujourd'hui, la politique ne se réduit plus « à ces relations verticales de gouvernés à gouvernants. Pour changer le monde il y a aussi les pratiques au quotidien, sans passer par la sphère électorale et partisane »²³⁷. Nous laisserons enfin de côté « les comportements d'ordre purement privé, pour retenir ceux qui d'une manière ou d'une autre, dépassent la relation entre deux individus, par l'appel à un principe supérieur commun, (...) l'identification à un groupe ou à une cause, et l'opposition à d'autres

²³⁴ Laurence Monnoyer-Smith, Stéphanie Wojcik, « La participation politique en ligne, vers un renouvellement des problématiques ? », *Participations* 1/2014 (N° 8), p. 5-29.

²³⁵ Nonna Mayer est une sociologue et politiste française.

²³⁶ Nonna Mayer, *Sociologie des comportements politiques*, Armand Colin, 2010.

²³⁷ Nonna Mayer, *Op. Cit.*, p. 8.

groupes, d'autres causes »²³⁸. Ainsi, nous situant d'abord dans la dimension verticale, analysons le rapport des Gentils Virus au vote et aux partis politiques; dépassant ensuite ce cadre et rejoignant les « pratiques au quotidien » en dehors des « comportements d'ordre purement privé », examinons la notion d'engagement et celle d'éducation populaire.

Un rapport au vote conflictuel

Il s'agit ici de nous demander comment se manifeste le rejet de l'élection chez les Gentils Virus. On a vu que, très majoritairement, la communauté remet en cause l'élection comme pilier central d'une démocratie. Si le tirage au sort ne remporte pas chez eux l'unanimité, il y met tout de même sérieusement en cause la légitimité de l'élection comme garante d'un ordre démocratique juste et légitime. On a compris aussi que les membres de la communauté n'ont pas de difficultés avec le vote, au sens de l'expression d'un choix, quand cela concerne des idées. C'est le vote au sens de l'élection de personnes, et tout particulièrement de représentants, qui pose problème. « *Je ne vote plus pour élire* » (01'01'35)²³⁹ est ainsi une phrase qui revient souvent, de la même manière que « *Non, je ne vote pas. J'ai déjà voté une fois, je le regrette* » (41'00)²⁴⁰. On retrouve chez beaucoup un sentiment de gêne quant à l'élection: « *C'était assez embêtant d'aller voter, de mettre un papier avec un groupe de personnes dont je n'ai jamais entendu parler* » (42'05), « *Le principe de penser par procuration, moi ça me dérange* » (44'18)²⁴¹. « Embêtant », « ça me dérange » sont ainsi des mots et des expressions assez récurrentes.

Cela n'empêche pas que les propos soient en général assez fermes et marquent un processus de décision et de volonté: « *J'ai décidé de ne plus voter* ». « *Depuis trois ans je ne vote plus. Comme c'est un choix personnel, au sein de mon cercle familial, j'incite les gens à voter parce que tant qu'ils n'ont pas fait ce chemin personnel, ce serait ridicule de copier. C'est une mascarade et je ne veux plus jouer à ça. Je veux créer une alternative* » (47'43). « *Pour moi le devoir de citoyen, ça n'est pas d'élire. Pour moi le vote est indispensable. Je ne le méprise pas et j'aimerais voter plus souvent. En revanche, désormais je ne veux plus élire* » (49'00). « *La solution n'est pas dans la*

²³⁸ Ibid.

²³⁹ Entretien 4.

²⁴⁰ Entretien 3.

²⁴¹ Entretien 3.

mécanique actuelle, elle est dans une autre mécanique » (49'48).²⁴². Ces propos montrent, en même temps qu'une décision personnelle ferme, le souhait de ne pas l'imposer. La notion de « chemin personnel » est révélatrice de l'état d'esprit des membres de la communauté qui misent sur les vertus du temps, de la maturation des idées.

La notion d'abstention est en tous les cas très souvent assumée et revendiquée, beaucoup des personnes rencontrées faisant bien attention à être régulièrement inscrites sur les listes électorales afin que leur abstention « se voit ».

Très mis en avant également, le vote blanc est un thème de travail récurrent dans les ateliers constituants. Notons encore la volonté de « diffusion du message » des Gentils Virus qui peut se manifester dans les urnes directement, en dehors de l'abstention ou du vote blanc: l'insertion dans l'enveloppe d'un bulletin « Gentils Virus »²⁴³. C'est en ce sens par exemple qu'il faut comprendre ce témoignage: « *Oui, je participe au vote. J'ai une carte d'électeur. Mais je ne vote pas pour les partis politiques et je ne vote pas blanc* » (01'06'24)²⁴⁴.

Nous avons profité de notre questionnaire pour poser la question du rapport au vote (entendu au sens de l'élection) à la communauté. Trois réponses pouvaient être données à la question de savoir s'il votaient toujours: « oui systématiquement », « oui ponctuellement », « non jamais », étant précisé que les sondés pouvaient ensuite préciser librement leur réponse. Voici nos résultats: 26% votent systématiquement, 35% votent ponctuellement, 39% ne votent jamais. Rappelons que nous n'avons aucune prétention représentative dans notre démarche. Ces chiffres viennent cependant corroborer, globalement, les impressions que nous nous étions faites. Précisons que 82% des personnes ayant répondu à la question sont inscrites sur les listes électorales.

L'analyse des précisions apportées par les sondés pour ceux qui votent systématiquement ou ponctuellement et qui choisissent de voter pour un parti politique indiquent pour pratiquement toutes qu'il n'y a pas de fidélités partisans en leur sein. On trouve ainsi un certain nombre d'« essais » chez les personnes interrogées, sans nécessairement que ce passage d'un parti à un

²⁴² Entretien 7.

²⁴³ Pour les retrouver: http://wiki.gentilsvirus.org/index.php/Diffuser_le_message_via_des_objets (Consulté le 18.08.2016).

²⁴⁴ Entretien 11.

autre ne se fasse dans un même « camp ». Les précisions apportées par ceux qui ne votent jamais relèvent du même champ lexical que les réponses qui nous ont été faites en entretien et que l'on a présentées.

Une relation aux partis politiques tendue

A la question « Etes-vous membre d'un parti politique? », 80% des sondés ont répondu que non. 13% sont membres d'un parti politique et 7% ont été membres d'un parti politique par le passé (et ne sont donc pas comptabilisés parmi ceux qui ne sont pas actuellement membre d'un parti politique). On retrouve ainsi avec notre questionnaire le rejet manifeste du parti politique.

Notons encore que sur les 19 personnes (sur 142 réponses prises en compte, rappelons-le) étant actuellement membres d'un parti politique, 11 sont à l'UPR²⁴⁵ (aucun autre parti n'émerge de l'analyse). Et sur les 10 personnes ayant été membres d'un parti par le passé, 3 étaient à l'UPR. Encore une fois, ces chiffres n'engagent aucune représentativité. Mais ils occupent néanmoins un espace de signification. Sur nos 11 entretiens, 2 personnes militent, à des degrés divers, également au sein de l'UPR, alors qu'aucun autre parti n'émerge de la sorte dans nos entretiens. On peut comprendre ce choix de plusieurs manières:

- c'est un parti dans lequel les militants sont très actifs sur Internet, sur les réseaux sociaux en particulier, à l'instar des Gentils Virus ;
- il porte une cause principale, la sortie de l'Union Européenne et donc l'article 50 du Traité sur l'Union Européenne. Les Gentils Virus portent eux aussi une cause principale, qui par ailleurs trouve sa cohérence avec un projet de sortie des traités européens. Le Front National comme la candidature de Jean-Luc Mélenchon sont assez peu évoqués paradoxalement, eux aussi portant la thématique de la sortie de l'Union (pour le Front National) et de la renégociation des traités (pour Jean-Luc Mélenchon). On peut comprendre cela comme l'analyse logique que Marine Le Pen comme Jean-Luc Mélenchon incarnent la focalisation des enjeux sur une candidature, sur un personnage politique, ce que rejettent les Gentils Virus. François Asselineau n'est pas plus « démocrate » que les autres, au sens de leurs analyses: « *François Asselineau veut quand même rétablir dans la Constitution des aspects très démocratiques comme le référendum d'initiative populaire, l'initiative citoyenne (38'40). Il y a des choses très positives mais c'est loin d'être un*

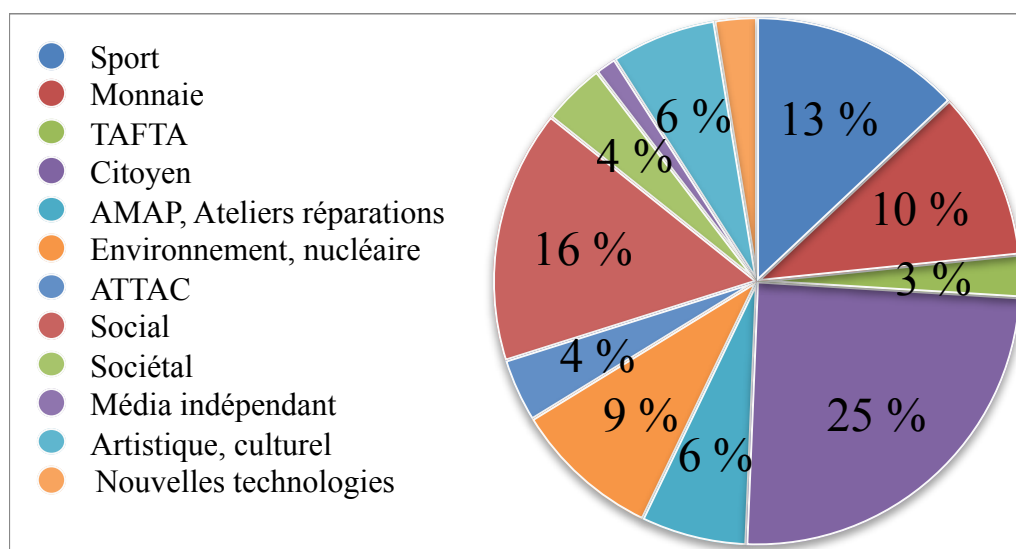
²⁴⁵ Union Populaire Républicaine, parti dirigé par François Asselineau.

démocrate. Je reste avant tout démocrate avant d'être membre du parti de François Asselineau » (40'28), nous a-t-on ainsi dit.

A la question « Seriez-vous prêts à adhérer à un parti politique? », 82 personnes sur les 142 nous ont répondu que « non » (6 ont répondu « oui », 4 « peut-être », 1 « je ne sais pas », 6 nous ont fait d'autres réponses et 53 n'ont pas répondu). A la question de savoir lequel si c'était oui, on retrouve l'UPR, Debout la France, le Parti de Gauche, le NPA (Nouveau Parti Anticapitaliste), Lutte Ouvrière et Europe Ecologie Les Verts.

Nature de l'engagement « parallèle »

Nous nous sommes intéressés à la notion de l'engagement, qui pourrait se manifester d'une autre manière qu'au sein d'un parti politique ou d'un syndicat. A la question « Avez-vous d'autres engagements civiques, citoyens par ailleurs ? », 58% des sondés nous ont répondu positivement, 27% négativement et 14% n'ont pas répondu. Nous avons répartis par catégories les réponses apportées à la question « Lesquels? »:



Graphique 4 - Nature de l'engagement « parallèle »

Outre les engagements associatifs classiques (sportifs, culturels, artistiques, sociaux ou même sociétaux), outre les engagements civiques et citoyens classiques (la catégorie « engagement citoyen » réunit ici 25% des réponses; on y retrouve des collectifs en faveur du vote blanc, le mouvement #MaVoix qui veut présenter des candidats tirés au sort à l'Assemblée Nationale en 2017

ou encore des associations d'autonomies locales), il est intéressant de constater que sont considérés comme des engagements civiques et citoyens des activités liées aux nouvelles technologies, aux médias indépendants ou encore à la thématique de la monnaie. On retrouve ici non seulement les thématiques fréquemment abordées en atelier constituant, mais on comprend encore que ces activités sont perçues comme des engagements « institutionnels » par leurs acteurs. Autre remarque: ces activités transcendent largement le clivage partisan. La question des nouvelles technologies comme celle de la monnaie touchent toutes les idéologies partisans. Nous précisons cela parce que c'est révélateur aussi de la « désertion partisane », tout au moins de la désaffiliation aux fidélités partisans. Ces analyses doivent encore une fois être prises à titre d'illustration de grandes dynamiques plus qu'à titre de preuves (qu'elles ne sont pas compte tenu de leur non représentativité). Elles s'inscrivent cependant dans un passage de « réseaux de groupements » aux « réseaux d'individus »²⁴⁶. Cela s'accompagne d'une plus grande autonomie des personnes à l'intérieur des groupements, note ainsi Jacques Ion. On a compris en effet que les Gentils Virus et leur communauté ne constituaient pas un groupement organisationnel uni. Les militants ne doivent ainsi pas être compris dans notre étude comme supposant un encadrement. La littérature en science politique a l'occasion de s'interroger depuis quelques années sur la mutation de l'engagement. Y aurait-il ainsi dépérissement d'un modèle d'engagement et émergence d'un autre? Cet autre serait, selon l'auteur, « débarrassé des pesanteurs communautaires qui marquaient concrètement l'ancien ». Il est surtout marqué par « l'émergence de l'acteur individu concret » qui n'a pas besoin de laisser « aux portes du groupement » son « identité personnelle », qui voient ses « compétences personnelles (...) valorisées ». Enfin, et c'est tout à fait intéressant dans notre étude, il y a avec le nouveau modèle de l'engagement, « possibilité de pluri-appartenances structurellement indépendantes les unes des autres et connectées seulement par le sujet lui-même. Le réseau n'est donc plus une donnée initiale, il est le résultat de l'action »²⁴⁷. On retrouve là pleinement les caractéristiques de l'engagement des personnes de la communauté des Gentils Virus:

- pas ou peu d'affiliations partisans classiques ;
- volonté de caractériser le *citoyen* comme l'acteur concret, avec son identité personnelle, ses compétences ;

²⁴⁶ Jacques Ion, « L'évolution des formes de l'engagement public », *L'engagement politique, Déclin ou mutation?*, (dir.) Pascal Perrineau, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1994, 445 p.

²⁴⁷ Jacques Ion, *Op. Cit.*, p. 36.

- le « militantisme » dans différentes structures (nombre des personnes que nous avons rencontrées en entretien, outre les données présentées ici du questionnaire, sont ainsi investies dans plusieurs mouvements) ;
- le réseau n'est pas un pré-construit à l'action, il s'élabore, se mue et se développe avec l'action ;
- l'importance et le primat des mobilisations de cause.

Olivier Fillieule²⁴⁸ explique bien par ailleurs que toute approche mono-causale du « désengagement militant » doit être écartée²⁴⁹. On ne saurait en effet en l'espèce identifier une cause unique du rejet de l'engagement institutionnel classique de la communauté des Gentils Virus. Les développements qui précèdent ont essayé de le démontrer.

On a compris le rejet du parti politique, de l'élection, on a saisi la portée globale de la notion d'engagement dépassant les affiliations partisans classiques, voyons à présent si on peut qualifier les activités de la communauté d'éducation populaire.

Quid de l'Education Populaire

Tenter de définir l'éducation populaire induirait des développements importants. Partons « simplement » du fait qu'il s'agit d'un courant de pensée cherchant à promouvoir et développer une éducation en dehors des cadres et des structures institutionnels classiques et que ce mouvement s'inscrit dans un objectif d'appropriation et d'amélioration de la question sociale au sens général. Nous avions cette notion à l'esprit au moment d'entamer nos recherches mais nous ne l'avons volontairement pas tout de suite exprimée au cours de nos observations et de nos entretiens. Elle est venue assez vite à nous, lorsqu'a été évoquée l'« importance d'éducation populaire » (18'40) par le « partage de ce que chacun sait » (19'05)²⁵⁰. Nous avons ensuite généralement posé cette question. « C'est pas un terme auquel j'avais pensé » (27'40). « Si c'est au sens où on s'entraîne à devenir meilleur et on apprend ensemble, ok, mais si c'est au sens d'un homme qui fait des conférences à destination du peuple, ce qui est bien aussi, alors moins. Nous on fait un truc ensemble. On donne

²⁴⁸ L'essentiel des recherches et des publications d'Olivier Fillieule porte sur la sociologie des mouvements sociaux et les théories de l'action collective.

²⁴⁹ Olivier Fillieule, *Le désengagement militant*, Belin, 2005, 319 p.

²⁵⁰ Entretien 1.

*nos règles mais ceux qui souhaitent les changer peuvent le faire »*²⁵¹. Ces éléments nous permettent d'introduire une distinction: l'éducation populaire pour le peuple et l'éducation populaire par le peuple. C'est bien dans le deuxième cas de figure que l'on semble se situer, avec évidemment un lien ensuite vers le premier, autrement écrit: *l'éducation, par le peuple, du peuple*, ce qui nous a été confirmé: « *Pour moi l'éducation populaire c'est un peu l'éducation au peuple (31'37). Ça vient un peu d'en haut mais c'est surtout le peuple qui se l'approprie. Les gens vont créer leurs propres concepts et leur propre culture »*²⁵². Etienne Chouard voit les choses de la même manière: « *Oui, oui, complètement » (49'14). « Quand je fais des conférences, les gens viennent et écoutent, alors qu'avec l'éducation populaire, ce n'est jamais le même qui est le professeur, on s'éduque les uns les autres. Moi je le fais humblement, j'essaye de garder ma place sans me mettre au dessus, je ne veux pas être chef, mais en même temps je vois bien que la forme que prennent les conférences, ça n'est pas exactement de l'éducation populaire. Mais on fait quand même monter le niveau entre nous » (50'20). « Par entraide mutuelle » (51'20). On comprend avec ces éléments la volonté de « déchouardiser » d'Etienne Chouard comme des Gentils Virus: les conférences d'Etienne Chouard font partie d'un processus d'éducation populaire, mais ne suffisent pas à en constituer un. Souvenons nous encore que la page d'accueil des Gentils Virus mentionne que « Les organisations éventuelles de Gentils Virus permettent entre autres (...) l'éducation populaire »²⁵³.*

En outre, 95% des personnes ayant répondu au questionnaire estiment que les ateliers constitutants sont un outil d'éducation populaire (135 réponses affirmatives sur 142).

Ce serait peut-être même, selon Etienne Chouard notamment, mais cet avis est beaucoup partagé, le seul moyen efficace d'action possible: « *Je pense que ça ne pourra changer le monde que comme ça, il ne faut pas que ce soit un parti, il ne faut pas qu'il y ait des profs, des experts. Là, comme j'ai commencé un peu avant les autres, ils me prennent pour un expert et me demandent de venir. Et je viens de moins en moins. Parce que c'est comme un constat d'échec pour moi. Lancez vous dans le truc. Ce sera plus profond comme mutation si vous apprenez tout seul » (51'28). « Ce sera beaucoup plus résistant à toutes les tempêtes derrière » (52'37)*²⁵⁴. Ces quelques éléments nous permettent d'introduire la dernière sous-section de ce mémoire. Il convient cependant

²⁵¹ Entretien 2.

²⁵² Entretien 4.

²⁵³ Cf. *Supra*, p. 55

²⁵⁴ Entretien 9.

auparavant de nous intéresser à un dernier point, qui est celui de savoir si l'on peut parler de militantisme à propos des Gentils Virus.

Un militantisme ambigu?

C'est une question que nous avons posée à toutes les personnes rencontrées en entretien: se définissent-elles comme militantes? Nous avons volontairement posé le terme sans chercher auprès d'eux à en définir les contours et les aspects. Il est intéressant d'observer que ce mot dérange.

« Pour moi c'est un peu une case, ça me gêne (55'55). Sur les ateliers constitutants, je ne sais pas. (...) Je ne me définis pas comme étant militant. Mais il m'est arrivé de faire des actions par ailleurs sur d'autres sujets. (...) (Le mot) militant (induit l') idée d'une bannière. Or moi je ne me revendique pas d'une bannière. Je n'hésite pas à utiliser ma capacité d'action pour faire avancer une idée, en ce sens je me sens militant, par contre je ne me sens pas du tout militant au sens de suivre un organisme, un parti » (59'45)²⁵⁵. On retrouve ici l'idée du nouveau modèle de l'engagement.

Pour d'autres, le terme est à exclure, manifestement trop connoté: *« Alors là je suis pour le coup, ni un partisan, ni un militant. Je suis un simple citoyen qui fait sa part (24'36). C'est un devoir citoyen » (25'12)²⁵⁶.*

Pour d'autres encore, le mot convient: *« pour moi militant c'est pas un gros mot, c'est quelqu'un qui défend des idées » (39'45)²⁵⁷. Il suppose aussi l'action, l'activité: « Pour moi, c'est être actif, c'est sortir de derrière son ordinateur et de la théorie pour aller vers l'action: on agit, on écrit, on se réunit, on convainc des gens; je ne pense pas que ce soit moins de l'action que de distribuer des tracts sur un marché » (42'00)²⁵⁸.*

Tous insistent en tous les cas sur l'aspect non intéressé de l'engagement: *« J'oeuvre, c'est du travail. Ce n'est pas du militantisme dans le sens habituel. C'est presque un attachement*

²⁵⁵ Entretien 1.

²⁵⁶ Entretien 7.

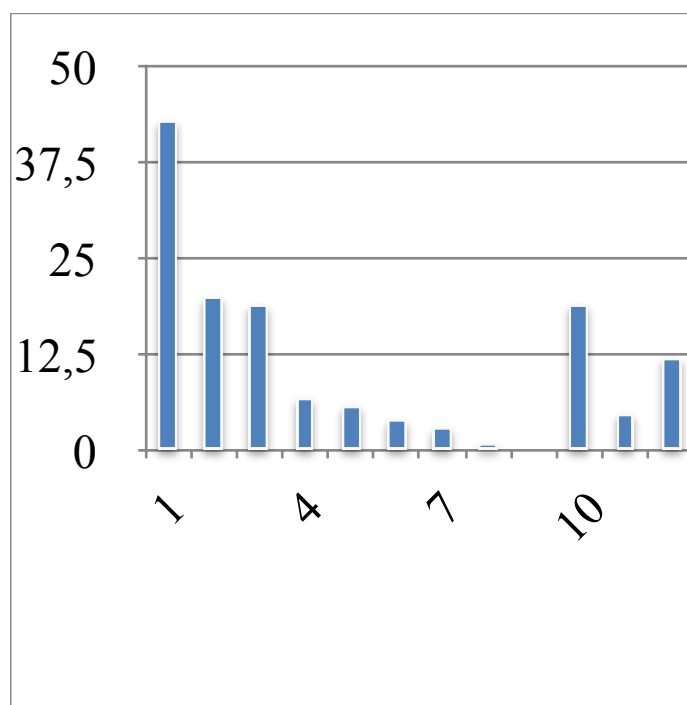
²⁵⁷ Entretien 4.

²⁵⁸ Entretien 2.

humanitaire, pour l'humain. Personnellement, je n'ai rien à y gagner. C'est simplement se dire qu'on est dans une impasse, à tous les niveaux » (56'56)²⁵⁹.

Pour Etienne Chouard enfin, « dans militant il y a militaire, (c'est la) même racine, je n'aime pas ça mais moi je me bagarre non pas contre les gens, mais contre le système qui essaye de nous asservir (01'01'55). Militant, mais pas au sens militaire, dans une armée. Je suis très très indiscipliné, très indocile. Comme les Indiens d'Amérique: je ne veux pas de chef et je ne veux pas être chef. Ils ne comprenaient pas de recevoir un ordre en temps de paix (01'04'00). Militant, oui, mais franc-tireur » (01'06'46)²⁶⁰.

Nous avons compris dans quelle mutation de la notion d'engagement les Gentils Virus s'inséraient. Nous voyons dans quelle mesure la fin des fidélités partisans et organisationnelles s'opèrent. Mais justement, les Gentils Virus sont-ils « fidèles à leur communauté »? Notre questionnaire nous a permis de savoir à combien d'ateliers les personnes ayant répondu avaient participé. Voici l'analyse de ces données:



Graphique 5 - Participation aux ateliers constituants

²⁵⁹ Entretien 11.

²⁶⁰ Entretien 9.

On observe ainsi que la majorité des personnes ayant répondu n'ont participé qu'à un atelier et que, la tendance à participer aux ateliers décroît avec le nombre. Cependant, cette tendance s'estompe et s'inverse même à partir de dix ateliers, pour ne pas beaucoup chuter au-delà de quinze ateliers (il faut lire les trois dernières colonnes, comme, successivement, « 10 ateliers », « Entre 11 et 15 ateliers », « Plus de 15 ateliers »). Deux enseignements peuvent être tirés de ces chiffres:

- le format de l'atelier connaît encore des difficultés d'organisation et de lisibilité et tend ainsi à perdre des participants au fur et à mesure ;
- les participants qui restent y restent pleinement et s'investissent assez massivement. Nous avons pu vérifier cela dans nos observations et nos entretiens.

Le public peine encore en outre à se diversifier. Parmi les 89 personnes en activité (sur les 142) nous ayant répondu, 25 sont cadres et 24 appartiennent aux « professions intermédiaires ». Ainsi, le public des ateliers est très « classe moyenne », ce que nous avons souvent vérifié en observation et ce qui nous a été confirmé plusieurs fois en entretien (en même temps que la volonté de vouloir dépasser cela).

Précisons pour finir, afin d'avoir toutes les données, qu'une majorité d'hommes est présent aux ateliers (notre questionnaire compte 77% d'hommes contre 23% de femmes; cette proportion s'est vérifiée systématiquement dans nos observations) et que la moyenne d'âge y est assez jeune (les 18-30 ans représentent plus de 45% de nos réponses, ce que nous avons relativement constaté en observation).

On constate ainsi que le « militantisme » qui se pratique au sein de la communauté des Gentils Virus n'échappe pour l'instant pas à tous les obstacles classiques de l'engagement.

Il nous reste à préciser, après avoir cerné les formes de leur engagement, leur stratégie de développement et d'action.

SOUS-SECTION 2: Rapport de force contre contagion

Comprendre les Gentils Virus nécessite d'intégrer qu'ils ne souhaitent pas s'inscrire dans un rapport de force politique. Cela peut surprendre. Les placer dans un tel rapport fut d'ailleurs un de nos deux postulats de recherche au lancement de notre enquête. Ils ne recherchent ni un rapport de

force dans l'arène politique institutionnelle au sens de la prise de pouvoir par l'élection, ni un rapport de force au sens physique et symbolique.

LaPrimaire.org est une des trois plateformes de primaires citoyennes qui entend modifier la façon de faire de la politique en présentant des candidats issus de la « société civile », n'étant pas des professionnels de la politique. Cette plateforme permet de pouvoir plébisciter des candidats non déclarés comme tels. Pour que la plateforme contacte les candidats plébiscités, il faut que ceux-ci obtiennent 500 soutiens. Etienne Chouard en a obtenu 1 037²⁶¹. Tout pourrait a priori nous porter à croire, lorsqu'on ne connaît pas précisément les Gentils Virus, qu'ils auraient tout intérêt à investir un « leader », fut-il d'ailleurs différent d'Etienne Chouard, pour en faire un porte-parole et, le cas échéant, un candidat. Quelle meilleure occasion en effet qu'une élection présidentielle pour faire passer un message. Ce serait, on le comprend au terme de notre enquête, faire fausse route de penser qu'Etienne Chouard ou même sans doute une autre personne de la communauté adopterait cette stratégie. Etienne Chouard l'affirme: « *être candidat à l'élection vient en contradiction avec pratiquement tout ce que je dis. D'abord ma position est sincèrement et structurellement humble. Et ce serait dire qu'on peut changer les choses par l'élection* » (01'18'37)²⁶². La constance de sa position et l'opinion que nous avons pu nous faire au terme de plusieurs mois d'enquête nous portent à croire sereinement que c'est la vérité.

Le printemps 2016 a vu l'apparition, Place de la République à Paris d'abord et essentiellement, dans plusieurs communes de France ensuite, de Nuit Debout. Mouvement né de la contestation de la loi modifiant le Code du travail, son public a très rapidement déplacé le champ des contestations sur le système politique de manière générale et globale. Les grandes assemblées générales comme les ateliers ont permis à des milliers de citoyens de discuter politique et parfois même constitution²⁶³. Plusieurs appels à des grèves générales, des blocages, et parfois des insurrections ont vu le jour. Il serait là encore légitime de penser que l'événement pourrait constituer une formidable fenêtre d'opportunité pour, sinon se hisser au rang de meneur de groupe, au moins participer de la mise sur agenda de la question constitutionnelle et de son écriture par les citoyens. Au-delà de la structuration partisane et clivante de Nuit Debout, qui ne correspond pas à la

²⁶¹ <https://laprimaire.org/candidat/343275530491> (Consulté le 03.09.2016).

²⁶² Entretien 9.

²⁶³ Les Citoyens Constituants ont ainsi tenu à plusieurs reprises un stand sur la Place, destiné à promouvoir les ateliers constituants.

vision que la communauté des Gentils Virus se fait de l'ensemble du corps social à prendre en compte dans un processus constituant, Etienne Chouard a surtout indiqué, à ceux qui éventuellement l'attendaient Place de la République que « nous ne sommes pas prêts ». « *La première préoccupation n'est pas de se demander comment les forts vont trébucher et les faibles vont prendre leur place (01'11'00). Commençons par devenir constituants massivement. Dans l'ordre, il faut d'abord qu'on mute. Mais je n'ai pas besoin de savoir d'abord contre quelle équipe je vais me battre et à quelle date. Si je veux pouvoir jouer, il faut que je m'entraîne. C'est pareil pour les constituants. Je n'ai pas besoin de prédire comment et quand va se passer la révolution. Ce n'est pas parce que je ne peux pas le dire ça que ça n'aura pas lieu* » (01'12'38)²⁶⁴. En attendant, la meilleure stratégie consiste donc à agir par *contagion*; à la différence du rapport de force, elle est moins soumise aux aléas de la passion des hommes et aux circonstances politiques extérieures. Elle est également moins visible, donc moins attaquable. Elle est moins brutale enfin, mais constitue sans doute un objectif plus long à atteindre.

C'est ainsi d'abord et avant tout la question de notre rapport au temps que viennent poser les Gentils Virus. L'urgence et la crise appellent au rapport de force permanent. L'homme moderne est habitué à cela. Réconcilier les citoyens avec la politique, mot d'ordre d'actualité, peut ainsi commencer par un changement de vision.

« Le salut ne viendra pas d'en haut, d'un homme, d'un groupe d'hommes, des partis, même si beaucoup d'entre eux, comme il est souhaitable, apportent leur contribution au combat. Mais quand la voix du peuple s'élèvera, elle sera irrésistible. Le jour où le peuple choisira les bases futures de son existence, il les imposera à ces minorités turbulentes qui ne sont redoutables que dans l'apathie, le silence et le découragement des masses »²⁶⁵. Pierre Mendes-France exprimait déjà il y a plus de cinquante ans ce qui porte aujourd'hui la communauté des Gentils Virus.

²⁶⁴ Entretien 9.

²⁶⁵ Pierre Mendes-France, *La République moderne*, Paris, NRF Gallimard, coll. Idées, 1962, p. 26.

Conclusion

« Etre radical, c'est prendre les choses à la racine », écrivait Marx. En désignant l'incapacité du peuple à écrire son propre contrat social, au travers de sa constitution, comme la cause des causes de notre impuissance politique, la communauté des Gentils Virus nous invite à considérer sous un angle différent la question de la place du citoyen dans la politique et la société.

S'inscrivant au coeur des questionnements actuellement posés à la science politique, mobilisant les thématiques de l'engagement, du militantisme, des répertoires d'actions, de la sociologie politique ou encore de la sociologie des institutions, notre sujet d'études emprunte ainsi à la littérature ses différentes facettes et vient s'insérer dans un champ de recherche encore neuf. Si au terme de ces développements, nous comprenons l'avenir plein de promesses incertaines de la communauté des Gentils Virus et du format des ateliers constituants, nous saisissons aussi que dans un monde rempli d'incertitudes, et galopant à pleine vitesse, le pari de laisser du temps au temps est un pari audacieux dont l'avenir nous dira s'il a eu raison de tenir bon. Empruntons à Edgar Morin cette prophétie: « Tout commence par une déviance, qui se transforme en tendance, qui devient une force historique. Nous n'en sommes pas encore là, certes, mais c'est possible ».

Annexes

Table des annexes (dans l'ordre d'apparition)

- Annexe 1: Tableau synthèse des observations
- Annexe 2: Tableau synthèse des entretiens
- Annexe 3: Aperçu d'ensemble des questions posées dans le questionnaire
- Annexe 4: « 7 vices de l'élection et 11 vertus du tirage au sort, récapitulons »
- Annexe 5: « Comparaison de projets constituants », Exemple sur le Blog d'Etienne Chouard
- Annexe 6: Ordre du jour de l'atelier constituant d'Ivry du 18 juin 2016
- Annexe 7: Photographies de l'atelier constituant d'Ivry du 18 juin 2016
- Annexe 8: Article du *Républicain Lorrain* sur l'atelier constituant des Gentils Virus à Metz
- Annexe 9: Exemples de visuels de communication des Gentils Virus
- Annexe 10: Documents contenus dans la Clé USB

Annexe 1: Tableau synthèse des observations

	<i>Ville / Groupe de rattachement</i>	<i>Date</i>	<i>Statut de l'observation</i>	<i>Nombres de personnes présentes</i>	<i>Thématique(s) de travail</i>
<i>Atelier 1</i>	Montreuil CCM	26 mars 2016	Observation désengagée, cachée	Environ 200 personnes	De nombreux thèmes (plus d'une quinzaine)
<i>Atelier 2</i>	Metz Gentils Virus	09 avril 2016	Observation participante masquée	15 personnes	Contrôle des pouvoirs, Préambule
<i>Atelier 3</i>	Nancy Gentils Virus	24 avril 2016	Observation participante avouée	3 personnes	Citoyenneté, Nationalité
<i>Atelier 4</i>	Paris, 18ème Ateliers parisiens	27 avril 2016	Observation désengagée à découvert	11 personnes	Le vote blanc et le contrôle des représentants
<i>Atelier 5</i>	Paris, 18ème Ateliers parisiens	25 mai 2016	Observation participante avouée	6 personnes	Le pouvoir exécutif
<i>Atelier 6</i>	Ivry LCC	18 juin 2016	Observation participante masquée	24 personnes	Nuit Debout, Modalités d'écriture de la Constitution, Contrôle citoyen de l'assemblée, Structure de l'Assemblée
<i>Atelier 7</i>	Paris, 18ème Ateliers parisiens	29 juin 2016	Observation participante avouée	4 personnes	Création monétaire
<i>Atelier 8</i>	Montreuil CCM	09 juillet 2016	Observation participante masquée	Environ 15 personnes	Sur le fonctionnement et le contrôle de l'assemblée constituante.

Annexe 2: Tableau synthèse des entretiens

	<i>Prénom</i>	<i>Groupe</i>	<i>Date de l'entretien</i>	<i>Durée de l'entretien</i>
<i>Entretien 1</i>	Martin	Ateliers parisiens	04.07.2016	1:01:21
<i>Entretien 2</i>	Robin	Ateliers parisiens	05.07.2016	1:04:33
<i>Entretien 3</i>	Alexandre	Ateliers parisiens	05.07.2016	51:29
<i>Entretien 4</i>	Wikirate	LCC	11.07.2016	1:06:57
<i>Entretien 5</i>	Lionel	LCC	12.07.2016	54:23
<i>Entretien 6</i>	Latifa et Nadia	CCM	12.07.2016	28:23
<i>Entretien 7</i>	Hakim	CCM	12.07.2016	1:06:49
<i>Entretien 8</i>	Leïla et Olga	CCM	13.07.2016	1:08:30
<i>Entretien 9</i>	Etienne Chouard		23.07.2016	1:55:45
<i>Entretien 10</i>	Isabelle	GV Metz	04.08.2016	56:41
<i>Entretien 11</i>	Catherine Vergnaud	GV Nancy	18.08.2016	1:06:46

WebQuest.fr
 Création de questionnaires, formulaires et sondages sur internet
Enquête sur les ateliers constituants

☐ Non

--

--- Sélectionnez un élément ---

--- Sélectionnez un élément ---

☐ Oui

☐ Non

☐ Je ne sais pas

Est-ce que vous votez toujours? * ☐ Oui, systématiquement
☐ Oui, ponctuellement
☐ Non, jamais

Vous êtes: *

--- Sélectionnez un élément ---

Quel âge avez-vous? *

Actuellement, quelle est votre situation professionnelle ? *

--- Sélectionnez un élément ---

Merci pour votre participation et n'hésitez pas à transmettre ce questionnaire aux personnes de votre entourage qui pourraient être concernées.

VALIDER

Attention au vol de données : ne saisissez jamais de mots de passe dans un questionnaire.

[webquest.fr](#) - Signaler un cas d'utilisation abusive

Annexe 4: « 7 vices de l'élection et 11 vertus du tirage au sort, récapitulons »

7 VICES DE L'ÉLECTION :

1. **L'élection pousse au mensonge** les représentants : d'abord pour accéder au pouvoir, puis pour le conserver, car les candidats ne peuvent être élus, puis réélus, que si leur image est bonne : cela pousse mécaniquement à mentir, sur le futur et sur le passé.
2. **L'élection pousse à la corruption** : les élus "sponsorisés" doivent fatalement "renvoyer l'ascenseur" à leurs sponsors, ceux qui ont financé leur campagne électorale : la corruption est donc inévitable, par l'existence même de la campagne électorale dont le coût est inaccessible au candidat seul. Le système de l'élection permet donc, et même impose, la corruption des élus. Grâce au principe de la campagne électorale ruineuse, nos représentants sont à vendre (et nos libertés avec).
3. **L'élection incite au regroupement en ligues** et soumet l'action politique à des clans et surtout à leurs chefs, avec son cortège de turpitudes liées aux logiques d'appareil et à la quête ultra prioritaire (vitale) du pouvoir.

Les partis imposent leurs candidats, ce qui rend nos choix factices. Du fait de la participation de groupes politiques à la compétition électorale (concurrence déloyale), l'élection prive la plupart des individus isolés de toute chance de participer au gouvernement de la Cité et favorise donc le désintérêt politique (voire le rejet) des citoyens.

4. **L'élection délègue... et donc dispense (éloigne) les citoyens de l'activité politique** quotidienne et favorise la formation de **castes d'élus**, professionnels à vie de la politique, qui s'éloignent de leurs électeurs pour finalement ne plus représenter qu'eux-mêmes, transformant la protection promise par l'élection en *muselière politique*.
5. **L'élection n'assure que la légitimité des élus, sans garantir du tout la justice distributive dans la répartition des charges** : une assemblée de fonctionnaires et de médecins ne peut pas appréhender l'intérêt général comme le ferait une assemblée tirée au sort. Une assemblée élue n'est jamais représentative.
6. Paradoxalement, **l'élection étouffe les résistances contre les abus de pouvoir** : elle réduit notre précieuse liberté de parole à un vote épisodique tous les cinq ans, vote tourmenté par un bipartisme de façade qui n'offre que des choix factices. La consigne du "vote utile" est un bâillon politique.

L'élection sélectionne par définition ceux qui semblent « les meilleurs », des citoyens supérieurs aux électeurs, et renonce ainsi au principe d'égalité (pour autant affiché partout, mensongèrement) : l'élection désigne davantage des chefs qui **recherchent un pouvoir** (dominateurs) que des représentants qui **acceptent un pouvoir** (médiateurs, à l'écoute et au service des citoyens).

L'élection est profondément aristocratique, pas du tout démocratique. L'expression "élection démocratique" est un oxymore (un assemblage de mots contradictoires).

Un inconvénient important de cette élite, c'est ce **sentiment de puissance** qui se développe chez les élus au point qu'ils finissent par se permettre n'importe quoi.

7. **DE FAIT**, depuis 200 ans (depuis le début du 19^{ème}), l'élection donne le pouvoir politique aux plus riches et à eux seuls, jamais aux autres : l'élection de représentants politiques permet de SYNCHRONISER durablement le pouvoir politique et le pouvoir économique, créant progressivement des monstres irresponsables écrivant le droit pour eux-mêmes et s'appropriant le monopole de la force publique à des fins privées.

11 VERTUS DU TIRAGE AU SORT :

1. La procédure du tirage au sort est **impartiale et équitable** : elle **garantit une justice distributive** (conséquence logique du **principe d'égalité** politique affirmé comme objectif central de la démocratie).
 2. Le tirage au sort **empêche la corruption** (il dissuade même les corrupteurs : il est impossible et donc inutile de tricher, **on évite les intrigues**) : ne laissant pas de place à la volonté, ni des uns ni des autres, il n'accorde **aucune chance à la tromperie, à la manipulation** des volontés.
 3. Le tirage au sort ne crée jamais de rancunes : **pas de vanité** d'avoir été choisi ; **pas de ressentiment** à ne pas avoir été choisi : il a des **vertus pacifiantes** pour la Cité, de façon systémique.
 4. Tous les participants, **représentants et représentés** sont mis sur un **réel pied d'égalité**.
 5. Le hasard, reproduisant rarement deux fois le même choix, **pousse naturellement à la rotation des charges** et **empêche mécaniquement la formation d'une classe politique** toujours portée à tirer vanité de sa condition et cherchant toujours à jouir de privilèges.
- Le principe protecteur majeur est celui-ci : **les gouvernants sont plus respectueux des gouvernés quand ils savent avec certitude qu'ils reviendront bientôt eux-mêmes à la condition ordinaire de gouvernés.**
6. Le tirage au sort est **facile, rapide et économique**.
 7. Le hasard et les grands nombres composent **naturellement, mécaniquement, un échantillon représentatif**. Rien de mieux que le tirage au sort pour composer une assemblée **qui ressemble trait pour trait** au peuple à représenter. Pas besoin de quotas, pas de risque d'intrigues.
 8. **Savoir qu'il peut être tiré au sort incite** chaque citoyen à **s'instruire** et à **participer aux controverses** publiques : c'est un moyen pédagogique d'émancipation intellectuelle.
 9. **Avoir été tiré au sort pousse** chaque citoyen à s'extraire de ses préoccupations personnelles et à **se préoccuper du monde commun** ; sa désignation et le regard public posé sur lui le poussent à **s'instruire et à développer ses compétences par son travail**, exactement comme cela se passe pour les élus : c'est un moyen pédagogique de **responsabilisation** des citoyens, de tous les citoyens.
 10. Préférer le tirage au sort, c'est refuser d'abandonner le pouvoir du suffrage direct à l'Assemblée, et c'est tenir à des contrôles réels de tous les représentants : donc, **le tirage au sort portant avec lui des contrôles drastiques à tous les étages, il est mieux adapté que l'élection** (qui suppose que les électeurs connaissent bien les élus et leurs actes quotidiens) pour les entités de grande taille. (Alors qu'on entend dire généralement le contraire.)

11. **DE FAIT**, pendant 200 ans de tirage au sort quotidien (au V^e et IV^e siècle av. JC à Athènes), **les riches n'ont JAMAIS gouverné, et les pauvres toujours**. (Les riches vivaient très confortablement, rassurez-vous, mais ils ne pouvaient pas tout rafler sans limite, faute d'emprise politique.) Ceci est essentiel : **mécaniquement, infailliblement, irrésistiblement, le tirage au sort DÉSynchronise le pouvoir politique du pouvoir économique**. C'est une façon très astucieuse d'affaiblir les pouvoirs pour éviter qu'ils n'abusent.

On est donc tenté de penser que **c'est l'élection des acteurs politiques qui a rendu possible le capitalisme, et que le tirage au sort retirerait aux capitalistes leur principal moyen de domination.**

Annexe 5: « Comparaison de projets constitutants », Exemple sur le Blog d'Etienne Chouard

	Points importants à surveiller	Le Plan C : une constitution citoyenne http://wiki.gen3xvirus.org/index.php/Constitution_Wiki_Etienne_Chouard	5ème République (Constitution de 1958) http://fr.wikipedia.org/wiki/Constitution_fran%C3%A7aise	Institutions européennes (TUE + TFUE) (imposées malgré un NON référendaire) http://etienne.chouard.free.fr/Europe/Texte_integr_TCE_485_pages.pdf	Votre projet personnel ?
1	DÉSINTÉRESSEMENT des constituants aux fonctions qu'ils instituent eux-mêmes (tirage au sort et inéligibilité)	OUI	Non	Non	
2	Indépendance et contrôle citoyen du Conseil Constitutionnel	Supprimé ou tiré au sort. Pas de pouvoir de décider seul. Idéalement : remplacé par la Chambre des Citoyens	Non organe politicien hors contrôle citoyen	Cour de Justice contrôlée par les exécutifs qui nomment les juges pour 6 ans renouvelables	
3	Référendum obligatoire pour toute révision de la Constitution	OUI sans aucune exception	Non possibilité de révision par le Congrès (deux chambres réunies) sans référendum !	Non Procédure de révision simplifiée (art. IV-444) sans référendum !	
4	Force supérieure du Préambule sur toute autre règle	OUI expressément affirmée	Non	Non au contraire	
5	Force supérieure de la Constitution sur les traités	OUI contrôlée par la Chambre des Citoyens			
6	Arbitrages populaires en cas de conflits entre organes	OUI	Non	Non	
7	Référendum d'initiative populaire législatif (supérieur à toute autre règle)	OUI, national et local : déclenché par 1% des inscrits et confirmé par 50% des votants	NON Le prétendu référendum d'initiative populaire récemment institué en France est EN FAIT un référendum d'initiative PARLEMENTAIRE !!!	Non (le droit d'initiative de l'article I-47.4 du TCE n'est pas du tout un RIP puisqu'il n'entraîne AUCUNE obligation et ne peut JAMAIS contredire la constitution)	
8	Référendum d'initiative populaire abrogatoire (supérieur à toute autre règle)	OUI, national et local : déclenché par 1% des inscrits et confirmé par 50% des votants	NON Le prétendu référendum d'initiative populaire récemment institué en France est EN FAIT un référendum d'initiative PARLEMENTAIRE !!!	Non (le droit d'initiative de l'article I-47.4 du TCE n'est pas du tout un RIP puisqu'il n'entraîne AUCUNE obligation et ne peut JAMAIS contredire la constitution)	
9	Référendum d'initiative populaire révocatoire (supérieur à toute autre règle)	OUI, national et local : déclenché par 1% des inscrits et confirmé par 50% des votants	NON Le prétendu référendum d'initiative populaire récemment institué en France est EN FAIT un référendum d'initiative PARLEMENTAIRE !!!	Non (le droit d'initiative de l'article I-47.4 du TCE n'est pas du tout un RIP puisqu'il n'entraîne AUCUNE obligation et ne peut JAMAIS contredire la constitution)	
10	Référendum d'initiative populaire constituant (supérieur à toute autre règle)	OUI déclenché par 1% des inscrits et confirmé par 50% des votants	NON Le prétendu référendum d'initiative populaire récemment institué en France est EN FAIT un référendum d'initiative PARLEMENTAIRE !!!	Non (le droit d'initiative de l'article I-47.4 du TCE n'est pas du tout un RIP puisqu'il n'entraîne AUCUNE obligation et ne peut JAMAIS contredire la constitution)	
11	Responsabilité des acteurs politiques (reddition des comptes et sanctions)	OUI, reddition des comptes devant des jurys de citoyens tirés au sort, plusieurs fois par mandat	Non ou resp. factice (Censure rendue théorique par le contre feu de la dissolution et la totale irresponsabilité du Président)	Non ou resp. factice (censure de la Commission aux 2/3 et seulement pour sa gestion) Les fonctionnaires de l'UE jouissent même d'une immunité judiciaire à vie !!!	
12	Contre pouvoir au Gouvernement	Censure par le Parlement (50%) ou par RIP (50%)	Censure théorique à cause du contre feu de la dissolution	Non	
13	Contre pouvoir au Parlement	Dissolution par le gouvernement ou par RIP	Dissolution par le Président	Non	
14	Contre pouvoir aux juges	OUI Possibilité de mise en cause des juges devant des Jurys de Citoyens tirés au sort	Non puisque les juges professionnels sont jugés par leurs pairs (donc pas du tout désintéressés)	Non	
15	Contre pouvoir au CSA	RIP	Non	Non	

Les Citoyens Constituants

<http://www.lescitoyensconstituants.org>



Ordre du jour

Atelier Constituant du samedi 18 juin 2016

Atelier de travail ouvert à toute personne préalablement inscrite, (dans la limite des places disponibles)

1) 13H à 13H15 : Accueil des participants (15min)

- Tour de table des participants (Prénom, humeur, 1er AC ? (10 secondes par personne)
- Répondre en binôme (avec son voisin) : Pourquoi êtes-vous venu ici aujourd'hui ? (3mn)

2) 13h15 à 14h00: Introduction (45 min)

- Présentation par Lionel de l'ordre du jour (3 min)
- Qu'est ce que la constitution du point de vue académique (visionnage de cette vidéo de 8 min)
- Qu'est ce que la constitution selon LCC par Hugo/Wikicrate (5 min)
- Qu'est ce qu'un atelier constituant par Hugo/Wikicrate (3 min)
- Présentation de l'association LCC par Hugo/Wikicrate (7 min)
- Récapitulatif des précédents ateliers constituants par Arnaud (10 min)
 - Présentation du déroulement de la phase de groupe et de la plénière
 - Rappel des thématiques
- Présentation par Lionel des modalités de travail en groupe (4 min)
- Répartitions des personnes présentes en groupe de 5-6 personnes sur les thématiques suivantes (5 min) :
 - relatives au mouvement Nuit Debout :
 - Processus constituant de Nuit Debout Paris
 - Charte de Nuit Debout Paris (principe, valeur) qui seront suggéré au mouvement Nuit Debout
 - Règlement de Nuit Debout Paris
 - relatives aux "Règles de l'assemblée constituante" :
 - Thématique « contrôle citoyen de l'assemblée »
 - Thématique « structure de l'assemblée »
 - Thématique « rédaction de la Constitution »

3) 14H00 - 16H00 : Atelier constituant en petit groupe (2h00)

- Présentation du petit protocole de sociocratie et répartition des charges,
- Lectures des articles déjà validés et à retravailler concernant le thème de travail du groupe
- débat et écriture d'articles

4) 16h00 - 16h15 : Pause (15min)

5) 16H15 - 18H15 : Proposition et validation des articles en plénière (2h)

6) 18H15 - 18H30 : Bilan final de l'AC (15min)

Tour de table des participant ou chacun peut exprimer son ressenti et formuler des axes d'amélioration.

7) 18H30 - 19H : Rangement et nettoyage de la salle

Les participants bénévoles sont les bienvenues.

8) A partir de 19H00 : Apéro & dîné

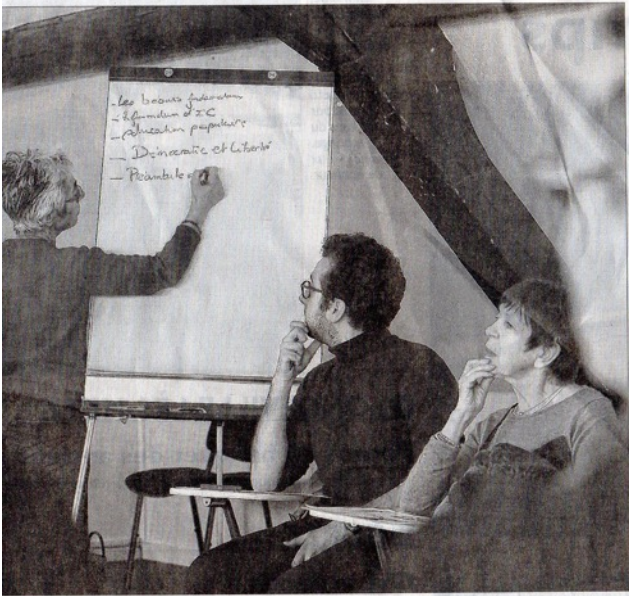
Les membres des citoyens constituants ont l'habitude de se retrouver après l'atelier avec les nouveaux membres pour boire un verre et dîner ensemble dans un petit resto à proximité. Tous les participants sont invités à nous rejoindre.

Annexe 7: Photographies de l'atelier constituant d'Ivry du 18 juin 2016



Annexe 8: Article du *Républicain Lorrain* sur l'atelier constituant des Gentils Virus à Metz

INITIATIVE 10. Avril 2016 **au grenier des récollets**



Un atelier d'écriture pour une autre Constitution

Le second Atelier Constituant du mouvement Les Gentils Virus a réuni une quinzaine de citoyens hier matin à Metz, venus parler du vivre ensemble.

Chacun a trouvé sa place dans le cercle, sous les poutres du Grenier des Récollets. Rémy et Isabelle animent ce second "Atelier Constituant" organisé hier matin à Metz par le mouvement des Gentils Virus. Cette alternative de réflexion citoyenne se pose sur deux axes : réécrire une Constitution et organiser la démocratie à partir du tirage au sort pour lutter contre la corruption. Le nom du mouvement s'inspire d'une formule d'Etienne Chouard, blogueur militant (« conspirationniste » selon ses détracteurs), revendiquant la reprise du pouvoir par le peuple. En quelques mois, les Gentils Virus ont contaminé le pays et d'autres régions du monde.

Ils sont une quinzaine, venus de la région messine, du Pays-Haut et même de Moselle-Est. Beaucoup découvrent, ils ont rejoint les Gentils Virus par les réseaux sociaux, sont plus ou moins militants écolos, de gauche radicale, de l'éducation populaire. Le premier débat concerne les thèmes à aborder au cours de cet atelier. On ne se coupe pas la parole, on vote en brandissant un bristol de couleur.

« Les premiers mots de la Constitution, Les hommes naissent libres et égaux en droit, ne sont pas clairs. C'est quoi la liberté ? C'est quoi l'égalité ? », s'interroge Guillaume.

« Je suis d'accord avec toi, mais c'est une question très vaste, et aussi très pointue. »

« Oui, mais l'important ce serait de savoir comment on pourrait être d'accord à minima sur les valeurs fondamentales. »

« Quelqu'un veut compléter ? », demande Isabelle. Il faudrait que chacun propose un thème sur lequel il voudrait qu'on travaille. Vous êtes d'accord ?

« Mais la Constitution, on révisé celle qui existe ou bien on en crée une autre ? »

« De mon point de vue, on réécrit de toutes pièces. Il ne faut pas se dire "je ne suis pas spécialiste, alors je me tais". Les problèmes viennent du fait qu'on a été éduqué à déléguer à des experts. »

« Oui, la Constitution ne doit pas être faite par des experts et des politiques, sinon elle sera faite pour eux, renchérit Guillaume. Ça nécessite qu'on ne le fasse pas pour nos propres valeurs, mais pour que ce soit acceptable pour le plus grand nombre. »

« Heu... Tu peux résumer ta question ? »

« On risque de se retrouver à choisir entre les valeurs d'une majorité et celles d'une minorité, souligne Martine, comment représenter toutes les sensibilités ? »

Isabelle se lève, va inscrire les propositions de thèmes au tableau. Deux groupes sont constitués. Ils débattront jusqu'à l'heure de l'auberge espagnole. Et se reverront le mois prochain.

C. B.

Isabelle résume sur un tableau les grands thèmes que les participants souhaitent aborder au cours de ces ateliers de réflexion citoyenne.

Photo Gilles WIRTZ

Annexe 9: Exemples de visuels de communication des Gentils Virus

DÉTERMINÉS À SE SAISIR UN JOUR DU POUVOIR, DE RÉÉCRIRE LA CONSTITUTION, CERTAINS S'ENTRAÎNENT À LE FAIRE DANS DES ATELIERS CONSTITUANTS.





J'ai été contaminée par de **Gentils Virus** qui m'ont guérie de mon ignorance politique !

NOTRE RÉGIME POLITIQUE MÉRITE-T-IL VRAIMENT LE NOM DE DÉMOCRATIE ? = POUVOIR DU PEUPLE

« Les citoyens qui se nomment des représentants **renoncent** et doivent renoncer à faire eux-mêmes la loi ; ils n'ont **pas de volonté** particulière à imposer. S'ils dictaient des volontés, la France ne serait plus cet État représentatif ; ce serait un État **démocratique**.
Le peuple, je le répète, dans un pays **qui n'est pas une démocratie** (et la France ne saurait l'être), le peuple ne peut parler, ne peut agir que par ses représentants. »

Sieyès, discours du 7 septembre 1789 à l'Assemblée Nationale

Le Message
www.le-message.org

ROBIN GUININ



objectif DÉMOCRATIE

LE MESSAGE : COMPRENEZ LE, DIFFUSEZ LE, REPRENEZ LE POUVOIR

Le Message de **LAVRAIE DEMOCRATIE.fr** par les **Gentils Virus**

Cliquez sur l'image pour plus d'infos

Annexe 10: Documents contenus dans la Clé USB

- Enregistrements audio des entretiens 1 à 11 (Format MP3) ;
- Enregistrement vidéo de l'entretien 9 (Adapté aux formats VLC et QuickTime) ;
- Synthèse des extraits relevés dans les entretiens, avec les questions posées à chaque interlocuteur (Format PDF) ;
- Données de l'enquête réalisée grâce au questionnaire (Format Excel)'

Table des graphiques et des tableaux

Tableaux

- Tableau 1: Les formes de gouvernement / **Page 7**
- Tableau 2: Synthèse de la comparaison des mouvements / **Page 57**

Graphiques

- Graphique 1: Entrée dans la communauté / **Page 55**
- Graphique 2: Définition d'un atelier par ceux en ayant déjà fait / **Page 67**
- Graphique 3: Définition d'un atelier par ceux n'en ayant jamais fait / **Page 69**
- Graphique 4: Nature de l'engagement « parallèle » / **Page 93**
- Graphique 5: Participation aux ateliers constituants / **Page 98**

Bibliographie

Ouvrages

- BURKE Edmund, *Reflections on the Revolution in France*, 1790.
- DELOYE Yves et IHL Olivier, *L'acte de vote*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2008, 567 p.
- DESPROGES Pierre, *Fonds de tiroir*, Points, 2008, 144 p.
- FILLIEULE Olivier, *Le désengagement militant*, Belin, 2005, 319 p.
- LEVI-STRAUSS Claude, *Tristes Tropiques*, Plon, 1955, 449 p.
- MANIN Bernard, *Principes du gouvernement représentatif*, Flammarion, 1995, 347 p.
- MAYER Nonna, *Sociologie des comportements politiques*, Armand Colin, 2010.
- MENDES-FRANCE Pierre, *La République moderne*, Paris, NRF Gallimard, coll. Idées, 1962, p. 26.
- MONTESQUIEU, *Esprit des lois*, 1748, Livre II, Chapitre 2.
- ROSANVALLON Pierre, *La Contre-Démocratie*, Paris, Seuil, 2006, 345 p.
- ROUSSEAU Jean-Jacques, *Du Contrat Social*, 1762.
- SCHARPF Fritz, *Gouverner l'Europe*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000
- SINTOMER Yves, *Petite histoire de l'expérimentation démocratique, Tirage au sort et politique d'Athènes à nos jours*, Paris, coll. « Poche/Essais », 2011, 296 p.
- TESTART Jacques, *L'humanité au pouvoir, Comment les citoyens peuvent décider du bien commun*, Seuil, 2015, 160 p.

Contributions dans des ouvrages

- BLONDIAUX Loïc, « Le profane comme concept et comme fiction politique, Du vocabulaire des sciences sociales aux dispositifs participatifs contemporains: les avatars d'une notion », *Le profane en politique, Compétences et engagements du citoyen*, (dir.) Thomas Fromentin et Stéphanie Wojcik, p. 38.

- FROMENTIN Thomas et WOJCIK Stéphanie, « Sacré et profane, figures intangibles de la représentation politique? », *Le profane en politique, Compétences et engagements du citoyen*, (dir.) Thomas Fromentin et Stéphanie Wojcik, Paris, L'Harmattan, 2008, 314 p.
- GAÏTI Brigitte, « Entre les faits et les choses. La double face de la sociologie politique des institutions », *Les formes de l'activité politiques, Eléments d'analyse sociologique XVIIIème-XXème siècle*, (dir.) Antonin Cohen, Bernard Lacroix, Philippe Riutort, PUF, 2006, 528 p.
- GERSTLE Jacques, « Gouverner l'opinion publique », *La démocratie continue*, (dir.) Dominique Rousseau, L.G.D.J. Bruylant, 1995, 250 p.
- ION Jacques, « L'évolution des formes de l'engagement public », *L'engagement politique, Déclin ou mutation?*, (dir.) Pascal Perrineau, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1994, 445 p.
- LACROIX Bernard, « Existe-t-il une crise de la démocratie représentative en France aujourd'hui? Eléments pour une discussion sociologique du problème », *La démocratie continue*, (dir.) Dominique Rousseau, L.G.D.J. Bruylant, 1995, 250 p.
- ROBERT Jacques, « La crise de la démocratie, un discours récurrent », *La démocratie continue*, (dir.) Dominique Rousseau, L.G.D.J. Bruylant, 1995, 250 p.

Articles dans des revues scientifiques

- BABEAU Franck, « La participation politique des citoyens « ordinaires » sur l'Internet, La plateforme Youtube comme lieu d'observation », *Politiques de la Communication*, 2014/2 (N° 3), p. 125-150.
- FOUETILLOU Guilhem, « Le web et le traité constitutionnel européen. Écologie d'une localité thématique compétitive », *Réseaux* 5/2007 (n° 144) , p. 279-304.
- LOVELUCK Benjamin, « Internet, vers la démocratie radicale ? », *Le Débat* 4/2008 (n° 151) , p. 150-166.
- MABI Clément, THEVIOT Anaïs, « Présentation du dossier. S'engager sur Internet. Mobilisations et pratiques politiques », *Politiques de communication* 2/2014 (N° 3) , p. 5-24.
- MAZEAUD Alice, NONJON Magali, « Vers un standard participatif mondial ? Enjeux, conditions et limites de la standardisation internationale de la participation publique », *Participations* 1/2016 (N° 14) , p. 121-151.
- MAZEAUD Alice, NONJON Magali, PARIZET Raphaëlle, « Les circulations transnationales de l'ingénierie participative », *Participations* 1/2016 (N° 14) , p. 5-35.

- MONNOYER-SMITH Laurence, WOJCIK Stéphanie, « La participation politique en ligne, vers un renouvellement des problématiques ? », *Participations* 1/2014 (N° 8) , p. 5-29.
- PIERRE-CAPS Stéphane, « Généalogie de la participation de tous aux affaires communes », *Revue du droit public et de la science politique en France et à l'Étranger*, 01 janvier 2009 n° 1, p. 151.
- PO Jean-Damien et VANBREMEERSCH Nicolas, « La campagne électorale de 2007 et le débat politique en ligne », *Commentaire*, Numéro 117, 2007.

Discours

- CONSTANT Benjamin, *De la liberté des Anciens comparée à celle des Modernes*, prononcé à l'Athénée royal de Paris en 1819.

Articles de presse

- CARDON Dominique, « La Démocratie Internet. Promesses et limites », *Le Monde*, 16.09.2010, <http://www.lemonde.fr/livres/article/2010/09/16/la-democratie-internet-promesses-et-limites-de-dominique-cardon-et-mediactivistes-de-dominique-cardon-et-fabien-granjon%5F1411864%5F3260.html>
- LAURENT Samuel, « Des Républicains au PS, la désertion des militants », *Le Monde*, 22.09.2015: http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/09/22/des-republicains-au-ps-la-desertion-des-militants_4766932_4355770.html
- LOVELUCK Benjamin, «Internet est toujours rattrapé par l'envers de la liberté : le contrôle», *Libération*, 11 décembre 2015, http://www.liberation.fr/debats/2015/12/11/benjamin-loveluck-internet-est-toujours-rattrape-par-l-envers-de-la-liberte-le-controle_1420163 (Consulté le 31.08.2016).
- SINTOMER Yves, « La démocratie devient un spectacle, pendant que l'essentiel se déroule en coulisses », *Télérama*, 01.07.2016: <http://www.telerama.fr/idees/yves-sintomer-la-democratie-devient-un-spectacle-pendant-que-l-essentiel-se-deroule-en-coulisses,144690.php>
- 15 blogueurs leaders d'opinion sur la toile, *Le Monde*, 06.04.2006, http://www.lemonde.fr/technologies/article_interactif/2006/04/06/15-blogueurs-leaders-d-opinion-sur-la-toile_759105_651865_10.html
- « La “démocratie liquide” ou comment repenser la démocratie à l’âge numérique ? », *France Culture*, 17.04.2016 (Consulté le 31.08.2016).
- <http://www.revue-ballast.fr/frederic-lordon-au-chiapas/>

Tribunes sur Internet

- FRANCOIS Bastien, « Réponse au texte d'E. Chouard sur le traité établissant une constitution pour l'Europe, Réponse d'un professeur de sciences politiques et de droit favorable au « oui » », www.place-publique.fr - Le site des initiatives citoyennes, http://web.archive.org/web/20071026004623/http://www.place-publique.fr/imprimersans.php3?id_article=1649
- JOUARY Jean-Paul, « L'urgence démocratique », *Mouvement commun*, 22.05.2016.
- STRAUSS-KAHN Dominique, « Traité constitutionnel : réponse à Etienne Chouard », Blog de Dominique Strauss-Kahn, 22 avril 2005, http://archive.wikiwix.com/cache/?url=http%3A%2F%2Fwww.blogdsk.net%2Fdsk%2F2005%2F04%2Fbonjour_tous_in.html

Etienne Chouard sur Internet

- Blog: <http://etienne.chouard.free.fr/Europe/presentations.php> et <http://chouard.org/blog/9-2/>
- Facebook: <https://www.facebook.com/etienne.chouard?fref=ts> (Chiffres mis à jour le 01.09.2016).
- Twitter: https://twitter.com/etienne_chouard (Chiffres mis à jour le 01.09.2016).
- Youtube: <https://www.youtube.com/watch?v=36HRbEX02zA> (Consulté le 26.08.2016).

Les Gentils Virus sur Internet

- Site: <http://gentilsvirus.org>
- Acte de naissance: <http://patrimoine.gentilsvirus.org>
- Ggouv: <http://ggouv.fr/groups/profile/99861/gentilsvirus>
- Facebook: <https://www.facebook.com/groups/gentilsvirus/>
- Twitter: <https://twitter.com/gentilsvirus>
- Youtube: <https://www.youtube.com/user/lesGentilsVirus/featured>
- Google +: <https://plus.google.com/communities/101552783457990440558>
- Wiki: <http://wiki.gentilsvirus.org/index.php/Accueil>

- Pour voir la carte des Gentils Virus dans le monde: https://www.google.com/maps/d/viewer?ll=43.834527%2C-11.25&spn=123.739947%2C316.054688&msa=0&mid=1w6M8xivmbBSRiS_Y3x2ZaO1_2x8
- Loomio: <https://www.loomio.org/g/V0p1hm8B/gentils-virus-officiel-graine-de-d-mocratie-decisions-pour-wiki-gentilsvirus-org>
- Carte mentale des Gentils Virus: <http://gentilsvirus.org/carte-mentale-02-2014/>

Les autres mouvements sur Internet

- Le Message: <http://www.le-message.org/?lang=fr>
- La Vraie démocratie: <http://lavraiedemocratie.fr>
- L'Article 3: <http://www.article3.fr>
- Les Citoyens Constituants: <http://www.lescitoyensconstituants.org/2016/04/15/a-propos-de-lcc/> et <https://www.youtube.com/user/CitoyensConstituants> et <https://www.facebook.com/Les-Citoyens-Constituants-336188216482642/?fref=ts>
- Le Comité des Citoyens Montreuillois: <http://www.cmontreuillois.fr/?p=3538> et <https://fr-fr.facebook.com/montreuilmavillejycrois/> et <https://twitter.com/MaVilleJyCrois>

Autres

- <http://www.mumble.com>
- <http://www.constituantecitoyenne.quebec>
- <http://www.colibris-lemouvement.org>
- http://www.territoires-hautement-citoyens.fr/constitution_citoyenne/
- <http://www.baya.tn/2012/11/26/atelier-decriture-citoyenne-de-la-constitution-a-jendouba/>
- <https://laprimaire.org/candidat/343275530491>
- <http://www.cevipof.com/fr/le-barometre-de-la-confiance-politique-du-cevipof/resultats-1/vague7/>

- Archives parlementaires de 1787 à 1860 ; 8-17, 19, 21-33. Assemblée nationale constituante. 8. Du 5 mai 1789 au 15 septembre 1789, p. 594 (<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k495230/f662.item.r=%22pas%20une%20d%C3%A9mocratie%22.langFR.zoom>).
- <http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/la-constitution/la-constitution-du-4-octobre-1958/declaration-des-droits-de-l-homme-et-du-citoyen-de-1789.5076.html>
- <http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/la-constitution/les-constitutions-de-la-france/constitution-de-1791.5082.html>
- <http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/la-constitution/la-constitution-du-4-octobre-1958/texte-integral-de-la-constitution-du-4-octobre-1958-en-vigueur.5074.html#titre4>

Sommaire	3
Remerciements	4
Introduction	5
La crise permanente	6
La démocratie représentative en question	10
« Changer le monde? Quelle drôle d'idée! Il est très bien comme ça le monde, pourquoi le changer? »	15
Rechercher la cause des causes	17
Protocole méthodologique	24
Observations	24
Entretiens	26
Questionnaire	29
Chapitre 1er: L'institution en codes	32
SECTION 1: Organisation et structuration des Gentils Virus	32
Organisation sur le Web et structuration par réseau	32
Une communauté en dehors du numérique	38
SECTION 2: Organisations parallèles et arènes non concurrentielles	39
Les Citoyens Constituants	39
Le Comité des Citoyens Montreuillois	42
Les ateliers constituants de Paris	46
SECTION 3: Positionnement d'Etienne Chouard au sein de la communauté	48
Etienne Chouard et la création des Gentils Virus	48
Espaces d'expression d'Etienne Chouard	49
Liens actuels entre Etienne Chouard et les Gentils Virus	53
SECTION 4: Synthèse	56
Chapitre 2ème: L'institution en actes	61
SECTION 1: Deux outils au sein de leur répertoire d'actions	63
SOUS-SECTION 1: Les ateliers constituants	64
Définition générale d'un atelier constituant	64
Méthodologie d'un l'atelier	70
Deux conceptions de l'atelier constituant	75
Faire entrer le profane en politique	81
Une question internationale	84
SOUS-SECTION 2: La participation en ligne	85
SECTION 2: Le militantisme en actes	89

SOUS-SECTION 1: Les comportements politiques	89
Un rapport au vote conflictuel	90
Une relation aux partis politiques tendue	92
Nature de l'engagement « parallèle »	93
Quid de l'Education Populaire	95
Un militantisme ambigu?	97
SOUS-SECTION 2: Rapport de force contre contagion	99
Conclusion	102
Annexes	103
Annexe 1: Tableau synthèse des observations	104
Annexe 2: Tableau synthèse des entretiens	105
Annexe 3: Aperçu d'ensemble des questions posées dans le questionnaire	106
Annexe 4: « 7 vices de l'élection et 11 vertus du tirage au sort, récapitulons »	108
Annexe 5: « Comparaison de projets constitutants », Exemple sur le Blog d'Etienne Chouard	109
Annexe 6: Ordre du jour de l'atelier constituant d'Ivry du 18 juin 2016	110
Annexe 7: Photographies de l'atelier constituant d'Ivry du 18 juin 2016	111
Annexe 8: Article du Républicain Lorrain sur l'atelier constituant des Gentils Virus à Metz	112
Annexe 9: Exemples de visuels de communication des Gentils Virus	113
Annexe 10: Documents contenus dans la Clé USB	114
Table des graphiques et des tableaux	115
Bibliographie	116

